



Dossier de présentation du cercle

Inventer à gauche

Inventer à gauche est un cercle de réflexion politique réformiste, européen et inventif, créé en janvier 2009, à la suite du Congrès de Reims, et dont l'ambition est de contribuer à l'émergence d'un projet réformiste et de transformation sociale au sein du Parti socialiste.

Juillet 2010 ■

Sommaire du dossier

CERCLE DE RÉFLEXION POLITIQUE INVENTER À GAUCHE

1. Dossier de présentation du cercle *Inventer à gauche* 3

Annexes

2. Annales des 1^{ères} Rencontres nationales intitulées
“Contributions au débat” (septembre 2009 à Grenoble) 12
3. Programme des 2^{es} Rencontres nationales d’*Inventer à gauche*.
Colloque sur le thème “*La France, l’Allemagne et l’Europe*”
avec des personnalités socialistes allemandes et françaises
(samedi 2 octobre 2010 à Strasbourg)..... 96
4. Tribune de Michel Destot, Aurélie Filippetti, Jean-Marie Le Guen et
Michel Sapin, intitulée “*Nos pistes pour la retraite*”,
publiée dans le journal *Libération* (juin 2010). 98
5. Compte-rendu du 7^e dîner IAG avec Luc Bronner,
journaliste d’investigation au journal *Le Monde*,
auteur de “*La loi du ghetto*” (juin 2010)..... 100
6. Tribune de Michel Destot, Catherine Tasca, Alain Bergounioux,
Bernard Soulage intitulée “*Pour retrouver la confiance*”
et publiée sur le site *Lemonde.fr* (avril 2010). 110
7. Compte rendu de la réunion sur “*Une nouvelle politique de la ville*”
avec Olivier Mongin, Jean Viard et Michel Destot (janvier 2010) 113
8. Tribune de Michel Destot sur “*L’économie verte*”
publiée sur le site *Lemonde.fr*. 123
9. Contribution de Philippe Jurgensen sur “*L’économie verte*” 126
10. Tribune de Catherine Tasca sur “*La réforme de l’action culturelle
extérieure de la France*”, publiée dans le journal *Le Monde* 134

Membres fondateurs

Inventer à Gauche



Michel DESTOT
président



Catherine TASCA
vice-présidente



Alain BERGOUNIOUX
vice-président



Alain RICHARD
trésorier



Dominique de COMBLES de NAYVES
secrétaire général

Pierre BOURGUIGNON,

Patricia ADAM,

Dominique LEFEBVRE,

Charles JOSSELIN,

Daniel DELAVEAU,

Marc DELUZET,

Stéphane PILLET,

Guillaume LLORACH,

Alexis DARMOIS et

Fabien VERDIER.

Ils ont participé à nos rencontres :

ANCIENS MINISTRES

- **Robert Chapuis**
- **Michel Delebarre**
- **Charles Josselin**
- **François Patriat**
- **Michel Rocard**
- **Jean-Pierre Sueur**

DÉPUTÉS

- **Patricia Adam**, députée du Finistère
- **Michel Delebarre**, député-maire de Dunkerque
- **Harlem Désir**, député européen, secrétaire national chargé de la coordination du PS
- **Michel Destot**, député-maire de Grenoble
- **Tony Dreyfus**, député de Paris, vice-président de l'Assemblée nationale
- **Geneviève Fioraso**, députée, adjointe au maire de Grenoble, 1^{ère} vice-présidente de Grenoble-Alpes-Métropole
- **Valérie Fourneyron**, député-maire de Rouen
- **Jean-Louis Gagnaire**, député et vice-président de la région Rhône-Alpes
- **Élizabeth Guigou**, ancienne ministre, députée, secrétaire nationale du PS chargée de la réforme de l'État et des collectivités territoriales
- **Armand Jung**, député de la 1^{ère} circonscription du Bas-Rhin
- **Bernard Lesterlin**, député de l'Allier
- **Martine Lignières-Cassou**, député-maire de Pau
- **Simon Renucci**, député-maire d'Ajaccio
- **Jean-Jacques Urvoas**, député du Finistère

SÉNATEURS

- **Jean Besson**, sénateur de la Drôme
- **Yves Krattinger**, sénateur de la Haute-Saône
- **Serge Lagache**, sénateur du Val-de-Marne
- **François Patriat**, sénateur et président de la région Bourgogne
- **Roland Ries**, sénateur-maire de Strasbourg
- **Jean-Pierre Sueur**, sénateur du Loiret, ancien maire d'Orléans
- **Catherine Tasca**, sénatrice des Yvelines, 1^{ère} vice-présidente du Sénat

PERSONNALITÉS DE SOUTIEN

- **Claude Alphandéry**, ancien résistant, président du Conseil national de l'insertion par l'activité économique
- **François Chérèque**, secrétaire général de la CFDT
- **Pascal Lamy**, directeur général de l'OMC
- **Michel Rocard**, ancien Premier Ministre

ÉLUS LOCAUX

- **Pierre Aidenbaum**, maire du 3^e arrondissement de Paris
- **Jacques Bravo**, maire du 9^e arrondissement de Paris, vice-président de l'ARIF
- **François Chouat**, 1^{er} adjoint au maire d'Evry, vice-président du conseil général de l'Essonne
- **Laure Déroche**, maire de Roanne
- **Daniel Delaveau**, maire de Rennes et président de la communauté Rennes-Métropole
- **Gilles Demailly**, maire d'Amiens et président d'Amiens Métropole
- **Claude Dilain**, maire de Clichy-sous-Bois, président de l'association des maires "Ville et banlieue"
- **Michel Dinot**, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle
- **François Duran Franzini**, conseiller du 11^e arrondissement
- **Rémi Féraud**, maire du 10^e arrondissement, 1^{er} secrétaire fédéral de Paris
- **Charles Josselin**, ancien ministre délégué chargé de la coopération, président de "Cités Unies France" (depuis décembre 2005), vice-président du conseil général des Côtes-d'Armor
- **Bernadette Laclais**, maire de Chambéry, 1^{er} adjoint au conseil régional Rhône-Alpes
- **Claudy Lebreton**, président du conseil général des Côtes-d'Armor, président de l'ADF et ancien président de la FNESR
- **Richard Lioger**, 1^{er} adjoint au maire de Metz
- **Alain Maurice**, maire de Valence
- **Jean-Louis Missika**, sociologue, adjoint au maire de Paris chargé de l'innovation, de la recherche et des universités
- **Olivier Noblecourt**, adjoint au maire de Grenoble, chargé de l'action sociale et familiale, vice-président du CCAS de Grenoble
- **Alain Richard**, ancien ministre de la Défense, maire de Saint-Ouen-l'Aumône
- **Marie Richard**, conseillère régionale d'Île-de-France, maire de la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne)

- **Nayla Romdani**, adjoint au maire de Cergy, chargée de la politique de la ville et du handicap
- **Jérôme Safar**, 1^{er} adjoint au maire de Grenoble
- **Réza Salami**, adjoint au maire de Brest, conseiller communautaire, conseiller général du Finistère
- **Bernard Soulage**, vice-président de la région Rhône-Alpes, secrétaire national chargé des transports du Parti socialiste
- **Maurice Vincent**, maire de Saint-Étienne et président de l'Agglomération de Saint-Étienne Métropole

HAUTS FONCTIONNAIRES

- **Dominique de Combles de Nayves**, avocat associé August et Debouzy, ancien ambassadeur de France à Budapest
- **Pierre-Yves Cossé**, ancien commissaire général au Plan
- **Claude Evin**, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France, ancien ministre de la Santé, ancien président de la Fédération hospitalière de France (FHF)
- **Philippe Jurgensen**, président du conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ancien président de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), ancien président de l'Autorité de contrôle et des mutuelles (ACAM)
- **Stéphane Keita**, ancien préfet, directeur général Osica
- **Rober Lion**, ancien directeur de la Caisse des dépôts et consignations, ancien président de Greenpeace France
- **Yvon Ollivier**, ancien Préfet de la région PACA
- **Alexis Darmois**, service communication, porte-parole du Quai d'Orsay
- **Philippe Desgouttes**, administrateur civil, délégation interministérielle à la jeunesse. Il anime un groupe de travail pour *Inventer à gauche* sur le thème "Quelle politique pour la jeunesse?"
- **Sébastien Fournier**, chargé de communication
- **Jean Haëntjens**, économiste et urbaniste, il a coordonné les travaux de la revue *Futuribles* sur les "Stratégies et Avenir des villes européennes" (juillet 2009)
- **Emmanuel Heyraud**, responsable politique de la ville, habitat et urbanisme, Association des maires des grandes villes de France (AMGVF)
- **Yves Martin**, ingénieur général des mines, président de la section technique du Conseil général des mines, président de l'instance d'évaluation de la politique publique de maîtrise de l'énergie
- **Henri Nallet**, ancien ministre de l'Agriculture, président du conseil scientifique de la FEPS, vice-présidence de la Fondation Jean-Jaurès
- **Nicolas Péju**, directeur de la démocratie sanitaire, de la communication et des partenariats, Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France
- **Gwenola Rabier**, éco-conseillère
- **Bernard Spitz**, président FFSA, président des Gracques
- **Benoît Thieulin**, président de La Netscouade, créateur de la Coopool (réseau social du Parti socialiste)
- **Fabien Verdier**, directeur d'hôpital, directeur adjoint à l'hôpital de Poissy/Saint-Germain-en-Laye

EXPERTS

- **Céline Bacharan**, chargée de mission Finances, fiscalité locale, intercommunalité à l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF)
- **Evelyne Christ d'Assas**, consultante en relations humaines
- **Mathieu Collet**, président d'une organisation européenne et consultant en communication politique
- **Caroline Contencin**, chargée de mission à l'Agence française de développement (AFD) auprès du directeur général
- **Thibaut Cornut-Gentile**, conseiller des affaires étrangères
- **Thierry Dallard**, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, ancien élève de l'École Normale Supérieure

ASSOCIATIONS, SOCIÉTÉ CIVILE

- **Alain Kirili**, sculpteur
- **Pierre Micheletti**, ancien président de Médecins du Monde
- **Philippe Panerai**, architecte et urbaniste
- **Patrick Peugeot**, président de la CIMADE, président d'honneur de La Mondiale
- **François Soulage**, président national du Secours Catholique

PERSONNALITÉS SYNDICALES

- **Marc Deluzet**, ancien secrétaire confédéral de la CFDT, délégué général de l'Observatoire social international
- **Laurence Laigo**, secrétaire nationale de la CFDT, chargée des relations extérieures
- **Agnès Naton**, secrétaire confédéral de la CGT

Ils ont participé à nos rencontres :

ENTREPRISES

- **Stéphane Boujnah**, directeur de la division Corporate Banking de Santander en France, créateur et administrateur de l'association de débats et de réflexion "En temps réel" et co-fondateur de SOS Racisme
- **Roger Godino**, co-fondateur et ancien doyen de l'INSEAD, ancien président d'Action contre la Faim, président du groupe des Arcs
- **Philippe Grangeon**, directeur de la Communication du Groupe Cap Gemini
- **Jean-François Musso**, chef d'entreprise
- **Hélène Roques**, ancienne directrice du développement durable du groupe Accor, Fondatrice de la société Doing Good Doing Well (DGDW)
- **Denis Tersen**, directeur général de l'Agence de développement d'Île-de-France

UNIVERSITAIRES

- **Sophie Body-Gendrot**, professeur à l'université de la Sorbonne-Paris IV, elle travaille au Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales
- **Agnès Chalier**, Cambridge university, professeur invité à Sciences Po Paris
- **Elie Cohen**, économiste, directeur de recherche au CNRS
- **Patricia Crifo**, professeur des universités, économiste à l'Ecole polytechnique
- **Mireille Chiroleu-Assouline**, professeur d'économie de l'environnement à Paris 1
- **Antoine Loubière**, rédacteur en chef de la revue *Urbanisme*
- **Jacques Mistral**, professeur des universités, membre du Conseil d'analyse économique et du Cercle des économistes
- **Olivier Mongin**, écrivain et directeur de la revue *Esprit*
- **Jean Viard**, sociologue et directeur de recherche au CNRS

COLLABORATEURS

- **Xavier Geoffroy**, directeur de cabinet, vice-président de la région Île-de-France
- **Guillaume Llorach**, chef de cabinet du maire de Grenoble
- **Joëlle Merckaert**, directrice de cabinet du maire de Clichy-sous-bois
- **Ismaël Neyme**, directeur de cabinet du président du conseil d'administration de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

SECRÉTAIRES DE SECTION

- **Alain Bocz**, secrétaire de section Soisy-sous-Montmorency
- **Thierry Chatelier**, secrétaire de section du 8^e arrondissement de Paris
- **David Dornbusch**, secrétaire de section à Fontenay-sous-bois (94)
- **Étienne Longueville**, secrétaire de section Sciences Po
- **Frédéric Maupin**, secrétaire de section à Saint Ouen l'Aumône
- **Jérôme Meyer**, secrétaire de section ENS-Ulm
- **Zakaria Zaidane**, secrétaire de section du Plessis-Tréville (94), membre du GSEN PME-PMI-COMMERCE. Il anime un groupe de travail au sein du Parti socialiste sur la fiscalité des PME.

Pourquoi **Inventer à gauche ?**

Dialoguer, inventer, proposer pour que la gauche de gouvernement redevienne ce qu'elle doit être : une force de transformation, d'abord au profit de celles et de ceux que ni la naissance ni la fortune n'ont favorisés ; et, une source d'espérances mobilisant et rassemblant les peuples, au-delà des différences, au-delà des frontières.

Analyser et comprendre, pour proposer.
En mariant la réflexion des experts, la volonté des politiques et l'expérience du terrain, voilà l'ambition d'*Inventer à gauche*.

Réunions, 1^{ères} Rencontres nationales, dîners

UNE RÉUNION DE LANCEMENT AU SÉNAT (JANVIER 2009)

- En présence de Catherine Tasca, Pierre-Yves Cossé, Roger Godino, Richard Lioger, Bernard Spitz, Alain Maurice...
- Publication d'une contribution préparant cette réunion : *"Quelle nouvelle cohérence économique et sociale pour les socialistes ?"*

GROUPES DE TRAVAIL SUR L'ENTREPRISE ET L'EUROPE

La réunion de présentation des travaux s'est déroulée en trois temps (mars 2009) :

- un état des lieux de l'opinion par Roland Cayrol ;
- une présentation des conclusions du groupe de travail : *"Quelle sortie de crise pour l'Europe ?"* ;
- un compte-rendu et un débat sur les propositions du groupe de travail sur *"Le nouveau pacte du travail et de l'entreprise"*.

1^{ères} RENCONTRES NATIONALES D'IAG

Centre des Congrès de Grenoble, 19 septembre 2009 :

- Thème : *"Le parti pris des solidarités"*
- Plus de 300 personnes
- Participation de Pierre Micheletti, Patrick Peugeot, François Soulage, Elie Cohen...
- Interventions de Bernadette Laclais, Laure Déroche, Alain Maurice...
- Réunion plénière autour de Pascal Lamy et François Chérèque.

DES RÉUNIONS THÉMATIQUES

- *"La crise économique et financière"* avec Jacques Mistral (mai 2009) ;
- *"Dix propositions sur l'économie verte"* avec Philippe Jurgensen et Michel Rocard (novembre 2009) ;
- *"La ville, l'avenir du monde ?"* avec Olivier Mongin et Jean Viard (janvier 2010).

DÎNERS IAG

L'objectif de ces dîners est d'interroger un invité-journaliste selon une logique de questions/réponses, de manière à ce qu'il fasse part de ses expériences et analyses dans ses domaines de compétences.

L'invité planche et rebondit aux questions des invités, qui décryptent ainsi ensemble un thème et une actualité. Cela fonctionne au Danemark, en Belgique, au Canada. **C'est une sorte de think tank à l'envers.**

- 1^{er} dîner IAG avec Guillaume Malaurie, ancien rédacteur en chef du *Nouvel Observateur* (novembre 2009). Thème : *"L'économie verte"*.
- 2^e dîner IAG avec Michel Revol, journaliste au magazine *Le Point* (décembre 2009).
- 3^e dîner IAG avec Marcelo Wesfreid, journaliste au magazine *L'Express* (janvier 2010).
- 4^e dîner IAG avec Jean-Marie Colombani, ancien rédacteur en chef du journal *Le Monde*, cofondateur du magazine d'information *Slate.fr* (février 2010). Thème : *"Politique et média : quel avenir ?"*.
- 5^e dîner IAG avec Gilles Leclerc, Président de Public Sénat (avril 2010). Thème : *"Médias, collectivités locales et Union européenne"*.
- 6^e dîner IAG avec Bernard Poulet, rédacteur en chef de *L'Expansion* (mai 2010). Thème : *"Discussion autour de son ouvrage La fin des journaux et l'avenir de l'information"*.
- 7^e dîner IAG avec Luc Bronner, journaliste d'investigation au journal *Le Monde* et auteur de l'ouvrage *La Loi du ghetto* (juin 2010). Thème : *"Les banlieues et la politique de la ville"*.
- 8^e dîner IAG avec Laurent Joffrin, directeur du journal *Libération* (Grenoble, juin 2010). Thème : *"Dynamique des États généraux ; la presse ; la rénovation du Parti socialiste"*.

TRIBUNES

- Tribune “*Inventer à gauche*”, *Libération*, datée du 10 mars 2009 par Alain Bergounioux, Dominique de Comblès de Nayves, Michel Destot, Alain Richard, Bernard Soulage et Catherine Tasca.
- Tribune de Michel Destot “*L’économie verte : le chemin qu’il nous reste à faire*”, *lemonde.fr* (décembre 2009).
- Tribune de Catherine Tasca sur “*Les espoirs déçus de la réforme de l’action culturelle extérieure de la France*” publiée dans le journal *Le Monde* (février 2010).
- Tribune “*Pour retrouver la confiance*”, *lemonde.fr*, datée du 21 avril 2010 par Michel Destot, Catherine Tasca, Alain Bergounioux, Bernard Soulage.
- Tribune de Michel Destot, Aurélie Filippetti, Jean-Marie Le Guen et Michel Sapin, intitulée “*Nos pistes pour la retraite*”, publiée dans le journal *Libération* (juin 2010).

ANNALES DES RENCONTRES DE GRENOBLE

Publication des Rencontres nationales de Grenoble, intitulée “Contributions au débat”, février 2010 (84 pages):

Première partie :

Interventions et comptes-rendus des tables rondes

Matinée :

- Ouverture de Catherine Tasca : “*La solidarité dans la société multiculturelle*”
- 1^{ère} table ronde : “*Outils de solidarité pour une solidarité multiculturelle*”
- 2^e table ronde : “*Les enjeux français et européens de l’économie de la connaissance et de l’innovation*”
- 3^e table ronde : “*La décentralisation, vecteur de solidarités, d’innovations et de démocratie*”

Après-midi :

- Ouverture par Alain Bergounioux : “*Questions au socialisme européen*”
- Réunion plénière : “*Face à la crise écologique, sociale, économique et financière : quel nouveau modèle de croissance*” avec Michel Destot, Pascal Lamy et François Chérèque
- Intervention de clôture de Michel Destot

Deuxième partie :

Contribution thématiques

- “*Pour notre rencontre de Grenoble*” par Alain Bergounioux
- “*Pour une politique d’immigration républicaine et solidaire*” par Catherine Tasca
- “*Pour un programme social écologique*” par Robert Lion
- “*La croissance et la régulation internationale*” par Bernard Soulage
- “*L’économie verte*” par Philippe Jurgensen
- “*Les instruments du développement durable*” par Yves Martin
- “*Note sur l’éducation et quelques chiffres sur l’enseignement de masse*” par Robert Chapuis
- “*Projet social démocrate pour l’entreprise*” par Marc Deluzet
- “*Inventer l’avenir à gauche : nos valeurs au service des jeunes*” par Stéphane Pillet
- “*L’économie sociale et solidaire doit devenir une priorité*” par Claude Alphanéry et Hugues Sibille
- “*Osons l’économie sociale*” par Hugues Sibille

Quelques informations complémentaires

SITE INTERNET

www.inventeragauche.com

- 250 visiteurs uniques par jour en moyenne
- Plus de 7 500 visiteurs uniques par mois

COOPOL

Environ 800 Coopains

TWITTER

240 Followers

FACEBOOK

plus de 1 400 amis

1^{ères} RENCONTRES NATIONALES À GRENOBLE

plus de 300 personnes

RÉUNIONS D'“INVENTER À GAUCHE”

Ces réunions se déroulent en présence d'élus locaux, de parlementaires, d'enseignants chercheurs, de responsables associatifs et syndicaux, de secrétaires de section et de militants du Parti socialiste.

FORMULE DÎNER “INVENTER À GAUCHE”

un dîner par mois

Agenda

MARDI 14 SEPTEMBRE 2010

9^e dîner *Inventer à gauche*

avec **Claude Askolovitch**, rédacteur en chef au *Journal du dimanche*

SAMEDI 2 OCTOBRE 2010

2^{es} Rencontres nationales *Inventer à gauche* à Strasbourg

Inventer à gauche organisera ses 2^{es} **Rencontres nationales à Strasbourg**. Ces Rencontres seront l'occasion de mener un travail sur le thème "La France, l'Allemagne et l'Europe" et de débattre entre **socialistes français et socialistes allemands** au moment où l'Europe traverse difficilement une crise politique, économique, sociale. Nous croyons que c'est grâce à la réunion et aux propositions des partis progressistes que l'ambition et le projet européens pourront retrouver tout leur sens et toute leur vigueur.

Ce colloque se déroulera **samedi 2 octobre** (de 10 h à 18 h 30) en présence de Michel Rocard et Jacques Delors. Günter Gloser (Député, ancien ministre délégué aux affaires européennes), Evelyne Gebhardt (Députée allemande au Parlement européen), Angelica Schwall-Düren (Députée, Vice-présidente du groupe parlementaire du SPD au Bundestag) et Michael Sommer (Président du DGB) sont d'ores et déjà invités par l'intermédiaire de la Friedrich Ebert Stiftung (FES) qui nous accompagne dans ce projet. Cette journée sera donc un moment d'échange entre acteurs politiques, personnalités syndicales et universitaires (français et allemands). Elle aura vocation à s'inscrire dans le cadre de la convention nationale du Parti socialiste sur l'International et l'Europe.

MARDI 12 OCTOBRE 2010

10^e dîner *Inventer à gauche*



Contributions au débat

Inventer à Gauche

1^{ères} rencontres nationales
de Grenoble

19 septembre 2009





Sommaire

Sortir de la confusion par Michel Destot 6

PREMIÈRE PARTIE

Interventions et comptes-rendus des tables rondes

Matinée

Ouverture de Catherine Tasca

La solidarité dans la société multiculturelle 8

1^{ère} table ronde

Outils de solidarité pour une société ouverte 13

2^e table ronde

Les enjeux français et européen de l'économie de la connaissance et de l'innovation 15

3^e table ronde

Quel schéma territorial pour demain ? 18

Après-midi

Questions au socialisme européen
par Alain Bergounioux 20

Réunion plénière

Face à la crise écologique, sociale, économique et financière : quel nouveau modèle de croissance au 21^e siècle ? avec Michel Destot, Pascal Lamy et François Chérèque 23

Intervention de clôture de Michel Destot 30

DEUXIÈME PARTIE

Contributions thématiques

Pour notre rencontre de Grenoble
par Alain Bergounioux 35

Pour une politique d'immigration républicaine et solidaire par Catherine Tasca 37

Note (schématique) sur l'éducation
par Robert Chapuis 41

Quelques chiffres sur l'enseignement de masse . . . 43

Pour un programme social-écologique
par Robert Lion 46

L'économie verte par Philippe Jurgensen 50

Les instruments du « développement durable »
par Yves Martin 56

Perspectives de la croissance écologique
par Bernard Soulage 58

Le patrimoine à l'encan par Catherine Tasca 62

Groupe Entreprise - Rapporteur: Marc Deluzet
Projet social-démocrate pour l'entreprise
Résumé 64

La croissance et la régulation internationale
par Bernard Soulage 71

L'économie sociale et solidaire doit devenir
une priorité par Claude Alphanéry 73

« Claude Alphanéry invente le futur »
par Hugues Sibille et Tarik Ghezali 75

Nos valeurs au service des jeunes
par Stéphane Pillet 77

Programme

1^{ères} Rencontres nationales de Grenoble

Inventer à Gauche

Thème

« Le parti pris des solidarités »

Samedi 19 Septembre 2009

World Trade Center - 5, place Robert-Schuman (à côté de la gare - Europole)

10 H 30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

11 H : OUVERTURE

1^{ères} Rencontres nationales d'*Inventer à gauche* sur
LA SOLIDARITE DANS LA SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE par
Catherine TASCA, ancienne ministre et
1^{ère} vice-présidente du Sénat.

11 H 30 - 13 H : TABLES RONDES

1^{ère} table ronde

Outils de solidarité pour une société ouverte

Animateur

Alain MAURICE, maire de Valence

Intervenants

Laure DÉROCHE, maire de Roanne

Pierre MICHELETTI,

président de Médecins du Monde

Agnès NATON, secrétaire confédéral de la CGT

Olivier NOBLECOURT, adjoint au maire

de Grenoble, chargé de l'action sociale

Patrick PEUGEOT, président de la Cimade,

président d'honneur de La Mondiale

François SOULAGE,

président National du Secours Catholique

...

2^e table ronde

Les enjeux français et européen de l'économie
de la connaissance et de l'innovation

Animateur

Dominique de COMBLES de NAYVES,

avocat et ancien ambassadeur

Intervenants

Elie COHEN, économiste, directeur de recherche au
CNRS et membre du Conseil d'analyse économique

Harlem DÉsir, député européen

Geneviève FIORASO,

députée, 1^{ère} vice-présidente de la Communauté

d'agglomération de Grenoble,

adjointe au maire de Grenoble

Jean-Louis MISSIKA,

sociologue et adjoint au maire de Paris chargé de

l'innovation, de la recherche et des universités

Bernard SOULAGE,

1^{er} vice-président du Conseil Régional Rhône-Alpes,

secrétaire national du Parti Socialiste chargé des

transports et de l'économie internationale

Benoît THIEULIN,

directeur associé de *La Netscouade*

3^e table ronde

Quel schéma territorial pour demain ?

Animateur

Alain RICHARD,

ancien ministre, maire de Saint-Ouen-l'Aumône

Intervenants

Pierre BOURGUIGNON, député-maire de Sotteville-
lès-Rouen, ancien président de l'Association des Maires
de Ville et Banlieue de France (1993-2008)

Bernadette LACLAIS, maire de Chambéry,

vice-présidente de Chambéry Métropole,

vice-présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes

Jérôme SAFAR, 1^{er} adjoint au maire de Grenoble,

conseiller régional Rhône-Alpes

Jean-Pierre SUEUR, ancien secrétaire d'État

aux Collectivités locales et Sénateur

13 H 30 - 14 H 30 : DÉJEUNER

En présence d'**Élisabeth GUIGOU**,

ancienne ministre et députée,

sur le projet de réforme des collectivités locales.

14 H 30 - 15 H

Questions au socialisme européen

par **Alain BERGOUNIOUX**,

historien et directeur de la *Revue Socialiste*

15 H - 17 H : RÉUNION PLÉNIÈRE

**Face à la crise écologique, sociale, économique
et financière : quel nouveau modèle de croissance
au 21^e siècle ?**

avec **Pascal LAMY**,

directeur général de l'OMC

et **François CHÉRÈQUE**,

secrétaire général de la CFDT

17 H

Intervention de clôture de **Michel DESTOT**,

député-maire de Grenoble,

président d'*Inventer à gauche*.



Sortir de la confusion

par Michel DESTOT

Confusion politique, confusion des esprits. Cette rentrée est marquée du sceau de la confusion, comme si, dans cette période où les Français et les Françaises s'interrogent, où ils scrutent avec angoisse des indices de sortie de crise, les signaux venus du pouvoir et des partis politiques ne pouvaient qu'accentuer leur trouble et leur inquiétude.

Qui croire ? Ceux qui parlent, déjà, de l'après crise ou ceux qui redoutent son approfondissement ? Dans notre pays la vérité est difficile à percevoir tant, non seulement, les chiffres semblent sollicités mais les faits eux-mêmes sont utilisés à des fins de propagande. La droite, hélas, est passée maître en la matière !

À l'optimisme entretenu de certains, la réalité de la progression du chômage, celle, toujours plus dure et cruelle, des fermetures d'entreprises, ou pis encore, du suicide de salariés harassés dans leur travail, s'imposent. Pour la première fois, une génération sait que ce qu'elle léguera à la génération suivante sera en recul. Un système écologique dévasté, un dérèglement financier profond, mais qui n'a pas fait perdre de leur arrogance à ceux qui en sont responsables, un univers politique où la démagogie et le populisme sont, sous prétexte de modernité, les vrais moteurs du carriérisme.

Qui croire quand une droite opportuniste s'empare des symboles de la gauche, comme si Jaurès aurait pu se reconnaître, lui, dans un discours et un comportement césaristes ? Qui croire, quand, alors que toute notre énergie doit être tendue vers la rénovation de la formation de gauche, le Parti socialiste, autour de laquelle doit s'organiser le rassemblement des forces de la transformation sociale, on semble retomber toujours dans l'ornière de débats subalternes ? Qui croire, alors qu'il faut aller de l'avant et qu'on vous invite en permanence à regarder l'avenir dans un rétroviseur ?

Soyons simples. Il nous semble clair, qu'aujourd'hui, la première des tâches des socialistes est à nouveau de rendre lisible la situation dans laquelle la France et l'Europe se trouvent. Pour cela il faut que le logiciel de référence du parti d'Épinay soit profondément changé. Comme ses pratiques. Un pas a déjà été accompli, pas suffisamment commenté, avec sa déclaration de principes renouvelée, modernisée, enrichie.

Mais aujourd'hui, il manque cruellement de réponses précises à des questions urgentes, le chemin pour y parvenir et le leadership sans lequel, dans un régime comme le nôtre, le discours reste orphelin.

Après l'université d'été de La Rochelle, nous nous reconnaissons donc pleinement dans la volonté de ras-

semblement et d'ouverture des portes et des fenêtres de la rue de Solférino qu'a préconisée la Première Secrétaire du Parti socialiste. Il faut donc que très vite s'engagent en profondeur les travaux qui doivent nous conduire à proposer à nos concitoyens un projet alternatif, base du contrat qui liera tous ceux et toutes celles, venant d'horizons divers, dont la volonté et la détermination seront de battre le Président sortant.

Les primaires, auxquelles nous adhérons et qui peuvent susciter dynamisme et créativité, ne doivent pas nous faire oublier que sans orientation et projet, la Gauche a bien peu de chances de l'emporter. C'est donc résolument que nous entendons prendre part à cette réflexion et à l'action politique engagée, en apportant sur un certain nombre de sujets des idées et des propositions.

C'est le but de la rencontre que le club **Inventer à Gauche**, que je préside, tient à Grenoble, le 19 septembre. C'est un clin d'œil à l'historique colloque de Grenoble, de 1966, qui a fourni les conceptions sur lesquelles la gauche a pu se fonder, en tout cas s'enrichir, dans les deux décennies suivantes. Débordés par les évolutions du capitalisme, les socialistes, dans la période passée, ont trop peu réfléchi sur la manière dont l'aspiration égalitaire doit prendre en compte la légitimité des aspira-

tions individuelles et tout un ensemble de déterminations nouvelles pour être concrètement mise en œuvre. Nous privilégions, pour commencer, trois domaines, les réalités de la protection sociale, les enjeux de l'économie de la connaissance, avec les fractures qu'elle entraîne, le rôle des territoires.

Pour ce faire, nous pensons que l'importance et la difficulté des problèmes que nous devons affronter demandent une réflexion commune entre les partis politiques, les syndicats, les ONG et les organisations internationales. Un projet socialiste et écologique convaincant, en effet, doit réaliser une bonne articulation entre tous les niveaux de gouvernance, entre le local, le national, le continental et le mondial. Liberté, esprit de responsabilité, solidarité, c'est l'esprit même du socialisme.

Michel DESTOT
Maire de Grenoble
Président d'*Inventer à gauche*

www.inventeragauche.com

Première partie

Interventions et comptes-rendus des tables rondes



Matinée...

Version du 18 Septembre 2009



La solidarité dans la société multiculturelle par Catherine TASCA

Chers amis, chers camarades,
Je veux d'abord vous dire mon plaisir d'ouvrir ces premières rencontres nationales d'Inventer à gauche et de retrouver, à cette occasion, la ville de Grenoble que j'affectionne tant et de saluer son maire, notre camarade Michel Destot.

Solidarité et société multiculturelle. Je m'interroge encore sur la bonne manière de lier ces deux thèmes. Je le formulerai sous forme d'une interrogation : une société multiculturelle peut-elle être solidaire ?

GRENOBLE, VILLE MULTICULTURELLE ET SOLIDAIRE

Grenoble est un bon choix pour traiter à la fois des questions du multiculturalisme et des solidarités car sur ces deux champs il y a une histoire, un réel vécu dans cette ville, dans ce territoire de l'Isère. Le thème des solidarités, qui constitue le fil rouge de cette journée, a été très tôt présent dans la vie grenobloise. C'est un territoire qui a été très marqué, politiquement, par la Résistance et socialement par les courants d'éducation populaire.

Depuis le milieu des années 1960, la ville de Grenoble a développé une vision solidaire de la cité et de la résolution des difficultés économiques et sociales. Faut-il rappeler Hubert Dubedout et les groupes d'action municipale. Grâce à eux, les citoyens ont pu prendre des initiatives locales de proximité, dans un esprit de participation et de solidarité.

Grenoble et la solidarité c'est aussi le développement des politiques de quartiers avec, entre autres, l'expérience du quartier de la Villeneuve qui s'est vraiment attaquée aux problèmes de mixité sociale et culturelle à travers l'habitat et l'école.

Grenoble c'est aussi la maison de la culture qui a pris naissance sur un vaste mouvement associatif, ancré dans l'idée que le partage de la culture est le moyen de souder une communauté, une société. Cette initiative réunissait des personnalités politiques, des associations et le mouvement syndical, dans un esprit de solidarité, d'ouverture sur le monde.

La société multiculturelle est une réalité à Grenoble. Grenoble est une terre d'accueil, de forte immigration, italienne et maghrébine notamment. L'Université de Grenoble, fidèle à cette histoire, a très tôt développé des coopérations avec des pays du Sud.

Alors que depuis longtemps la société est multiculturelle, le regard porté sur l'immigration a évolué, à Grenoble sans doute comme ailleurs. La droite a développé de plus en plus une politique d'immigration très restrictive, conçue du point de vue du seul intérêt national tel qu'elle le conçoit, et présentée comme protectrice d'un certain niveau de vie... Cette politique défensive se nourrit d'arguments d'ordre culturel, on le voit en France, en Italie et ailleurs.

L'idée d'une « incompatibilité » entre les cultures s'est progressivement développée et installée dans le débat public. La vision actuelle de la droite peut se résumer ainsi : les personnes immigrées sont différentes de nous, on respecte leur diversité ; mais en même temps, on les enferme dans leurs spécificités et on laisse se fortifier les communautarismes, vus comme autant de clientèles électorales à flatter.

C'est une vision de court terme, dangereuse pour la République.

La présence de nombreuses personnes d'origine étrangère sur notre sol conduit à réinterroger le sens de la solidarité.

SOLIDARITÉ : RÉCUSER LA COMPASSION

Il faut tout d'abord récuser la compassion.

Au 19^e et jusqu'à la moitié du 20^e siècle, la solidarité s'envisage surtout en termes compassionnels, de la charité bourgeoise à la solidarité ouvrière. Après la seconde guerre mondiale, une étape décisive est franchie. La solidarité est enfin pensée en termes de droits collectifs et d'intérêt général bien compris. La création de la sécurité sociale est la meilleure illustration de cette acception nouvelle de la solidarité, désormais institutionnalisée.

Ma conviction profonde, c'est que les solidarités sont une condition incontournable de la santé de nos sociétés, qui entretiennent, reproduisent et confortent les inégalités, entre les personnes, les territoires, les générations. Nous avons donc besoin de systèmes de correction de ces inégalités si nous voulons rendre nos sociétés vivables.

Or, aujourd'hui, du fait de la crise et du détricotage par la droite des mécanismes de correction mis en place à l'après-guerre, nous nous trouvons sur une mauvaise pente.

Notre société court un vrai risque de régression vers le compassionnel ou l'assurance individuelle. La remise en cause des droits sociaux, de l'hôpital public et donc de l'accès aux soins, la précarité de l'emploi, l'affaiblissement du correctif scolaire avec la dilution des dispositifs de type ZEP et la disparition de la carte scolaire... tout cela contribue à renvoyer les questions de solidarité soit à la capacité de chacun de couvrir ses propres risques, soit à l'assistance des hommes de bonne volonté. Ce sont des adoucisseurs, qui sans être inutiles, sont réellement insuffisants. Les correctifs sont à trouver au niveau institutionnel et global.

INVENTER LES NOUVELLES SOLIDARITÉS

Le défi pour la gauche et les socialistes est de sauvegarder la vision progressiste de la solidarité et de consolider, et d'inventer, les correctifs institutionnels aux inégalités, qui permettent à une société d'avancer dans son ensemble. Je vois au moins quatre domaines dans lesquels il va falloir faire preuve d'inventivité.

1/ Le salariat

Les solidarités dans le monde du travail nécessitent un rééquilibrage des droits entre les employeurs et les salariés. Ce rééquilibrage passe nécessairement par un renforcement des droits des salariés dans l'entreprise, dont la démocratie interne se révèle par trop souvent archaïque.

Nous devons revisiter les lois Auroux de 1982 et marquer de nouvelles avancées dans le champ des institutions représentatives du personnel (IRP). Notre pays a été très conquérant sur ce terrain. Or, aujourd'hui force est de constater qu'une toute petite partie des salariés sont syndiqués. En somme, la solidarité des salariés entre eux ne fonctionne plus.

Nous devons assurer une place réelle aux syndicats dans la direction de l'entreprise, leur permettre de devenir de véritables interlocuteurs et, pour cela leur en donner les moyens par la formation des cadres. En contrepartie, ils seront comptables, aux côtés du management, de la marche des entreprises. Ainsi, on peut espérer revivifier les solidarités salariales.

La mondialisation ne peut être une échappatoire. Au contraire, elle nous oblige à inventer de nouvelles solidarités pour les salariés, en lien avec nos partenaires européens et demain au-delà. Je pense notamment aux problématiques liées à l'instauration d'un salaire minimum en Europe.

Notre proposition d'un salaire minimum dans chacun des pays européens, établi en fonction du salaire médian dans chacun de ceux-ci, traduit cette ambition.

Autre piste des solidarités salariales, la sécurité sociale professionnelle. Elle n'est ni plus ni moins qu'une solidarité entre les travailleurs, ou plus exactement entre ceux qui sont en transition professionnelle et ceux qui ont un emploi.

2/ Les territoires

Nous devons explorer aussi les solidarités territoriales avec toutes les problématiques liées à la péréquation financière. Cette question d'équilibre entre les territoires recoupe la question de la société multiculturelle. Pendant des décennies, l'aménagement du territoire et le développement urbain ont contribué à ségréguer les populations selon leurs origines. Il est clair qu'aujourd'hui une politique de solidarité doit mettre un terme aux ghettos qui se sont constitués. Je ne doute pas que cette question sera évoqué lors de la table ronde sur la décentralisation animée par Alain Richard.

3/ L'international

L'aide publique au développement est souvent présentée comme la meilleure réponse aux distorsions entre les continents et les cultures.

Mais elle bute sur deux problèmes. D'abord, il manque une définition partagée des objectifs de cette aide. Actuellement, les pays du Nord définissent les priorités, et surtout projettent leur modèle de développement sur les pays du Sud, sans se soucier toujours de l'expertise qui peut exister dans ces pays et surtout de la bonne adéquation de nos modèles de développement à ceux-ci. Ainsi,

dans le champ sanitaire, les hôpitaux financés sont calqués sur le modèle de nos grands établissements, alors que ces pays auraient besoin de structures moins lourdes et mieux réparties sur l'ensemble du territoire.

Ensuite, il y a de fortes déperditions dans l'arrivée effective de l'aide. Il est souhaitable que la destination de ces aides dépendent moins du souci de développer le commerce extérieur des entreprises du Nord et vise d'abord à dynamiser une économie réelle dans ces pays. Il est urgent de réviser les objectifs de l'aide au développement, dans le cadre d'une vision partagée, et d'opérer un contrôle efficace des flux financiers.

Parmi les mécanismes répartiteurs, la taxe Tobin pourrait contribuer à renforcer la solidarité internationale, sous réserve d'une juste redistribution de son produit.

Notre solidarité avec les autres pays devrait être aussi intellectuelle : la formation des élites et les dispositifs du retour aux pays d'origine sont terriblement lacunaires. Nous ne faisons pas notre devoir de « partage civilisationnel ».

Il faut rappeler que la plupart des grands leaders aux commandes dans la seconde moitié du 20^e siècle avaient été formés dans nos grandes écoles, dans nos universités, à l'École normale supérieure. Il y a un recul indéniable en ce domaine du fait de l'insuffisance des bourses et des conditions d'accueil en France. Aujourd'hui, on préfère parfois accueillir les « fils de » plutôt que les meilleurs élèves.

4/ L'intergénérationnel

Ici comment ne pas évoquer la personnalité de Michel Philibert, Président de la maison de la culture de Grenoble, philosophe et gérontologue, qui a réfléchi très tôt au devenir des anciens dans notre société. Les anciens qui seront, c'est inéluctable, de plus en plus nombreux dans nos sociétés, du fait de l'allongement de la durée de la vie. C'est un défi puissant qui s'impose à nous et qu'il nous faut anticiper, que ce soit en terme de capacité d'accompagnement et d'accueil ou en terme d'équilibres intergénérationnels.

À ce propos, je voudrais mentionner le sort des travailleurs d'origine étrangère qui, parvenus à l'âge de la retraite, sont placés dans des conditions de vie particulièrement défavorables. Beaucoup d'entre eux ont travaillé leur vie entière dans nos industries, touchant des rémunérations trop modestes pour se loger ailleurs que dans les foyers Sonacotra, dont on cherche aujourd'hui à les déloger.

Il faut penser aussi à tendre la main aux jeunes générations. De ce point de vue un système de bourses efficace, juste et transparent reste à construire. Quant au logement des étudiants et des jeunes travailleurs, c'est un véritable plan Marshall qui doit être urgemment mis en œuvre.

CONCLUSION

Chers amis, chers camarades, je voulais amorcer ainsi nos débats sur les solidarités aujourd'hui. En tout état de cause, la solidarité ne peut pas être soumise au principe « à chacun selon ses moyens », ni renvoyée à un système compassionnel. Dans un monde ouvert elle est une nécessité d'intérêt général pour la stabilité du corps social, faute de quoi, exclusion et violence ne peuvent que croître. Et je ne pense pas seulement aux solidarités matérielles, je pense aussi à la nécessité de politiques culturelles qui permettent de mieux connaître et mieux comprendre les cultures des autres. Les solidarités progressistes sont celles qui donneront l'envie et la possibilité du vivre ensemble. Quand les individus sont victimes du déficit de solidarité, comment pourrait-il s'investir dans leur rôle de citoyens ?

Le vrai vivre ensemble passe par des systèmes des solidarités institutionnelles. C'est un choix fondamental. La perspective est claire pour nous : en présence d'une société inégalitaire et multiculturelle, le parti pris des solidarités doit être réengagé, et le vouloir vivre ensemble retrouvé.

Catherine Tasca

Comptes-rendus
des trois tables rondes

Inventer à Gauche

1^{ères} rencontres nationales de Grenoble

19 septembre 2009



Table ronde n° 1

Les outils de solidarité pour une société ouverte

INTERVENANTS :



Laure DÉROCHE
maire de Roanne



Pierre MICHELETTI
président de Médecins du monde



Olivier NOBLECOURT
adjoint au Maire de Grenoble
en charge de l'action sociale et familiale



Patrick PEUGEOT
président national de la CIMADE



François SOULAGE
président national du secours catholique

Bruno BOUVIER
secrétaire général du comité régional
de la CGT Rhône-Alpes

ANIMATEUR :



Alain MAURICE
maire de Valence

...

Trois principaux thèmes ont structuré les débats et les propositions :

1. GARANTIR L'EFFECTIVITÉ DES DROITS EXISTANTS

- Un constat : les problèmes liés à l'accès aux droits et au respect des droits existants. Avant de mettre en place de nouveaux droits, assurons nous de l'effectivité des droits existants. Certaines mesures ont été prises sans garantie de mise en œuvre : lois DALO et SRU, RSA, CMU complémentaire...

- L'action sociale de proximité mise en œuvre à travers les CCAS doit s'adapter aux nouvelles formes de pauvreté (travailleurs pauvres, familles monoparentales...). De quelle manière ?

- par des outils de redistribution privilégiant le niveau de ressources au statut des personnes : allocations de rentrée scolaire, pass culture, microcrédits...

- par des services publics forts : accompagnement des familles dans la durée, des personnes âgées pauvres ...

- Garantir les systèmes de solidarité :

- sécurité sociale, assurance chômage, emploi public : s'ils ne sont plus capables d'assurer des revenus décents, il n'y a plus d'acceptation sociale pour y contribuer via la redistribution

- soutien à l'économie sociale et solidaire.

2. INVESTIR DE NOUVEAUX DROITS

- Pour les salariés : réinventer la gouvernance au sein des entreprises (quelle participation aux choix stratégiques de l'entreprise ?)

- Pour les étrangers : mettre en place le principe d'égalité des droits → le « droit de résidence » doit impliquer le droit de vote, etc.

- Question des minima sociaux : la logique de ressources vs la logique de revenus (voir ci-dessus)

3. DÉFINIR LA PLACE DE CHACUN DANS UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

- Le rôle de la puissance publique et l'intérêt général sont trop souvent dilués dans l'enchevêtrement des compétences des collectivités publiques
- Le rôle des collectivités locales, qui ont la connaissance des besoins sociaux d'un territoire, dans la définition des réponses (ex. : le « zonage » de la politique de la ville doit être davantage concerté et établi sur la base des besoins sociaux identifiés à l'échelon local)
- La délégation aux associations
 - pour refuser la marchandisation généralisée (service à la personne par exemple)
 - en redéfinissant la complémentarité entre pouvoirs publics et associations : ils sont complémentaires et non concurrentiels. deux types d'association : celles qui interpellent et sensibilisent les politiques, l'opinion, celles qui gèrent (contrat d'objectifs avec les pouvoirs publics).

Un enjeu politique pour la gauche :

Changer le regard de la société sur l'action sociale : le succès du terme « assistanat » tant utilisé par la droite doit collectivement nous interroger sur la manière de réinvestir l'action sociale.

À terme, l'action sociale et la solidarité ne coûtent pas chères, sont même « rentables » et peuvent être mesurées.

À l'éthique de la conviction qui fonde le discours de gauche, nous devons proposer l'éthique de la preuve, de la démonstration.

Table ronde n° 2

Les enjeux français et européens de l'économie de la connaissance et de l'innovation

INTERVENANTS :



Élie COHEN
 économiste, directeur de recherche au CNRS
 et membre du Conseil d'analyse économique



Harlem DÉSIR
 député européen



Geneviève FIORASO
 députée, 1^{ère} vice-présidente de la
 Communauté d'agglomération de Grenoble,
 adjointe au maire de Grenoble



Jean-Louis MISSIKA
 sociologue et adjoint au maire de Paris
 chargé de l'innovation, de la recherche et des
 universités



Bernard SOULAGE, 1^{er} vice-président du
 Conseil Régional Rhône-Alpes, secrétaire
 national du Parti Socialiste chargé des
 transports et de l'économie internationale



Benoît THIEULIN
 directeur associé de *La Netscouade*

ANIMATEUR :



Dominique de COMBLES de NAYVES
 avocat et ancien ambassadeur

...

OBJECTIFS

- Faire le bilan des retards et des possibles de la France, face à l'économie de la connaissance tant sur le plan économique, sociétal qu'environnemental.
- Évoquer la pertinence de la stratégie de Lisbonne.
- Envisager les inégalités liées à l'économie de la connaissance et les risques de ruptures entre les territoires.
- Appréhender les difficultés et les atouts des nouvelles technologies dans l'entreprise et le monde du travail.

ÉTAT DE LIEUX

Alors que l'objectif du traité de Lisbonne était de doter l'Europe de l'économie de la connaissance et de l'innovation la plus développée, l'ensemble des intervenants s'accorde sur les raisons qui ont maintenu la France, et l'Europe, au même niveau dans l'économie de la connaissance entre 2000 et 2010.



Élie COHEN évoque
 - La faiblesse de la politique européenne, d'où un développement des stratégies nationales sans cadre européen.

- Absence d'arbitrage quant aux différents analyses et rapports, d'où une surcharge d'objectifs tous devenus prioritaires : multiplication de politiques contradictoires et fragmentation des aides (métaphore du Mistigri)
- Déperdition de la qualité de la recherche européenne car multiplication des universités.
- Difficulté de passer du stade de la recherche au stade de l'industrialisation.



Jean-Louis MISSIKA, complète cette analyse :

- En pointant l'impuissance de l'état français qui tente par ailleurs d'étendre son pouvoir par une reprise en main technocratique.
- En soulevant aussi le problème de transfert des priorités d'investissements qui ont fortement désavantagé la recherche scientifique et l'innovation.



Harlem DÉSIR soulève
 - La rigidité du modèle européen concentré sur l'équilibre budgétaire,

- L'arrivée de l'euro,
- La stratégie de Lisbonne, issue d'un compromis entre libéralisation et financement a laissé l'Europe se porter plus sur la libéralisation des transports, des télécoms... et non sur l'investissement en matière d'innovation.



Élie Cohen fait un point synthétique et critique sur les objectifs atteints par la France 9 ans après le sommet de Lisbonne sur l'économie de la connaissance et les objectifs à atteindre en 10 ans.

Pas de progression en France en 10 ans dans la part du PIB consacré à la recherche puisqu'il plafonne à 2,4 %, loin des 3 % visés. À titre indicatif, la Corée s'est fixé un objectif de 5 % à 5 ans. Pas d'amélioration de notre productivité par l'innovation, pas de progression du transfert technologique, ni des brevets.

Les raisons sont identifiées et partagées par tous :

- **saupoudrage des aides européennes et nationales** au lieu d'une concentration sur les pôles d'excellence (71 pôles de compétitivité)
- **stratégie nationale des aides mal définie** faute de choix entre des rapports d'experts non convergents voire contradictoires, multiplicité des structures (ex-A2i, FUI, ANR, Oséo, RTRA, instituts Carnot, clusters régionaux, pôles), technocratisation des décisions allant à l'encontre des objectifs initiaux d'initiatives territoriales
- **fragmentation** de la recherche et de l'enseignement supérieur et **déficit du transfert de la recherche en innovation**
- **sous-capitalisation** de nos PMI PME, en particulier technologiques, d'où leur difficulté à atteindre une taille critique (contrairement à l'Allemagne) et leur rachat par des pays hors UE
- mise en place d'un Conseil européen de la recherche (ERC) mais qui ne gère que 15 % d'un petit budget insuffisant (marche pour l'espace) et **manque de projets européens coopératifs**, pas de brevet unique européen et pas de politique de l'innovation harmonisée.

Une idée : développer les coopérations existantes entre territoires nationaux (Régions) et l'Europe pour des **projets de recherche et d'innovation réellement coopératifs** (sans notion géopolitique de retour au pays), en amplifiant simultanément les missions et le budget de l'ERC. L'EIT (European Institute of technology), centre d'innovation en réseau, sans murs) peut être une bonne opportunité.



Jean-Louis Missika a insisté sur la nécessité de **préserver l'initiative locale** aujourd'hui menacée par une reprise en main technocrati-

que de l'État, en particulier pour la définition de pôles de compétitivité et de clusters. Paris/Ile de France, premier pôle de recherche français a ainsi, tout comme Rhône-Alpes, deuxième pôle de recherche national, mutualisé des incubateurs, créé un fonds d'amorçage pour les start-ups, investi dans les projets communs à la recherche publique et privée dans les pôles de compétitivité. Paris/Ile de France a aussi, de façon originale développé avec les laboratoires universitaires des programmes de recherche spécifiques sur l'urbain. Les mutations technologiques suscitent des **mutations sociales à accompagner pour les salariés** : notion de plus value de formation et de qualification associée à une plus grande mobilité professionnelle.

Paris/Ile de France a aussi initié, sur commande publique, des programmes spécifiques liés à des thématiques et projets urbains (habitat, santé, social, urbanisme, mobilité...) avec des laboratoires publics de recherche.

Une idée à retenir : **faire du territoire lui-même un objet de recherche, un démonstrateur d'innovation urbaine, sociale, sociétale.**



Harlem Désir a expliqué que le Parlement européen s'était concentré dans le dernier mandat sur la **rigueur des équilibres budgétaires et les normes environnementales et sociales.**

La stratégie de Lisbonne a résulté d'un compromis entre réformes et investissements : libéralisation des chemins de fer, directives services, télécoms **La politique d'innovation européenne reste à construire et sera l'enjeu du mandat qui démarre.** D'ici 2020, les investissements dans les réseaux, les infrastructures, vont se développer. L'enjeu pour les socialistes et progressistes est bien de réaliser l'association entre innovation sociale et technologique en s'appuyant sur les préoccupations environnementales pour créer des emplois innovants dans les technologies vertes. **Un projet d'innovation à l'échelle européenne qui allie excellence de la recherche, excellence environnementale et excellence sociale.**



Benoît Thieulin, en s'appuyant sur son expérience de concepteur de blog politique interactif, a plaidé de façon convaincante en

faveur d'un **internet citoyen au service d'une société plus conviviale, plus démocratique**, privilégiant la réflexion et les échanges au zapping télévisuel. Technologiquement, notre pays a les infrastructures de réseau et

les compétences nécessaires et l'utilisation croissante des logiciels libres et des systèmes ouverts (cloud computing, etc) rend plus accessibles leur utilisation. Les obstacles sont plutôt culturels, et la préoccupation est d'éviter de renforcer des clivages et de partager une culture d'échanges commune. Un point de vigilance : les problèmes de sécurité accrus liés à la complexité des systèmes informatiques.

Loin d'être un facteur d'exclusion, internet est un facteur de lien intergénérationnel (cf le succès des sessions d'apprentissage à l'utilisation d'internet pour les seniors) **et de mixité sociale** par les échanges qu'il facilite. De même que le travail sur écran se généralise puisqu'il concerne aujourd'hui 30 % des salariés français.

Un idée : les technologies internet seront demain toutes disponibles sur les téléphones mobiles, accessibles à l'utilisation par le plus grand nombre, y compris dans les pays pauvres émergents. **Internet comme mode de péréquation culturelle, économique, de lien social et d'échanges dans le monde ?**



Geneviève Fioraso insiste sur la **dynamique territoriale indispensable à l'innovation** et qui dépasse le débat posé de façon souvent trop binaire entre pôles d'excellence ciblés et saupoudrage territorial. Une politique d'aménagement du territoire intelligente prend en compte à la fois **l'efficacité et la lisibilité** liées à la centralisation des investissements sur des **pôles d'excellence et leur mise en réseau** pour irriguer l'ensemble du territoire. **L'innovation est multiple** et ne relève pas forcément du transfert technologique : il y a aussi une innovation de services, une innovation sociale, sociétale. Chaque territoire peut donc s'appuyer sur ses points forts pour développer un projet fort, qui mobilise les ressources du territoire tout en s'adressant à l'international, ouverture facilitée par les technologies de l'information, en particulier internet.

Par ailleurs, la **première cause d'exclusion de la société de la connaissance reste liée à l'inadéquation de la formation initiale et continue**. La France est lanterne rouge en Europe pour le chômage des jeunes et est championne de l'échec scolaire. La gauche doit susciter des états généraux de l'éducation pour promouvoir une école de la réussite (ce que la Finlande a fait avec succès il y a 15 ans), avec des méthodes pédagogiques intégrant les technologies de l'information. Cela signi-

fie aussi l'intégration progressive du modèle spécifique des grandes écoles dans l'université, notamment dans le cadre des plans campus qui doivent mettre notre pays aux normes internationales.

Une idée : **inciter l'Europe à soutenir**, au-delà des règles de concurrence qui prévalent aujourd'hui et freinent la coopération européenne, **des projets coopératifs innovants** (recherche et développement et regroupements industriels) et ainsi peser dans la concurrence internationale, **en privilégiant ceux favorisant la lutte contre le réchauffement climatique et le progrès social (santé, éducation, environnement, communication...)**.



Bernard Soulage insiste sur le **cadre européen de limitation des déficits budgétaires**, à l'inverse des États-Unis qui laissent filer

la dette, qui a considérablement **limité les ambitions de l'Union Européenne en matière d'investissements dans la recherche coopérative et l'innovation**.

Il insiste à son tour sur **l'effort à porter sur la formation initiale et continue**, dans l'esprit d'un parcours professionnel sécurisé. Dans ce cadre les nouvelles technologies peuvent être non pas un facteur de clivage, mais au contraire d'intégration : les jeunes des quartiers ont une connaissance intuitive de l'informatique (par l'usage des consoles et téléphones mobiles) et des jobs dans les services informatiques de la Région Rhône-Alpes ont ainsi pu leur être proposés avec un accompagnement de formation « sur le terrain ».

Une idée : préoccupé par les **conditions de travail et le stress des salariés** soumis à des changements technologiques et organisationnels brutaux il **propose que la gauche travaille en priorité sur tous ces thèmes**.

...

En conclusion, chacun s'accorde sur la pertinence de l'initiative locale, relayée et coordonnée à l'échelon européen, dans une vision internationale, pour construire une innovation au service du développement durable dans ses trois dimensions : économique, environnemental et social. La « boîte à outils » est là : seule une volonté politique, partagée avec les citoyens et les salariés, permettra de l'utiliser de façon coopérative et efficace.

Table ronde n° 3

Quel schéma territorial pour demain ?

INTERVENANTS :



Bernadette LACLAIS
 maire de Chambéry, vice-présidente
 de Chambéry Métropole, vice-présidente
 du Conseil Régional Rhône-Alpes



Jérôme SAFAR
 1^{er} adjoint au maire de Grenoble,
 conseiller régional Rhône-Alpes



Jean-Pierre SUEUR
 ancien secrétaire d'État aux Collectivités
 locales et Sénateur

ANIMATEUR :



Alain RICHARD
 ancien ministre,
 maire de Saint-Ouen-l'Aumône

...

Préserver l'échelon de la commune si cher aux concitoyens, faire disparaître progressivement les départements et introduire le Suffrage Universel Direct dans les élections communautaires : tels sont les objectifs sur lesquels les participants à la table ronde animée par Alain Richard se sont accordés de manière unanime.



Pour opérer cette réorganisation aujourd'hui indispensable, **Jean-Pierre Sueur** «*rêve d'un système à plusieurs étapes*» : mise en place du Suffrage Universel Direct dans les communautés urbaines et les communautés d'agglomérations dans un premier temps, puis dans les communautés de communes. Et pour éviter que cela engendre une élection supplémentaire, «*on supprime le Suffrage Universel Direct pour l'élection du Conseil Général. On y envoie alors des représentants des communautés. Parallèlement on fait des régions solides. De proche en proche, les agglomérations se dotent des compétences du département. En 30 ans, on recompose les territoires*».



Pour **Bernadette Laclais** les **compétences des départements doivent être réévaluées.**

Dans les années 80, au moment de la reconstruction du pays, il était normal de répartir les coûts entre les collectivités. Ainsi, les écoles ont été attribuées aux communes, les collèges aux départements, les lycées aux régions. Aujourd'hui cela n'a plus de sens. Par ailleurs, il y a un décalage préoccupant entre l'importance dans le débat au Conseil Général des problématiques urbaines liées aux «*quartiers*» et le poids des représentants des communes rurales.



Jérôme Safar met en avant lui de son côté l'importance des territoires de développement : «*Demain l'axe Valence-Grenoble-Chambéry aura tout son sens*».

Il est indispensable **d'élaborer à plusieurs un véritable projet de territoire, de répartir les compétences** et d'aboutir à un maillage urbain qui permet au citoyen d'accéder en peu de temps à tous les services publics (santé, culture...). On ne peut y échapper : face à l'urbanisation croissante généralisée, une nouvelle organisation des échelons territoriaux est nécessaire «*pour que la France pèse encore au niveau mondial*».

Tout cela doit évidemment se faire **en lien avec l'État**. Mais la confiance doit être retrouvée et de nouveaux contrats territoriaux définis : «*oui à l'État et oui à la décentralisation. L'État doit rester dans ses missions régaliennes, il a un rôle d'organisateur stratège*». Si le poids des communautés urbaines augmente, celui de l'État ne doit pas se déliter.



Alain Richard souligne lui l'importance **d'impliquer les citoyens**. Leur participation ne doit pas se traduire que dans les échéances électorales, elle doit être «*un dialogue quotidien*».

Enfin, le **projet du Grand Paris** sera pour nos villes un territoire d'expérimentation. Il faut s'y intéresser et ainsi anticiper sur ce qui se passera dans nos territoires dans quelques années.



Après-midi

GRENOBLE, 19 septembre 2009



Questions au socialisme européen

par Alain BERGOUNIOUX

I.

S'il y a un point d'accord sur la situation du socialisme européen – partis socialistes, sociaux-démocrates, travaillistes quel que soit le nom qu'on leur donne – c'est qu'il est dans une position difficile.

L'interrogation est de savoir s'il s'agit du déclin irréversible d'une forme politique qui a rempli son rôle historique ou d'un point bas dans un cycle politique qui a connu aussi des points hauts comme il y a dix années. La tentation est forte de penser que nous sommes à un point de rupture compte tenu de la nouveauté du contexte pour nos pays européens – dit en peu de mots, la nécessité de concevoir et de bâtir un autre type de développement économique et social dans un monde globalisé où les rapports de force changent au détriment des pays européens et dans des sociétés qui connaissent des transformations structurelles importantes. La crise actuelle du capitalisme devrait redonner tout son rôle au socialisme démocratique, prometteur de la régulation et de la redistribution. Mais, jusqu'à aujourd'hui, cela ne paraît pas être le cas.

Pourquoi ?

Je vous propose d'entrer dans cette question non pas par des considérations générales ou trop étroitement françaises, mais en partant des difficultés concrètes que rencontrent les partis socialistes, sociaux-démocrates, travaillistes, à partir d'un examen des situations électorales actuelles dans les pays européens.

II.

Trois enseignements peuvent être tirés des dernières élections européennes et législatives récentes dans les 27 pays européens :

1) Le socialisme démocratique a perdu son caractère dominant dans ses anciens fiefs, les 15 pays les plus anciens de l'Union européenne, même si son influence s'étend désormais sur l'ensemble de l'Europe, les 27 pays, à un

niveau moyen cependant et dans une situation politique changeante.

2) La concurrence avec des partis situés à gauche de la social-démocratie, des partis populistes d'extrême droite, des partis écologistes, des partis libéraux, selon les pays est une donnée, mais les partis du socialisme démocratique demeurent la force de gauche la plus importante sans qui il n'y a pas d'alternance.

3) Le point peut être le plus préoccupant est que les partis socialistes, à de rares (petites) exceptions près, ne tirent pas profit de l'exercice du pouvoir et en pâtissent beaucoup plus que les partis de droite.

Pourquoi le pouvoir d'attraction et de mobilisation du socialisme européen s'est-il affaibli ?

C'est qu'il affronte cinq défis concrets qui créent des tensions fortes dans les conditions électorales qu'il tente de rassembler.

III.

Le premier défi concerne l'organisation et le fonctionnement actuels des sociétés européennes.

L'œuvre historique des socialismes européens a été de bâtir dans leurs sociétés nationales des États sociaux appuyés sur des institutions fortes et représentatives, partisanes, syndicales, associatives. Ils ont privilégié l'organisation de la société en grands intérêts conflictuels capables de s'équilibrer. La démocratie politique et la démocratie sociale s'additionnèrent pour faire des gouvernements socialistes des représentants majoritaires du salariat organisé. Ces expériences ont été différentes, achevées comme dans les pays nordiques ou inabouties comme en France, ou à peine ébauchées comme aujourd'hui de pays de l'Europe orientale. Ce sont ces compromis qui aujourd'hui sont ébranlés sous les effets de la mondialisation, des divisions internes du monde du travail, des évolutions structurelles des sociétés, etc. Les partis et les syndicats également perdent leur capacité

d'organiser la société, et par là-même de bien la représenter dans son ensemble et dans sa diversité. Cela rend plus difficile l'exercice des politiques gouvernementales. Les partis socialistes agissent désormais principalement dans et par l'opinion publique. Leur spécificité et leur force qui consistaient d'être à la fois une force politique et une force sociale se sont érodées. La première série de questions tient donc dans la manière dont aujourd'hui et demain les partis socialistes peuvent retrouver un ancrage dans leurs sociétés. Ce problème est souvent occulté. Mais il est pourtant fondamental si l'on prend en compte ce qu'ont été les conditions de possibilité des compromis sociaux-démocrates.

Le second défi vient des conditions dans lesquelles les politiques de redistribution, qui sont au cœur de légitimité des politiques socialistes, peuvent être menées dans un monde que les réalités de la mondialisation économique transforment en profondeur.

Les politiques généreuses de redistribution menées par les socialistes européens se sont appuyées sur la croissance des richesses nationales. Or, les pays européens, avant même la crise actuelle, ont connu une réduction sensible de leur taux de croissance, ralentissement qui a toutes les chances d'être durable. La question du financement de l'État social se pose désormais de manière cruciale d'autant que les gouvernements sont face à la nécessité d'assurer la compétitivité de leurs économies. Et alors qu'il s'avère difficile de réduire les dépenses sociales, de nouveaux besoins surgissent pour la grande vieillesse, par la petite enfance, contre les ghettos urbains, etc. Les droites concentrent leurs politiques sur la baisse des coûts de production des charges, des impôts et le contrôle des salaires, mais tentent de réduire également les dépenses sociales en étendant la notion de responsabilité individuelle. Les gouvernements sociaux-démocrates éprouvent là les difficultés les plus grandes – comme l'ont marqué les effets de la mise en œuvre de l'agenda 2000 du Chancelier Schröder en Allemagne. Si les socialistes veulent maintenir la dimension redistributive de leur action, les ressources nécessaires seront d'un montant important et, dans une période de faible croissance, quand les finances publiques sont exsangues, et les marges de manœuvre fiscales faibles, impliqueront un redéploiement des dépenses de l'État – ce qu'il est difficile de faire pour des partis qui ont dans leurs électors une présence notable de fonctionnaires.

Le troisième défi porte sur le rapport à la communauté et à l'identité nationale.

La protection sociale s'est développée dans le cadre des États nationaux. Son financement dépend de l'accord des populations pour ce faire. Plus les populations sont unies par un sentiment national que ne menacent pas les différents clivages ethniques, religieux, sociaux, régionaux, plus le consentement à l'impôt est possible. Or, les sociétés européennes subissent depuis quelques années des transformations de plusieurs types qui rendent plus difficile le « vouloir vivre ensemble » – ce qui rend moins acceptés les mécanismes nationaux de redistribution. Trois types de transformation sont particulièrement marquants : l'individualisation des sociétés, consécutive à leur enrichissement même, l'immigration, qui accélère la diversification des sociétés, la volonté, plus ou moins radicale selon les pays, d'autonomie voire de sécession de régions et de communautés territoriales. Les cas sont dans tous les esprits. Face à ces trois processus de fragmentation et de diversification des sociétés, pouvant déboucher sur des conflits, les socialistes sont mal à l'aise. Les questions importantes de l'identité, dans une période de crise et de bouleversements multiples donnent un avantage aux droites et aux extrêmes droites, voir aux gauches populistes, qui ont un discours en phase avec ces préoccupations. Certes, peu à peu, les gouvernements socialistes les ont pris en compte et ont tenté d'y répondre. Mais, leurs discours et leurs politiques équilibrés créent des tensions dans leurs valeurs mêmes et dans leurs coalitions électorales – créant ainsi des dilemmes politiques peu aisés à surmonter. Le socialisme européen se trouve devant la nécessité de bâtir un « récit » du changement et de la bonne société dans laquelle le peuple peut trouver sa place, en liant l'identité à une citoyenneté partagée.

Le quatrième défi est celui de la construction européenne, donc de la mondialisation.

Si les partis socialistes partagent un idéal européen commun, ils agissent dans un cadre national. La notion même de « socialisme européen » traduit aujourd'hui une réalité incertaine. La question de la reconduction de José-Manuel Barroso à la tête de la commission européenne, avec les contradictions qu'elle montre entre les partis du PSE a invalidé partiellement l'effet de l'adoption du *Manifesto* et jette, après le vote au Parlement européen, un doute sur les volontés politiques communes des partis socialistes européens. Rien n'assure qu'une fois le

gros de la crise surmontée, les désaccords sur les politiques de régulation ne ressurgissent pas. C'est ainsi le principe même et les réalisations d'une Europe politique qui continuent de faire problème au sein de la famille socialiste européenne. Derrière des objectifs généraux, il n'y a pas les mêmes visions des politiques à mener dans la mondialisation ni du point de vue économique pour définir les règles qui s'imposent aux marchés financiers, ni du point de vue de la politique internationale, principalement dans les rapports avec les États-Unis pour définir une véritable défense européenne. Le projet fédéraliste, qui animait encore au moment du Traité de Maastricht plusieurs partis socialistes, a perdu beaucoup de sa force. Le PSE n'est pas aujourd'hui un parti, mais une simple confédération de partis. Les dirigeants des partis socialistes semblent se faire à l'idée qu'il est difficile de dépasser le cadre intergouvernemental. Or, le cadre national n'est plus adapté à la solution des grands problèmes actuels et l'existence d'un acteur européen puissant est indispensable. Il n'y a rien donc rien de plus urgent que de remettre sur le métier les conditions d'un véritable projet politique européen.

Le cinquième défi est celui de l'adaptation des partis socialistes en tant qu'organisations aux transformations du fonctionnement des démocraties représentatives.

Les transformations concernent l'ensemble des partis politiques, mais le défi est plus grand à relever pour les partis socialistes, compte tenu de leur identité originelle. Elles peuvent se résumer ainsi : personnalisation du pouvoir – présidentialisation en France, poids déterminant de l'opinion, influence décisive des grands médias, volatilité électorale. Les partis et les candidats sont obligés, quelle que soit la fidélité partisane d'une proportion encore importante de leurs électeurs, de construire leur électorat à chaque élection, de s'adresser à des populations différentes socialement et culturellement. La question du « leadership » qui a toujours été important, est devenue essentielle, car le message partisan passe de plus en plus par le leader. Les « démocraties du pu-

blic » donnent une place croissante à la relation directe candidat-électeur, une relation qui fonctionne de plus en plus dans les deux sens du fait de l'influence des sondages et de l'intervention des électeurs dans les nouveaux médias. Le rôle majeur des partis généralistes, que sont les partis de gouvernement, est alors le choix d'un leader qui puisse les faire gagner pour conserver leur crédibilité gouvernementale. Cette évolution n'est pas aisée pour les partis socialistes de culture parlementaire. Ils subissent cette évolution et se résignent à l'accompagner. La tâche est plus simple pour les partis de droite qui ont moins de mal à accepter, voire à valoriser l'existence et l'action d'un « chef ». Les partis socialistes sont ainsi confrontés, à côté de la nécessité de redéfinir leurs lignes et leurs programmes politiques, à la nécessité de se réformer eux-mêmes pour retisser des liens avec les électors. Cela explique bien des tensions internes, aujourd'hui, voire une certaine démoralisation.

* *
*

Ce sont donc des problèmes lourds que doit affronter le socialisme européen. Ils sont cependant de nature différente. Mais, une fois identifiés, ils ne sont pas insurmontables. Tout demeure ouvert pour le socialisme démocratique, si elle sait, à la fois, actualiser sa pensée, trouver une critique pertinente du marché, formuler un nouveau « récit » politique pour porter l'exigence de solidarité qui le justifie, et transformer ses organisations, c'est-à-dire son articulation aux populations qu'il veut représenter. La chance des partis socialistes est qu'ils sont encore dans la plupart des pays de l'Union, les partis de l'alternance avec les droites ou en tout cas les partis sans lesquels elle ne peut se produire. Aucune force nouvelle, à l'échelle de l'Europe, ne paraît en situation de les remplacer. Un déclin durable laisserait plutôt place à une fragmentation politique à gauche qui favoriserait une durable domination des droites. Il faut donc « sauver les partis socialistes » !

Réunion plénière autour de
Pascal Lamy et
François Chérèque

animée par
Michel Destot



1^{er} thème

De quelle crise parle-t-on ?



Michel Destot : Nous allons aborder le premier point : Comment devons-nous caractériser la crise actuelle ? L'objectif est à mon avis de bien souligner l'hétérogénéité des situations en fonction de l'échelon national, européen et international.



Pascal Lamy : Cette crise est avant tout une crise du capitalisme globalisé. Il en y a eu par le passé et il y en aura d'autres. Le système, en lui-même, est instable.

La matrice de cette crise est avant tout un défaut de régulation globale en matière de finance.

La solution est de combler ce manque en adoptant des règles au plan mondial. Par exemple, les bonus et les paradis fiscaux. Mais l'important est surtout d'agir sur le renforcement des règles prudentielles.

Mon sentiment est qu'il y a un gros risque que la panique de l'année dernière n'aboutisse qu'à des mesures insuffisantes. La sortie de crise dépendra surtout des nouveaux acteurs sur le plan mondial (notamment la Chine, l'Inde, et l'Indonésie) pour arbitrer les débats entre les européens et les États-Unis.



François Chérèque : J'adopterai une analyse davantage hexagonale que celle de Pascal Lamy.

Premier point, il faut sortir de la vision mécanique des événements qui se sont déroulés depuis un an (une crise financière puis une crise économique et enfin une crise sociale). Cette vision accrédite en effet l'idée d'un juste retour des choses. Or, la crise est globale.

Son origine américaine et son caractère global ne doivent cependant pas cacher nos faiblesses politiques en France ainsi que la faiblesse de la construction européenne, notamment de la social-démocratie sur le continent.

Deuxième point. D'abord, il existe de grandes inégalités entre salariés face à la crise, inégalités aux dépens des plus fragiles.

Ensuite, j'ai pu constater, au cours de mes rencontres avec les salariés, un sentiment d'incompréhension vis-à-vis de la crise (elle est impalpable, ses effets pas assez visibles).

Pour revenir sur la globalité de la crise, le premier plan de lutte contre le chômage en France date de 1975. C'est ainsi que la génération actuelle des dirigeants syndicalistes dont je fais partie n'a jamais connu une période de plein emploi. Donc de quelle crise parle-t-on ? Il faut englober la situation.

Autre élément d'analyse : où se situent les inégalités dans la crise ?

Le rapport Cotis sur le partage de la valeur ajoutée est un bon rapport.

Les inégalités se creusent en premier lieu dans le salariat (sur le partage de la valeur ajoutée). De même, dans la répartition du travail avec une forte protection d'un côté et une forte précarisation de l'autre.

En second lieu, les actionnaires ont surtout reçu les dividendes aux dépens des investissements comme la R&D.

Troisième spécificité, une nouvelle organisation du travail ; les salariés constituent aujourd'hui une variable d'ajustement face à la crise.

Il faudrait ajouter la précarité, et le problème des jeunes dans le monde du travail (entrée sur le marché du travail et participation dans le syndicalisme).



Michel Destot : Nous sommes dans une ville où il y a eu des difficultés avec l'entreprise Carterpillar qui a été victime de la crise financière.

Une question se pose dans le débat public : avons-nous insisté – avec suffisamment de force – sur les dérives du capitalisme international ?

De plus, vis-à-vis des pays du sud, peut-on parler d'accroissement des inégalités ?



Pascal Lamy : Le développement des pays émergents depuis les 25 dernières années a été très inégal. L'éventail des rémunérations

a explosé dans les nouveaux pays industrialisés (Chine, Inde). En dehors des pays émergents, il reste l'Afrique. Nous sommes face à un paradoxe dans les pays émergents (paradoxe pour nous occidentaux). D'un côté, l'énorme diminution de la pauvreté ; de l'autre côté, l'augmentation des inégalités. Paradoxe pour nous occidentaux car ces pays n'ont pas identifié le problème des inégalités comme un problème politique. Ils ont d'abord mis la priorité sur la lutte contre la pauvreté.

De plus, les instruments destinés à réduire les inégalités (comme une politique fiscale par exemple) sont peu utilisés dans les pays émergents.

Dans les pays occidentaux, le sentiment d'une concurrence biaisée avec des pays à bas coûts domine. Or, une grande partie de ces différences salariales se justifient par des différences de productivité sur le plan économique. L'idée d'une concurrence exacerbée des bas salaires est économiquement inexacte.

Le temps pour ces pays émergents d'adopter des politiques de réduction des inégalités sera long (même si le débat débute en Chine) mais il s'avère indispensable pour une convergence.

Pour résumer, dans les pays émergents, les inégalités ont augmenté du fait de la globalisation (même si la pauvreté a reculé dans le même temps). L'accroissement des inégalités s'est réalisé au sein même des pays et entre les pays.



François Chérèque : Sur les inégalités entre pays, il est indéniable que les pays africains décrochent.

Il faut pourtant faire attention sur la recherche de solutions à la crise. En effet, les règles futures ne doivent pas aboutir à des formes de protectionnisme. Sur l'affaire de Caterpillar, il est certain que nous, les syndicats, nous n'avons pas parlé assez fort. Ce problème pose le débat sur les modalités de la régulation.

Les positions entre les syndicats sur la gouvernance des entreprises sont différentes. Mais cela nous donne l'occasion de nous interroger sur quel lien de régulation faut-il créer au sein de l'entreprise ?

Il convient de remettre au premier plan la question des lieux de discussions entre les salariés et la question de la gouvernance de l'entreprise, notamment sur les décisions relatives aux futures orientations de l'entreprise ? Ainsi en matière de gouvernance, je suis défavorable au droit de veto demandé par la CGT ; je suis en revanche davantage favorable pour une démarche de « co-proposition » dans les orientations de l'entreprise.



Michel Destot : Ceci constitue une bonne transition pour la deuxième partie du débat.

2^e thème

Quel rôle pour l'échelon local dans une société mondialisée ?



Michel Destot : Nous vivons dans une société mondialisée. Tous les défis se posent à l'échelle mondiale. Pourtant, comment pouvons-nous nous saisir de ces questions au niveau local ?



François Chérèque : D'abord, il convient de distinguer le structurel du conjoncturel pour analyser le rôle du territoire. Je vais d'ailleurs utiliser un exemple pour souligner le rôle conjoncturel de l'échelon local. Les régions sont quasiment dirigées par le même parti. La CFDT a montré sa volonté de proposer des formations aux personnes exposées au risque de licenciement (afin de garder leurs forces de production). Ainsi, une ou deux régions ont participé à ce projet (dont la Franche Comté). Si toutes les régions s'étaient organisées selon cette optique, de manière globale et collective, cela aurait été non seulement efficace mais également visible à un an des régionales. Or, et je le regrette, les régions n'ont pas été présentes au niveau global sur une réponse conjoncturelle à la crise. Deuxième exemple, la loi sur l'autonomie des universités. Les régions auraient pu y participer davantage, les outils existent. Dernier exemple, le débat sur les solidarités territoriales, comme la taxe carbone, les régions pourraient revendiquer leur droit. Les outils existent aussi.



Michel Destot : Tu as raison, mais pour les grandes villes nous l'avons fait avec un geste fort qu'il a fallu soutenir avec courage devant les électeurs : la hausse de la fiscalité locale. Nous aurions aimé qu'il y ait un relais national alors que nous avons été stigmatisés sur notre choix de soutien à l'investissement et aux politiques de solidarité.



François Chérèque : C'est juste. Mais ce que je veux souligner c'est l'importance des lieux de dialogue pour une réponse globale et efficace.



Pascal Lamy : Je souhaite rebondir sur ce point et évoquer le texte d'Alain Bergougnoux sur le socialisme européen. Il existe aujourd'hui un problème sur les deux leviers classiques de la social-démocratie : la solidarité et la régulation. Au XX^e siècle, la combinaison des deux se réalisait dans le cadre de l'État Nation. Aujourd'hui, c'est plus difficile compte tenu de l'explosion du périmètre de la solidarité et de la régulation.

Le défi consiste à revisiter les deux instruments à la lumière des problématiques et des contraintes actuelles. La solidarité est l'instrument pour lequel c'est le plus compliqué. Tout mécanisme de solidarité est fondé sur une logique d'appartenance, voire d'identité. C'est une réalité anthropologique. Il faut la mettre en question pour trouver le bon périmètre de solidarité. Les socialistes doivent par conséquent réfléchir à cette question en ayant à l'esprit que les autres pays y ont eux-mêmes pensé. Selon moi, l'approche par les droits est plus fructueuse que l'approche par les mécanismes. S'agissant de la régulation, la tâche est moins compliquée ; la réflexion par périmètre est plus facile. Dernier point, ces enjeux de solidarité et de régulation sont inévitablement liés. La régulation ne pourra se faire sans parler de solidarités avec d'autres forces politiques que celles de la social-démocratie européenne (par exemple, sur les réunions environnementales avant Copenhague). La régulation ne sera possible que par l'intégration de ces nouvelles forces politiques et sociales. Il faut accepter que solidarité et régulation aillent de pair.



Michel Destot : Nous allons aborder les questions posées par les participants à notre réunion.

Sur l'OMC, il existe un organe de règlement des différends à l'OMC. Il s'agit d'un organe de régulation. Comment se passe la communication sur cet organe ? Peut-on dire que l'OMC est une instance de régulation ? Quelle relation l'OMC entretient avec les mouvements altermondialistes ?



Pascal Lamy : L'OMC a une force de régulation plus grande que celles des autres organisations internationales. Ceci tient d'abord à

l'histoire. Ce qui distingue l'OMC c'est un savoir-faire dans la régulation grâce à un organisme de règlement des conflits qui n'existe pas ailleurs. Pourquoi ? Sans doute parce que le développement du commerce international est essentiel pour ce capitalisme de marché. Ce qui ne veut pas dire que les règles du commerce priment sur celles de l'environnement, de la santé ou du social. Sur les relations avec les altermondialistes. Leur erreur n'est pas dans les pistes suggérées sur les enjeux de la régulation. Le problème c'est quand ils prônent la fermeture, tandis que les pays émergents poussent à l'ouverture plus grande des marchés.

Pour la taxe carbone par exemple, l'idée d'une taxe aux frontières n'est pas à rejeter *a priori*. Tout dépend des modalités. En termes de compétitivité, il y a des plus et des moins, mais il s'agit surtout de savoir si c'est faisable selon les paramètres utilisés. Il convient notamment de noter que certaines usines chinoises sont (ou seront) capables de produire avec de plus faibles émissions de gaz à effet de serre que les industries française ou européenne, vieilles de plusieurs décennies, et par conséquent plus polluantes. Je m'interroge ainsi pour savoir quels pays paieraient in fine la taxe aux frontières ?

De plus, si nous voulons un accord à Copenhague, il faudra sûrement des compromis vis-à-vis des pays émergents.



François Chérèque : Tout ce débat sur les modes de régulation est prégnant dans tous les secteurs. Ainsi, les difficultés existent

aussi dans le syndicalisme, à travers par exemple le débat sur le protectionnisme. D'ailleurs, il faut souligner que dans les pays où le socialisme est plus fort, les syndicats sont les plus protectionnistes.

Pour les régions, je tiens à préciser que si l'intervention des collectivités dans l'emploi est importante, le problème fut surtout un manque de coordination à l'échelle nationale, plutôt qu'une absence des interventions régionales.

3^e thème

Quel nouveau modèle de développement ?



Michel Destot :

Une interrogation en conclusion. Peut-on parler de l'émergence d'un nouveau modèle de développement ?



François Chérèque :

Un nouveau modèle est possible au niveau de l'entreprise. Je vais essayer pour ma part de dégager un nouveau modèle à ce niveau. Il faut revisiter tous les contrats de l'entreprise avec son environnement. Il s'agit de renouveler les relations entre le travail, le capital et l'environnement de l'entreprise.

Les contrats de l'entreprise sont au nombre de quatre. D'abord, avec les actionnaires ; ensuite, avec les consommateurs ; troisièmement, avec l'environnement ; enfin, avec les salariés. N'oublions pas que le lieu de la construction du contrat n'est pas uniquement dans l'entreprise mais dans l'environnement de celle-ci, compte tenu du phénomène de sous-traitance ou d'externalisation.

À propos de la régulation, j'espère une régulation financière. Néanmoins, ne va-t-elle pas être suivie d'une dérégulation sociale et environnementale ? C'est ce qui se passe déjà en France : Nicolas Sarkozy demande des progrès en matière de régulation financière, mais il réalise dans le même temps une dérégulation sociale et institutionnelle. Il nous faut trouver un nouveau mode de production.

En France et dans l'Union Européenne, le défi du syndicalisme est posé. Cela doit devenir un vrai choix pour les salariés. Je regrette d'ailleurs que ce soit Nicolas Sarkozy qui ait mis en place la réforme de la représentativité syndicale, et non les socialistes.

Pourquoi le taux de syndicalisation est-il si bas ? Il existe d'abord un problème de légitimité de l'institution (qui ne repose pas suffisamment sur l'adhésion). Il y a ensuite le problème de la place du syndicat dans la gouvernance des entreprises, qui y joue un rôle insuffisant. Il y a, enfin, les réalités historiques, notamment à travers les relations entre syndicalisme et politique.



Pascal Lamy :

Il y a une réponse intellectuelle et une réponse politique à cette question.

- La réponse intellectuelle consiste à proposer un nouveau modèle de développement, car nous devons garder un horizon de dépassement du capitalisme actuel du marché. Il nous importe d'imaginer un modèle moins violent et plus soutenable.

Ensuite, là où cela devient plus compliqué, c'est d'identifier les causes pour lesquelles ce capitalisme du marché est autant violent pour les individus. Car il semble indéniable que la version actuelle du capitalisme « casse » beaucoup de gens. Pourquoi cette violence est intrinsèque au capitalisme aujourd'hui ? C'est la question à laquelle il nous faut répondre. Le défi est aujourd'hui d'identifier les moyens de limiter et de maîtriser cette violence.

- La réponse politique doit répondre à la question suivante : quel est le rapport de forces politique qui va accoucher de ce nouveau modèle de développement ?

L'échelon national est une impasse. L'échelon européen a été bien analysé par Alain Bergounioux (d'ailleurs, on ne peut toujours pas adhérer au PSE directement, ce qui me semble absurde). Or, il faut se coaliser à l'échelle mondiale. Il en est de même pour les forces syndicales au niveau international, et encore davantage dans les pays émergents.



Michel Destot :

Deux questions pour finir.



Marc Deluzet :

- Première question à François Chérèque : quelles réflexions mènent les organisations syndicales par rapport aux nouvelles évolutions dans le monde du travail ?

- Deuxième question à Pascal Lamy : comment pourrait s'organiser la régulation sociale à l'échelle internationale ?



Bernard Soulage :

Je suis d'accord avec P. Lamy sur le fond, notamment avec l'idée anthropologique et aussi sur la nécessité de développer une coordination internationale. Je souhaite aussi poser une question à F. Chérèque : que penses-tu de cette idée de coordination syndicale internationale ?



François Chérèque :

Concernant le mouvement syndical international. Il est en construction. Il y a eu la confédération européenne syndicale avec un pouvoir de représentation et de négociation. Le problème est qu'il faut passer à un stade de création de projet pour le travailleur européen. Or, nous restons pour l'instant dans la construction de projet à l'intérieur de chaque pays plutôt qu'un projet global.

Ensuite, il y a la confédération internationale du travail. L'étape suivante passera par notre présence dans les pays émergents comme la Chine et l'Inde. Cependant, le problème majeur est que les syndicats sont avant tout liés au projet institutionnel et social de leur propre pays.

En conclusion, sur le contrat de l'entreprise. Le contrat de DG de France Télécom est clair. Son objectif est lié à des critères de rentabilité. Ne doit-on pas élargir aux 3 domaines (sociaux, environnementaux) les objectifs assignés à celui-ci ? Ces objectifs pourraient être ensuite signés avec les organisations syndicales ? Ceci serait un vrai changement.



Conclusion de **Pascal Lamy :**

- Sur la question de l'OIT (à propos du rôle joué par l'OIT dans le monde du travail et sur la régulation internationale). Le système international est très spécialisé. L'endroit où l'on construit des droits sociaux c'est à l'OIT et non à l'OMC. Il est exact que les procédures de mise en œuvre des objectifs sont moins fortes à l'OIT qu'à l'OMC. Mais ceci a été voulu par les États.

- Sur la confédération internationale, les organisations syndicales ont fait plus d'avancées au niveau international que les organisations politiques. L'expérience montre que les forces syndicales sont opérationnellement supérieures aux fonctions politiques au niveau mondial.

- Dernier point, si l'objectif est d'avancer, d'améliorer les choses, il nous faut élargir notre vision. Celle-ci doit être globale. Si le rapport des forces politiques est déséquilibré, nous serons dans l'impasse. Il nous faut apporter une réponse globale face aux forces violentes qui, elles, sont globales.

Discours de clôture de
Michel Destot

1^{ères} rencontres nationales de Grenoble

Inventer à Gauche



Nous voilà au terme d'une belle journée où la qualité des interventions et des débats est la preuve qu'il est possible de parler du fond, de l'avenir, d'évoquer des projets à long terme sans ennuyer, sans s'ennuyer.

Il y a de la place pour la politique, en dehors de l'affirmation des ego, en dehors des petites phrases, au-delà du débat sur les primaires ou le cumul des mandats.

C'est l'esprit, l'essence même d'*Inventer à gauche* : dialoguer, inventer, proposer. IAG n'est pas une écurie présidentielle, mais une force de contribution pour la transformation sociale. C'est aussi un cercle rassemblant des personnalités politiques, des responsables syndicaux et associatifs, des ONG, des experts et des élus assumant des engagements réformistes et européens.

Permettez-moi de citer Léon Blum : « *Chaque siècle a sa tâche dont les autres ne sauraient s'acquitter pour lui. Il faut se mettre en harmonie avec les lois profondes de l'univers (...). Il faut chercher ce qui est la vérité de notre caractère et de notre temps. (...) Nous ne la trouverons pas dans le testament de nos pères toute faite et prête à servir.* ». Traduction, il faut tout changer ! Transposition en termes contemporains, il convient de modifier notre logiciel, notre progiciel, et peut-être même l'ordinateur. Si nous sommes courageux.

Avant d'évoquer les points forts que je retiens de cette journée, je veux remercier l'ensemble des intervenants et des participants, en particulier François Chérèque et Pascal Lamy. Je souhaite aussi saluer les élus, les responsables politiques du PS, du PC, du PRG, du MRC, du nouveau Parti de Gauche, du MODEM, des Ecologistes, de GO Citoyenneté..., les responsables syndicaux, associatifs... et puis mille mercis aux artisans de cette rencontre sur le plan logistique : Guillaume, Fabien, Delphine, David... Ils se reconnaîtront.

DE CETTE JOURNÉE, JE RETIENDRAI PRINCIPALEMENT :

1. Qu'il existe des situations plus dramatiques en France et dans le monde, plus dramatiques que l'état du Parti socialiste, même si la situation est sérieuse, mais enfin :

- le réchauffement climatique,
- les inégalités Nord/Sud (par exemple, les inondations récentes à Ouagadougou),

- les pandémies,
- le scandale éthique de la crise financière et les conséquences économiques et sociales dans la société contemporaine,
- le mal vivre ensemble dans le monde, en Europe, en France, dans nos villes...

2. Qu'il n'y a pas de réponses sérieuses qui ne s'inscrivent dans le long terme et qui ne tiennent compte de la complexité, de la diversité des situations et des questions...

Ce qui disqualifie, d'emblée, à mes yeux les agissements de Nicolas Sarkozy, incapable d'inscrire son action dans le temps et dans le contexte mondial.

3. La crise ne frappe pas tout le monde de la même façon (Caterpillar et les sociétés de logiciel, le CDD et le CDI, les qualifiés et les non qualifiés, les pays du Nord et les pays du Sud...).

Les réponses ne dépendent pas des seuls États. En France, 75 % des investissements publics relèvent des collectivités territoriales. Les régulations économiques et écologiques doivent s'inscrire d'évidence dans une gouvernance mondiale (ex. : il y a quelques années, je me suis rendu à Palo Alto (Californie) au siège mondial d'Hewlett Packard pour sauver un site industriel grenoblois).

4. La société en gestation est de plus en plus urbaine : 30 % de la population mondiale vivait en zone urbaine en 1950, 50 % aujourd'hui et 70 % en 2050. Elle devient aussi de plus en plus multiculturelle (35 % de la population à Londres est d'origine immigrée, 20 % à Grenoble).

La carte de la pauvreté a été bouleversée en une vingtaine d'années. Hier, c'était la population âgée et rurale qui était en situation de pauvreté ; aujourd'hui, c'est la population jeune, urbaine et d'origine immigrée. Autant dire, que nous ne pouvons éclairer les voies de l'avenir avec le seul logiciel hérité des lendemains de la Libération, alors que tout a changé : la mondialisation, l'urbanisation, l'information universelle et en temps réel, la faillite du capitalisme financier total, l'échec du communisme, le risque de condamnation écologique de la planète.

Autant dire et faire comprendre que dans l'économie du marché, pour concilier, au profit de l'homme

– développement économique, solidarité sociale, protection de l’environnement et démocratie – il y a la politique. La politique qui doit s’introduire à tous les niveaux, avec courage, détermination, en s’appuyant sur des valeurs qui sont autant de piliers, de références dans l’action :

- au culte de l’argent-roi, opposons celui de l’innovation au service du progrès (pas uniquement technologique). ;
- à la fuite en avant laissant filer la dette publique, au cynisme du court terme opportuniste, opposons l’objectif de cohésion entre générations, entre pays du Nord et du Sud, entre enfants ayant la chance de naître dans un environnement favorable et les autres, tous les autres...

5. Une des clés pour relever les défis du 21^e siècle est de prendre le parti des solidarités.

La solidarité n’est pas un concept désuet, naïf et coûteux. C’est un idéal humain, un objectif d’équilibre mondial, face aux dérives de l’économie de marché globalisée. Les solidarités restent le meilleur marqueur du camp des progressistes et des démocrates. La solidarité est le fil conducteur de notre logiciel économique, environnemental, sociétal et citoyen.

Il en va ainsi de l’économie de la connaissance en proposant une meilleure articulation entre pôles de compétitivité et PME/PMI sur tout le territoire ; en faisant de l’éducation l’essentiel de la lutte contre les inégalités sur toute la planète. Je vous renvoie à la contribution thématique de Robert Chapuis sur l’éducation, et notamment au service public de la petite enfance.

Il en va ainsi de la solidarité sociale qui ne se confond pas avec la protection sociale, socle historique de la solidarité en France et en Europe, mais qui doit s’épanouir aussi dans le vivre ensemble.

Je reprendrai la formule de Jean Cocteau : il nous faut « *passer d’un regard qui dévisage à un regard qui envisage* » (immigrés/non immigrés, chômeurs/non chômeurs, éduqués/non éduqués, handicapés/valides...). On retrouve pleinement cette dimension aussi dans l’intergénérationnel, la société multiculturelle, la tranquillité publique, la mobilité, l’urbanisme, la ville-monde...

Il en va ainsi, enfin, de la protection de l’environnement où le respect de la nature est d’abord celui des hommes, sinon c’est l’effet boomerang. L’émission des

gaz à effet de serre est un révélateur cruel en terme social et écologique d’un effet cumulatif inévitable et irréversible lié à l’activité humaine avec des solutions qui sont à la fois mondiales et locales (les problèmes d’habitat et de transport notamment). Je vous renvoie ici aussi aux contributions thématiques de Robert Lion (« *Pour un programme social-écologique* ») et de Philippe Jurgensen (« *Dix propositions sur l’économie verte* »).

6. Face à ces enjeux, la réponse de Nicolas Sarkozy et du gouvernement est condamnable, car inefficace, inégalitaire et anti-démocratique : la solidarité recule dans tous les domaines, les inégalités se creusent, qu’il s’agisse de la fiscalité (taxe professionnelle, dotation de solidarité urbaine...), de la justice, de la sécurité, des salaires dans l’entreprise (les écarts de rémunération augmentent), de la place des salariés, de la protection sociale, de la crise du logement, du chômage des jeunes et des seniors, de la fracture numérique.

Les résultats sont accablants : la progression du chômage, l’échec en matière d’insécurité, la forte hausse des déficits publics... Aucune proposition de cohésion sociale pouvant faire sens, n’est proposée.

Les méthodes sont insupportables : l’annonce à la télévision de la suppression de la taxe professionnelle, la mise en place du service minimum d’accueil dans les écoles sans concertation, la modification des modes de scrutin (conseillers territoriaux), la mise sous tutelle directe des média...

7. Face à ces enjeux, nos réponses doivent être nettes, lisibles et cohérentes (sur le plan économique, social et environnemental). De nombreuses propositions ont déjà été énoncées par Catherine Tasca lors de son discours d’ouverture, dans les trois tables rondes du matin et la réunion plénière de cet après-midi. Nous allons en faire la synthèse. Puis-je en ajouter trois autres :

Au plan fiscal, je propose deux avancées :

- la refonte de la fiscalité locale (portant sur les entreprises et les ménages) au profit de toutes les collectivités territoriales sur une base proportionnelle au revenu ;
- la mise en place d’une fiscalité écologique, qui généralise le système bonus-malus, qui étend à toutes les activités le principe pollueur-payeur (taxe générale sur les activités polluantes, TGAP).

Au plan mondial, je propose l'exigence :

- d'une régulation du système financier international, imposant des critères et des valeurs éthiques, sociaux et environnementaux, avec amélioration générale des conditions sociales, salariales et syndicales ;
- qui doit être combinée à une politique volontariste en direction des pays du Sud ;
- et à la création d'une organisation mondiale de l'environnement.

Une telle politique doit être initiée par un G20, renforcé par des représentants des pays africains et du Moyen-Orient, et responsable devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Au plan européen :

- Nous devons mener l'ambitieux projet d'une Europe politique qui soit aussi une Europe des projets (sans opposition de l'une à l'autre), fondée sur l'innovation, la recherche, l'éducation, la formation, de grandes infrastructures de transports et d'énergie (réseaux), des filières industrielles vertes, d'échanges culturels avec le renforcement de l'apprentissage des langues étrangères, l'approfondissement et l'élargissement des droits sociaux des salariés, des familles et des individus.
- Cette proposition nécessite des ressources budgétaires nécessaires qui passera notamment par un grand emprunt européen.

CONCLUSION :

Il n'y a aucune raison de penser que l'on a déjà perdu l'élection présidentielle. Il y a même quelque chose de choquant, de révoltant à sentir les spéculations de certains reportant leurs espoirs personnels sur 2017 !

La politique de Nicolas Sarkozy ne fait pas un tabac, c'est le moins que l'on puisse en dire : il stagne dans les sondages d'opinion ; les élections européennes ont démontré que la droite n'atteignait pas les 30 % des voix, sans grande réserve de voix ; les élections partielles, comme à Carcassonne, montrent que la gauche peut espérer.

L'exigence d'alternative est d'autant plus forte. En prenant le parti des solidarités, nous constituons la base sociale, sociétale, citoyenne de l'alternance qui doit être :

- à la fois progressiste et démocratique ;
- faite de propositions responsables, aptes à être confrontées demain à l'exercice du pouvoir.

Le parti pris des solidarités est d'ailleurs la condition même de l'acceptabilité par nos concitoyens de réformes difficiles à mettre en œuvre (retraites, fiscalité...). Il doit être à la base de la rénovation sociale-démocrate en France et en Europe, tâche exaltante à laquelle nous appelait Alain Bergounioux tout à l'heure. L'espérance que l'on vivra une telle refondation vaut bien l'effort qu'elle exige de nous, de nous tous, les militants des solidarités !

Mes amis, je laisse le dernier mot à René Char : «*À chaque effondrement des preuves, le politique doit répondre par une salve d'avenir*».

Je vous remercie.

Deuxième partie

Contributions thématiques

Nous retranscrivons ci-après plusieurs contributions publiées
et diffusées à l'occasion de ces Rencontres de Grenoble.



Pour notre rencontre de Grenoble

par Alain BERGOUNIOUX

Presque trois mois se sont écoulés depuis les résultats des élections européennes. Ils ont suscité nombre d'analyses et supportent plusieurs interprétations. Mais, il y a un point qui s'impose pour nous : ils s'inscrivent dans un contexte marqué par la contre-performance des socialistes européens et les difficultés de l'idéologie socialiste. Il y a bien sûr des exceptions, en Grèce, en Suède, au Danemark. Mais la plupart des partis, quand ils sont au pouvoir, ont reculé, ainsi que plusieurs partis dans l'opposition, particulièrement en France et en Finlande. Il est sûr que des spécificités nationales expliquent ce vote – qu'il ne faut d'ailleurs pas sur-interpréter, compte tenu de l'importance de l'abstention. Mais, il doit servir de signal d'alerte.

Il a été remarqué à de nombreuses reprises que la crise économique actuelle appelle des solutions et des mesures de nature social-démocrate, pour mettre en œuvre les moyens d'une régulation financière et de contrôle, pour définir des mesures sociales et environnementales pour intervenir dans les politiques industrielles, etc. C'est si vrai que des gouvernements de droite le revendiquent aujourd'hui pour eux-mêmes dans leurs discours et, partiellement, dans les actes (au moins à titre provisoire).

Si les partis sociaux-démocrates ont été pris à contrepied, cela tient sans aucun doute, d'abord, à un manque de volonté politique – non pas tant au niveau national qu'au niveau européen. Le texte du «**Manifesto**» présentait un progrès réel et offrait un cadre programmatique adapté à la situation des économies européennes. La décision de Gordon Brown et de José Luis Zapatero de ne pas s'opposer à la reconduction de Barroso a fait plus que de jeter un doute sur la capacité des socialistes européens de porter une politique différente de celles menées jusque-là. Or, la coopération européenne fait partie des solutions novatrices. Les chefs de gouvernement sociaux-démocrates n'ont pas montré qu'ils étaient prêts à dépasser le cadre intergouvernemental dans lequel s'enferment les droites européennes. Désigner un candidat commun à la Présidence de la Commission –

même sans possibilité immédiate de l'emporter – aurait été un premier pas indispensable.

Cela entraîne une première réflexion pas assez souvent soulignée. Avant de voir les véritables manques du projet social-démocrate, il faut simplement dire que beaucoup dépend des partis eux-mêmes, de leur capacité à surmonter leurs faiblesses et à trouver des idées neuves. Il n'y a pas (encore ?) de force pouvant les remplacer comme les partis de l'alternative avec les partis conservateurs. La vague verte réelle demeure néanmoins limitée (pas plus de 7 % du Parlement Européen) et il n'y a pas eu de poussée des partis d'extrême gauche. Le risque majeur aujourd'hui est que les droites gouvernent longtemps...

À côté de toutes les réformes internes concernant les structures et les pratiques partisans – qui ont montré leur importance dans la mesure où les conditions de la vie politique changent dans des sociétés où les intérêts collectifs sont plus difficiles à représenter et qui ont, avec les technologies de la communication, des moyens nouveaux pour le débat et l'action politiques – l'essentiel porte néanmoins sur la vision que peut offrir aujourd'hui le socialisme européen. Il s'est fondé historiquement comme une réponse à la question sociale ouverte avec la révolution industrielle et le développement du capitalisme et au défi de la démocratie. Partis, justement dits, sociaux-démocrates, ils ont largement contribué à mettre en œuvre les compromis entre le capital et le travail qui ont permis l'instauration des différents modèles d'État-social que nous connaissons aujourd'hui. Ce combat plus que séculaire n'est pas périmé. Cet acquis doit être préservé. Et pour l'être, cela demande de repenser l'architecture même de l'État-social pour socialiser les risques sociaux tout en personnalisant davantage ses services. C'est déjà une tâche importante où des solutions novatrices sont attendues des socialistes pour l'éducation, la santé, les retraites.

Mais elle ne s'arrête pas là. Il y a, en effet, une aspiration désormais, à penser et à mettre en œuvre une transition vers un modèle de développement, à la fois, plus

humain et plus respectueux des équilibres écologiques. C'est ce que les partis et les mouvements « Verts » expriment. C'est un véritable enjeu qui peut devenir structurant. Il ne faut donc pas s'y tromper, derrière les aspects conjoncturels d'un vote, il y a une vraie substance. Non que les partis socialistes ne l'aient pas déjà dit et écrit... Notre **Déclaration de principes** parle d'une « économie sociale et écologique de marché ». Mais les termes d'un nouveau compromis entre le capital, les besoins de la société et la nature ne peuvent pas s'entendre seulement en termes généraux. Ils supposent des choix et des arbitrages courageux pour convaincre de notre détermination. La grave crise mondiale que nous traversons doit être l'occasion de faire ce pas en avant. Il était sorti de celle des années trente, les idées et les institutions, qui ont fait les politiques socialistes des décennies suivantes. C'est notre défi actuel. Mais le temps est compté, car un grand passé ne suffit pas à fonder un avenir.

Comment relever le défi ? Il faut, d'abord, prendre le temps du travail – ce qui est frustrant tellement nous aimerions trouver la solution en un coup de baguette magique... Évidemment nous avons déjà en tête des mesures économiques et sociales qui seraient mieux adaptées pour lutter contre les effets de la crise que celles que la droite met en œuvre. Nous sommes armés pour le débat d'actualité – plus parfois que nous le pensons. Mais, il

s'agit de partir de plus loin pour penser le nouveau cadre institutionnel, dans ses dimensions politiques, économiques, sociales, que le socialisme doit présenter dans une période nouvelle. À chaque grande mutation du capitalisme, à la fin du XIX^e siècle, dans les années trente, des réponses fortes ont été proposées par le socialisme et le syndicalisme européens, avec des institutions nouvelles, le suffrage universel, l'éducation, le droit du travail, dans le premier cas, l'État-social, une socialisation partielle de l'investissement, dans le second cas. Cela ne s'est pas fait, en un coup, mais par un processus de réformes étalées sur plus de deux décennies dans chacun des cas. La difficulté, aujourd'hui, est que nous devons penser à de nouveaux équilibres à plusieurs échelles, nationale évidemment, mais tout autant européenne et mondiale. C'est en sachant ce que doivent être les principes d'action de demain que nous pourrions rendre les arbitrages nécessaires qui nous ont manqué dans la période passée pour savoir jusqu'où doivent aller la solidarité et la responsabilité dans des questions aussi concrètes que celles des retraites, de la santé, de la formation, etc. Dessiner les nouveaux contours de l'action publique, à différentes échelles, telle est la tâche que nous voulons mener avec d'autres. Cette question sera au centre de notre rencontre de Grenoble le 19 septembre.

Alain BERGOUNIOUX

Contribution thématique sur l'immigration



Pour une politique d'immigration républicaine et solidaire par Catherine TASCA

Mots clés :

Migrations économiques, migrations contraintes, aide publique au développement (APD), régularisations, République, politique d'intégration.

INTRODUCTION

Processus humain et social multiséculaire, l'immigration reste, dans nos sociétés, une question cruciale pour les États et les relations internationales.

En préambule, nous devons admettre que les flux migratoires ne peuvent que croître sur tous les continents étant donné la situation d'extraordinaire inégalité de développement entre les pays du Sud et ceux du Nord. Nous devons faire face à une donnée qui ne peut plus être traitée uniquement selon l'intérêt national. Elle nécessite d'être analysée au regard des relations internationales, complexes et interdépendantes.

Fille d'immigré italien, je dois au fait que mon père ait obtenu la nationalité française, et à l'école républicaine, d'avoir pu faire le parcours qui est le mien. Je comprends donc fort bien, que sur d'autres continents beaucoup d'hommes et de femmes rêvent de cela. C'est pourquoi j'aimerais que les socialistes contribuent à changer la vision de l'immigration chez nos contemporains.

ACCEPTER LA RÉALITÉ MIGRATOIRE

Les flux migratoires n'échappent pas au phénomène de globalisation. Ils ne se résument plus au seul pourtour méditerranéen, et sont aujourd'hui mondiaux, massifs et ininterrompus. Ils ont pour source les inégalités de développement et prennent des formes économiques et politiques. Il y avait environ 190 millions de migrants dans le monde en 2005. L'Afrique, à elle seule, comptait moins de 100 millions d'habitants dans les années 1960, elle devrait avoir plus d'un milliard d'habitants en 2030. Nous sommes donc en présence d'un phénomène en volume considérable, et qui ne peut que s'accroître.

Les migrations prennent schématiquement deux formes¹ : elles trouvent leurs racines dans les inégalités de développement (migrations économiques) et les dictatures ou la dureté de certains régimes politiques et donnent alors droit à l'asile (migrations contraintes). Or, on assiste à un freinage d'ampleur de nos politiques d'immigration actuellement. La gauche doit défendre l'immigration politique et redonner du sens à l'immigration économique.

Or, les socialistes doivent clarifier leur position sur ce sujet. De son côté, la droite a développé de plus en plus une politique d'immigration défensive, conçue du point de vue du seul intérêt national, et présentée comme protectrice d'un certain niveau de vie... Cette politique défensive se nourrit d'arguments d'ordre culturel, on le voit en France, en Italie et ailleurs. L'idée d'une incompatibilité entre les cultures s'est progressivement développée et installée dans le débat public. Elle présente l'immigration comme problématique, tant sur le plan économique et social, que culturel, et ajoute des arguments de dangerosité pour la cohésion nationale, sur le plan de sa stabilité et de son homogénéité. Elle a donc produit des mécanismes de protection très coercitifs et très limitatifs.

La gauche est sur ce point très ambivalente. Elle navigue entre une certaine rationalité et une forme d'idéalisme. Le versant de la rationalité reprend à son compte l'idée selon laquelle on ne peut s'offrir la poursuite de ces mouvements migratoires sans une régulation. Une partie de la gauche souscrit aussi à l'idée des incompatibilités culturelles notamment au regard des cultures du monde arabe. Mais, il existe, à l'inverse, à gauche, un versant ancré sur une conception idéaliste qui défend ardemment la tradition française du pays d'accueil et les valeurs des droits de l'homme. Ce courant idéaliste conteste vigoureusement les pratiques répressives, les internements en centre de rétention, les reconduites à la frontière.

Cet écartèlement, que le discours officiel de la gauche essaie de masquer en stigmatisant à juste titre la prati-

1. Nous n'intégrerons pas les migrations temporaires dans ce document.

que du pouvoir actuel, génère une orientation ambiguë et inachevée : il faut poursuivre une politique d'accueil et d'intégration, mais cette vision suppose des critères sur lesquels on n'a que très peu avancé.

Comment les socialistes peuvent-ils se positionner entre le réalisme politique et l'idéal internationaliste ? Il y a urgence à définir une politique républicaine et solidaire dans le domaine de l'immigration, en lien étroit avec les associations et ONG qui aujourd'hui apportent des aides diverses aux émigrés.

RÉVISER LA POLITIQUE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Une des réponses habituellement proposée est l'aide publique au développement (APD). Face à l'immigration économique, le soutien aux peuples, dans et pour leur pays d'origine, apparaît comme la meilleure réponse. Est-ce une réponse crédible et suffisante ? On ne peut pas passer sous silence que ce sont des politiques de très longue haleine dont les effets ne se feront sentir que dans plusieurs décennies. De plus, l'APD, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, fait face à des mécanismes relativement incontrôlés. L'APD se perd, est détournée, et n'a pas suffisamment de réelles retombées. Enfin, l'aide publique est fortement menacée dans son volume par la crise et les difficultés budgétaires des pays développés. Le co-développement, les micro-projets, sont un complément utile mais marginal. Par conséquent, si elle constitue une réponse adaptée et efficace à long terme, l'aide au développement ne peut permettre, à court et moyen terme, une inversion des flux migratoires. Quand on a 20 ans au Sénégal, on ne va pas attendre trois décennies que le pays dispose d'un modèle de développement efficace et juste.

Les migrations ont au moins deux autres caractéristiques, insuffisamment mises en évidence. D'une part, il existe une grande diversité de développement, des inégalités fortes à l'intérieur même de nombreux pays (ex. : pays d'Europe de l'est) où le développement bénéficie seulement à une fraction de la population, et non à tout le pays, faute d'une redistribution équitable. Tous les autres sont alors poussés à émigrer. D'autre part, les migrations intra-régionales sont très importantes. Les grands flux migratoires en provenance d'Afrique Subsaharienne sont à destination de cette même sous-région. Le continent a donc lui-même à résoudre le problème des migrations.

RÉCUSER LA THÉMATIQUE DE L'« IDENTITÉ » NATIONALE

Cette thématique est dangereuse car elle est génératrice de réflexes de rejet et de politiques d'atteinte à la dignité de l'étranger et aux droits de l'homme.

Des voies plus audacieuses sont à explorer : la voie républicaine, l'affirmation du *melting pot*, et la revendication de la diversité.

D'abord, n'oublions pas que la France s'est construite sur l'immigration. Notre pays n'est pas seulement l'héritier des gaulois, les Francs – peuple d'origine germanique – ont envahi ce territoire et ainsi largement contribué à son histoire. La France est un territoire qui s'est peuplé au fil des vagues de migrations et d'invasions successives.

Ensuite, et pour reprendre la sentence de Lucien Febvre, « *la France se nomme diversité* ». C'est bel et bien sa caractéristique première, son identité propre. La nation française résulte « *d'un travail de soi sur soi* », d'une longue période d'assimilation des traditions bretonnes, jurassiennes, dauphinoises... qui a contribué à établir son unité. Aussi refuser l'étranger par principe, en faire son ennemi et chercher absolument à le repousser, contrevient-il à notre histoire et à nos plus anciennes traditions.

RÉTABLIR L'ÉTAT DE DROIT

Quand il existe, comme dans notre pays, une tradition d'immigration ancienne et nombreuse, je pense que l'on doit procéder à des régularisations importantes. Car pour la société française, l'illégalité est le pire des maux. Il vaut mieux que tous les citoyens soient installés dans des situations de légalité, de droit. Il ne faut pas laisser se développer des espaces de non droit : c'est pour nos sociétés un cancer. Sur un temps long, il faut réfléchir à des mesures de régularisation pour toutes les situations illégales dans nos pays.

Cela passe nécessairement par une lutte réelle contre les filières d'immigrations illégales : les marchands de sommeil, les patrons abusifs... C'est sur ces points qu'il convient d'intensifier la lutte.

Dans la perspective de la régularisation, se pose la question du choix des critères. La durée de séjour effectif sur notre territoire et la capacité de ces immigrés à s'intégrer sont deux éléments essentiels de cette politique. Il faut avoir une réflexion sur le terme d'intégration, qui

ne signifie ni reniement des origines, ni un abandon de la culture d'origine, mais une volonté de participer au vivre ensemble. Un troisième critère devrait intervenir, celui de l'appartenance francophone.

BATIR UNE NOUVELLE POLITIQUE D'INTÉGRATION

Les personnes immigrées ne doivent pas être handicapées sur le plan de l'expression écrite et orale. L'apprentissage de la langue a, par exemple, été très largement négligé au moment de l'immigration économique des années 1960-1970. Or, on découvre aujourd'hui que beaucoup de personnes immigrées, originaires du Maghreb, ayant travaillé sur notre territoire depuis plusieurs décennies, ne s'expriment toujours pas dans notre langue. Ce phénomène touche également les hommes et les femmes. C'est un vrai sujet pour un pays développé et humaniste. Il s'agit de mettre un contenu positif dans l'objectif d'intégration : la scolarisation pour les enfants va de soi, mais aussi un dispositif pour l'acquisition de la langue pour les adultes et les moins jeunes. Or, la capacité d'accueil des associations proposant des cours de français langue étrangère est ridiculement faible par rapport aux besoins. Il y a dans ce domaine une perspective de création d'emplois pour des enseignants de français tout à fait significative. C'est une politique publique à mettre en place.

L'intégration passe aussi par l'habitat, par de bonnes conditions de logement. Ce n'est pas un chapitre propre à la politique d'immigration, cela rejoint le projet développé par la gauche concernant la mixité sociale de l'habitat et la volonté de proposer un plan Marshall pour le logement en France. Les immigrés sont aussi pénalisés par le logement que les classes défavorisées de notre pays, mais le ressenti de l'immigration a été alourdi, aggravé par l'insuffisance de la politique du logement social.

L'intégration dépend en outre fortement de la situation professionnelle de la personne immigrée, de son accès à l'emploi et de son implication dans les associations et les syndicats.

FAIRE DE LA DIVERSITÉ UN ATOUT DE LA COMMUNAUTE NATIONALE

La diversité des origines complique sensiblement la problématique de l'intégration des personnes immigrées. Il ne s'agit plus seulement du problème des « incompati-

bilités » culturelles entre une communauté d'immigrés et les Français mais aussi des difficultés entre les différentes communautés. Le rejet et les incompatibilités culturelles sont autant de difficultés que nous avons et que nous aurons à gérer. La Convention sur la diversité culturelle de 2005, signée dans le cadre de l'UNESCO, est une belle avancée, mais nous devons désormais passer du constat à l'action : comment faire pour que cette diversité soit vivable collectivement ? Comment favoriser le vivre ensemble ?

La tentation du communautarisme et du repli est cultivée par certaines personnalités politiques, dans la mesure où le communautarisme constitue une facilité et un relais électoral puissant. Nicolas Sarkozy s'emploie d'ailleurs à tisser certains liens avec l'islam et avec les communautés de cette religion.

L'idée actuelle de la droite se résume ainsi : les personnes immigrées sont diverses, on respecte leur diversité ; mais en même temps, on les enferme dans leurs spécificités et on laisse se fortifier les communautarismes, vus comme autant de clientèles électorales à flatter. C'est une vision dangereuse, de court terme.

Optons pour une solution alternative, républicaine. Parlons de République et récusons le terme d'identité nationale. Outre son effet d'exclusion, ce terme n'a aucun sens au regard du passé et de notre histoire commune. L'identité nationale n'existe pas en tant que telle, nous sommes en présence d'un *melting pot* partout dans le monde et singulièrement en France. Rappelons que près de 14 millions de Français avaient en 1999 un parent ou un grand-parent immigré, soit 23 % de la population de notre pays.

L'immigration demeure une composante constitutive du patrimoine de la République. Comment ne pas citer Léon Gambetta (grand-père originaire d'Italie), comment ne pas rappeler l'ascendance portugaise de Pierre Mendès-France et de beaucoup d'autres. De Jean-Jacques Rousseau (originaire de Genève) à Émile Zola (né Italien à Paris), nous retrouvons une longue lignée de personnalités devenues françaises qui ont largement contribué à l'équilibre et au développement de notre pays. Notre pacte républicain renvoie donc à une pédagogie subtile de la diversité et du vouloir vivre ensemble. Il y a quelque chose à trouver à travers les institutions de la République.

CONCLUSION

Aujourd'hui, nous devons être capables d'accepter et d'anticiper l'ampleur des mouvements migratoires.

La gauche devrait réaffirmer la nécessité d'adopter des mesures de régularisation, une régularisation qui doit être planifiée et fondée sur des critères précisément définis, à l'abri de tout arbitraire. Nous devons aussi promouvoir une politique d'intégration républicaine en direction de ces populations.

L'immigration n'est pas discutable, elle ne peut que s'amplifier. Donc, bâtir des murs, des frontières infranchissables est absurde. Nous devons même en faire un élément positif d'évolution de notre société et de contribution au développement. N'oublions jamais qu'après la seconde guerre mondiale, les immigrés ont été les principaux artisans de la reconstruction du pays.

En outre, tout le monde a peur du vieillissement des populations en Europe – à un degré moindre en France –, donc l'immigration doit et peut être considérée comme un apport à la vitalité de nos pays. Le rapport des Nations Unies (Octobre 2008)² atteste que « *Le déclin de la population est inévitable dans les pays développés, en l'absence de migration de remplacement* ». Il poursuit en montrant que « *pour l'Union européenne, une continuation des niveaux d'immigration observées dans les années 1990 suffirait à peu près à éviter une diminution de la population totale.* » Nous devons cesser de considérer l'immigration comme le mal. L'étranger est le représentant de nos peurs. Il peut devenir un allié de notre avenir commun.

Catherine Tasca

2. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population : « Migrations de remplacement est-ce une solution pour les populations en déclin et vieillissantes ? »

Août 2009



Note (schématique) sur l'éducation par Robert CHAPUIS

Les positions du Parti Socialiste sur l'éducation sont surdéterminées par son rapport au monde enseignant et plus spécialement au syndicalisme enseignant auquel appartient un bon nombre d'adhérents. La SFIO était liée au SNI³ et à la FEN. L'évolution du second degré a renforcé le SNES où les communistes tenaient la majorité; il a servi de base à la FSU qui a absorbé le SNI. Le SNESup a connu la même tendance que le SNES, mais la syndicalisation est beaucoup plus faible dans le supérieur. La politique Lionel Jospin (de 1988 à 1991) a reposé sur une négociation avec le SNES qui en a été renforcé. Les enseignants du collège ont été absorbés et ceux du primaire ont été isolés, d'autant que l'intégration des Écoles Normales dans les IUFM⁴ modifiait les conditions de leur recrutement.

Le collège unique s'est ainsi défini par rapport au lycée, attendant de l'enseignement primaire qu'il lui fournisse des élèves prêts à une sélection progressive vers les LCT, LP ou lycées agricoles, avec un « déchargement » plus ou moins important vers l'apprentissage ou les dispositifs de « lutte contre l'exclusion ». L'obligation scolaire jusqu'à 16 ans a changé de signification: quand elle était passée de 14 à 16 ans, il s'agissait de correspondre à l'évolution des connaissances en extension comme en approfondissement. Il s'agissait maintenant de lui faire jouer un double rôle: augmenter les savoirs, mais aussi préparer à l'acquisition des compétences, à des qualifications liées aux diplômes de l'enseignement technique ou, par le biais du baccalauréat, de l'enseignement supérieur (GE⁵ ou universités). L'enseignement technique a développé son propre cycle du supérieur, lié au lycée (STS⁶) ou à l'université (IUT). Ce dispositif – assez complexe ! – a juxtaposé ainsi des territoires d'enseignement avec leur dynamique propre

sans grand rapport avec l'évolution des besoins, en termes d'emploi, d'où le paradoxe d'un grand nombre de sorties « sans qualification » au fur et à mesure du parcours scolaire ou supérieur et une certaine inadéquation entre les formations et les emplois correspondants.

Si l'on veut corriger le système, il convient de redéfinir des logiques de formation suffisamment cohérentes:

- Constaté que **la formation s'exercera tout au long de la vie**: obligatoirement de 6 à 16 ans, ensuite selon les modes d'orientation, les besoins d'évolution professionnelle et les choix personnels. C'est à cette logique que correspondait **l'idée du crédit-formation** au-delà de la période scolaire.
- Mettre en place **un véritable service public de la petite enfance**, fondé sur les formes d'accueil des très-petits et l'école maternelle à partir de 2 ou 3 ans: il serait sous la responsabilité des communes, avec l'appui de l'État (crédits sociaux et personnel de l'Éducation Nationale en maternelle). L'organisation de ce service doit aller de pair avec une réforme des congés parentaux et des dispositifs proposés aux familles (PMI, assistantes maternelles, psychologues, etc.).
- Mettre en adéquation l'école élémentaire et le collège dans la perspective **d'une culture commune**⁷ avec un socle de connaissances de base en fin de collège pour une orientation vers le lycée ou des formations qualifiantes (CAP – BEP). Cette adéquation implique: une progressivité des programmes permettant d'éventuels rattrapages (pas de redoublement), une individualisation de la formation qui suppose des classes peu chargées, en particulier dans les ZEP, ainsi qu'un suivi des élèves en difficulté au-delà du primaire (relance des RASED), un type d'enseignants adaptés à ces âges de l'enfance à

3. SNI: syndicat national des instituteurs; FEN: Fédération éducation nationale; SNES: syndicat national des enseignants du second degré; FSU: Fédération syndicale unitaire; SNESup: syndicat national de l'enseignement supérieur

4. IUFM: institut universitaire de formation des maîtres

5. GE: grandes écoles

6. STS: section technicien supérieur

7. Cf la note complémentaire.

l'adolescence : polyvalents pour les professeurs des écoles, bi-valents pour les professeurs des collèges (comme pour l'enseignement général en lycée professionnel).

- **Instituer une année de transition après la 3^e** pour faciliter l'orientation ou la réorientation : la classe de seconde doit permettre un choix déterminant entre les filières générales, technologiques et professionnelles. Elle serait organisée en deux semestres avec un bilan à l'issue de chaque semestre. Il y aurait des enseignements de base et des modules semestriels au choix de l'élève. Les enseignants – certifiés – doivent être formés à l'orientation en relation avec leur discipline. Ils seraient aidés par des conseillers d'orientation affectés à l'établissement.

- Le lycée débouche en trois ans (seconde comprise) sur un baccalauréat qui permet le passage dans l'enseignement supérieur. Des CFA ouverts dans le lycée ou à proximité prennent en charge des élèves après la 3^e ou après la seconde pour une formation en alternance vers un CAP ou un BEP. L'obtention de ce diplôme permet de rejoindre un emploi ou la formation en baccalauréat professionnel.

- Pour éviter une orientation sur critères sociaux, il y a les bourses (à réévaluer selon les besoins liés à l'orientation) ; il peut y avoir aussi des encouragements (dotations complémentaires) pour les établissements qui pratiquent la mixité sociale dans le recrutement et les parcours.

- L'enseignement supérieur (ou post-bac) doit évoluer autour des pôles universitaires et des Écoles qui leur sont rattachées administrativement et/ou pédagogiquement. Les concours d'entrée des Grandes Écoles peuvent être préparés soit en classe préparatoire du lycée, soit dans le premier cycle universitaire. Sur la base du système LMD⁸ (3/5/8), il convient d'harmoniser les

formations et mentions complémentaires en BTS, IUT et licence professionnelle. Ces formations doivent être ouvertes en formation initiale, mais aussi en formation continue ; elles peuvent être accessibles, en cours d'études, dans des conditions à déterminer, aux étudiants qui ont échoué à un concours des Grandes Écoles ou à un examen universitaire. Ainsi le nombre de sorties « sans qualification » devrait être fortement réduit.

- Pour la formation des maîtres, les IUFM sont ouverts aux licenciés des diverses disciplines universitaires. Ils préparent en deux ans à un master qui permet le passage des concours de recrutement, pour être soit professeur des écoles (polyvalents), soit professeur des collèges ou LP (bi-valents), soit professeur de lycées (selon une discipline). Les masters sont organisés pour permettre à la fois une formation universitaire et une formation plus professionnelle (avec les stages correspondants) ; ils doivent permettre aussi une réorientation dans d'autres secteurs que l'éducation (nécessité d'un bilan à l'issue de la première année, puis en cas d'échec au concours). L'étudiant peut choisir d'effectuer une année supplémentaire au-delà de son certificat pour préparer l'agrégation qui ouvre (comme le CAPES) à l'enseignement dans un lycée, mais aussi dans le premier cycle du supérieur.

- Le recrutement des maîtres se fait par le biais de concours. Il peut y avoir un concours interne permettant la mobilité entre écoles, collèges, lycées. On peut aussi envisager des listes d'aptitude ou des agréments.

L'éducation doit s'incarner dans des territoires, d'où la nécessité de bassins de formation facilitant le lien entre formation initiale et formation continue, les divers modes de validation (diplôme et VAE⁹), et la coordination entre les cycles, les filières et les ordres d'enseignement. La Région (avec le Rectorat) est au cœur du dispositif.

8. L/M/D : licence/master/doctorat.

9. VAE : validation des acquis de l'expérience.

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR L'ÉDUCATION

Une culture commune : il ne suffit pas de se référer à un socle de connaissances. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble de la personne : son intelligence, mais aussi sa sensibilité, son imagination. Cette culture comporte des aspects esthétiques, éthiques, civiques qui doivent intervenir dans l'enseignement tout autant que l'exigence de savoir lire, écrire, compter.

D'où l'importance du collège comme lieu d'éducation, lors du passage à l'adolescence et pas seulement comme lieu de pré-qualification qui identifie toute difficulté à un échec scolaire laissant présager une difficile, sinon impossible qualification, donc un échec social.

Il n'y a aucune raison qu'un élève « échoue » au collège, pas plus que dans le primaire, d'autant qu'avec une scolarité jusqu'à 16 ans, des rattrapages sont possibles dans les matières de base. Si 15 % des élèves ont des difficultés de lecture à l'entrée en 6^e, il faut qu'il n'y en ait plus à la sortie de 6^e... Sinon, ce n'est pas un échec du primaire, c'est un échec du collège.

Quelques chiffres sur l'enseignement de masse

UN ENSEIGNEMENT DE MASSE

Il y a 15 millions d'élèves ou étudiants, avec 1 million d'enseignants et près de 200 000 personnels ATOS¹⁰. Les chiffres n'ont pas beaucoup changé durant ces dernières années. Néanmoins, on note :

1/ Un recrutement important dans le supérieur :

en 2007 : 2 228 000 étudiants pour 1 184 000 en 1980 ; particulièrement à l'université : en 2007 : 1 220 000 étudiants pour 800 000 en 1980 ; mais aussi dans les formations commerciales, en 2007 : 95 000 étudiants pour 15 000 en 1980 ; ou sociales et paramédicales, en 2007 : 130 000 étudiants pour 90 000 en 1980.

2/ Les enseignements primaire et secondaire sont fonction de la démographie, mais l'équilibre dans le second cycle a changé. Si l'on comptait en 1980, 800 000 élèves dans le second cycle professionnel, ils sont 710 000 en 2007. Par contre, pour le général et le technologique, ils sont 1 470 000 en 2007 contre 1 120 000 en 1980.

3/ Les formations techniques supérieures ont évolué très positivement, en recrutant dans toutes les filières : en 2007, il y a 230 000 élèves en STS¹¹ contre 68 000 en 1980 et 110 000 en IUT¹² contre 50 000. À noter que les CPGE¹³ ont doublé, passant de 40 000 étudiants à 80 000.

4/ L'apprentissage est en progression régulière : les CFA¹⁴ comptent 340 000 élèves en 2007, contre 220 000 en 1980.

UNE MAUVAISE ORIENTATION

L'orientation par défaut vers l'enseignement professionnel aboutit à l'exclusion d'un grand nombre de jeunes.

Sur 60 000 jeunes sortis en 1998 du système scolaire (16 ans), 51 % sont sortis après une première année de LP¹⁵, 38 % après la 3^e de collège, 11 % après une SEGPA¹⁶.

Ils sont rejoints par tous ceux qui sortiront sans qualification après une poursuite d'études. En tout, ce sont près de 120 000 jeunes.

C'est moins qu'il y a dix ans (160 000 alors, soit 20 % d'une classe d'âge) mais c'est encore considérable. Il y avait notamment 90 000 jeunes (soit 20 % des entrants) qui sortaient du supérieur sans diplôme.

Beaucoup après avoir décroché de l'école, décrochent du travail, soit par manque de formation, soit par inadéquation à l'emploi. On les retrouve plus particulièrement dans certains quartiers, où ils décrochent de la vie sociale.

EMPLOI - QUALIFICATION - DIPLÔME

Sur la génération 1998 pour les 35-45 ans, le taux d'emploi (en 2006) était de 70 % pour les non-diplômés (avec 12 % de chômeurs et 18 % d'inactifs), 85 % pour les diplômés du secondaire (8 % de chômeurs) et 88 % pour les diplômés du supérieur (6 % de chômeurs).

Reste à savoir si la nature de l'emploi et la nature du diplôme correspondent. On note une déqualification dans certains domaines, mais aussi une surqualification dans d'autres : là où un Bac suffirait, il faut désormais un BTS pour des raisons de sélection et non d'adaptation à l'emploi. Les connaissances de base sont alors plus appréciées que la nature du diplôme : on pense les trouver plus facilement à un niveau supérieur. D'où un renforcement de la sélection.

10. ATOS : personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers, de service, de santé et sociaux.

11. STS : section technicien supérieur.

12. IUT : institut universitaire de technologie.

13. CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles.

14. CFA : Centre de formation des apprentis.

15. LP : Lycée professionnel.

16. SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté.

DESTIN ET/OU DESTINATION

À 16 ans révolus, soit à la fin de l'obligation scolaire, on constate que :

- 6,8 % sont au collège (surtout en SEGPA, CPA, techno...)
- **53,8 % sont en LGT¹⁷** : 15,3 % en seconde, 36,4 % en 1^{ère}, 2,1 % en Terminale
- 26,7 % sont en LP ou LPA¹⁸
- 8 % en CFA.

Environ 5 % disparaissent corps et biens...

L'année d'avant (à 15 ans), soit dix années après le CP, on note que :

- 62 % sont dans le second cycle avec 85 % des enfants de cadres ou enseignants (4 % en LP) et 51 % des enfants d'ouvriers (17 % en LP)
- 36 % sont dans le 1^{er} cycle avec 15 % des enfants de cadres ou enseignants et 46 % des enfants d'ouvriers
- 2 % sont déjà sortis du système, on devine leur origine sociale... Celle-ci pèse sur les retards scolaires, dus aux redoublements antérieurs. En 2007, 82 % d'enfants d'inactifs et 66 % des enfants d'ouvriers ont redoublé avant la seconde, contre 29 % des enfants de cadres et enseignants.

Une autre étude examine la situation des jeunes 12 ans après leur entrée en 6^e. On peut comparer les résultats en 2000/2001 (génération 89) et les résultats en 2006/2007 (génération 95).

	1989	1995
Sont bacheliers	60 %	62 % (Dont : 34 % bac général, 18 % bac techno, 10 % bac pro)
Sont sortis du système éducatif	46 % Dont : 10 % sans qualification 22 % avec un niveau V ¹⁹ 14 % avec un niveau IV	39 % (56 % de garçons, 69 % de filles) Dont : 8 % sans qualification 21 % avec un niveau V 10 % avec un niveau IV

Si 88 % des enfants de cadres et enseignants sont bacheliers, ils ne sont que 49 % pour les enfants d'ouvriers. À noter qu'en 1989, des bacheliers ont rejoint directement la recherche d'emploi. En 1995, ils poursuivent plutôt leurs études.

LA NATURE DES FORMATIONS

Pour une même génération, on observe une double évolution :

En 1970 : 20,1 % sont bacheliers : 16,7 % général, 3,4 % techno.

En 2007 : 64,2 % sont bacheliers : 34,7 % général, 16,8 % techno, 12,8 % pro.

Le baccalauréat professionnel a contribué à changer la donne. Comparons 2007 avec 1990 (hors mentions complémentaires).

	1990	2007	Variation	Évolution (en %)
CAP	273 237	137 977	- 135 260	- 49,5 %
BEP	161 140	181 638	+ 20 498	+ 12,7 %
Bac Pro	24 602	104 975	+ 80 373	+ 327 %
Bac Techno	115 808	137 605	+ 21 797	+ 18,8 %

Il y a un net transfert du niveau V (CAP/BEP) vers le niveau IV (Bac). Mais qu'en est-il de la nature des emplois ?

17. Lycée général et technologique.

18. LPA : lycée professionnel agricole.

19. Niveau VI : brevet - Niveau V : CAP/BEP - Niveau IV : Baccalauréat - Niveau III : BTS/DUT - Niveau II et I : Licence/Master/Doctorat (LMD).

4 septembre 2009



Pour un programme social-écologique

par Robert LION

1. D'ABORD, OUVRIR LES YEUX

On m'a demandé, pour cette rencontre, un message sur le volet «environnement».

Cette approche me semble appauvrissante. Je ne vais pas vous parler ici des bienfaits des énergies renouvelables ou des méfaits des OGM. Je préfère, au risque de déranger, une approche plus globale, donc plus politique. Surtout : de plus long terme.

La politique peut bouger – et c'est le seul créneau à peu près libre – si elle s'inscrit dans une autre durée. Une telle posture est difficile, car elle met en scène des perspectives à bien des égards alarmantes ; elle parle de lendemains qui déchantent – sauf si, précisément, on prend aujourd'hui le taureau par les cornes. Ceci veut dire adopter une démarche lucide et active qui dessine une autre politique, que l'on peut nommer «développement durable», que je préfère nommer de prise en compte aujourd'hui du très long terme. Cette politique sera sociale au sens le plus élevé du terme : il s'agit de protéger les hommes de catastrophes prévisibles, et d'abord les plus faibles qui en seront, partout, les premières victimes. Cette politique ne se contente pas d'«engagements» pour 2020 et 2050, elle appelle des commencements d'exécution dès aujourd'hui. Elle peut donc, pour une formation qui s'en sentira le courage, constituer un programme pour 2009-2012.

A. Un état des lieux peu favorable

Le paysage de départ comporte, notamment, trois éléments :

- en France comme chez nos voisins, la récession économique crispe les esprits ; elle pousse au repli ; elle ne crée par un terrain favorable à un discours parlant de la crise écologique et des épreuves qu'elle nous infligera ;
- néanmoins, sur la crise écologique, la France a avancé. La prise de conscience a fait un bond en deux ans. Al Gore, Nicolas Hulot, les ONG ont créé un terrain que Nicolas Sarkozy, assisté par un bon ministre, Jean-Louis Borloo, a remarquablement exploité. Le Grenelle de

l'environnement a été un succès en termes de pédagogie ; les mesures qui en ont découlé ont été acceptées : OGM, bonus-malus, demain sans doute une solide taxe-carbone (avec, espérons-le, l'appui de la gauche). Lionel Jospin avait raté le coche. Jacques Chirac avait fait un grand discours (Sommet de Johannesburg) et pris une mesure sérieuse : la Charte de l'environnement intégrée dans la Constitution ; rien d'autre. Sarkozy a fait plus en 2 ans que ses prédécesseurs en 10 ans – pour ne pas dire en 25 ans ;

- mais on en reste à des approches fractionnées ; le G20 d'Avril 2009, tout entier centré sur la crise financière, a raté l'occasion de s'en prendre à la cible globale, qui lie étroitement les fragilités de la mondialisation, la pauvreté dans le monde et les tensions extrémistes qui s'en nourrissent, les crises alimentaires et énergétiques, la crise écologique. La nécessité d'une riposte intégrée, c'est-à-dire d'une démarche globale à tous les sens du terme, est un sujet que partout on esquivé.

B. Regards sur la crise

Elle est globale et totale. Son tronc commun est le modèle occidental de «développement», mondialisé sans contrôle sérieux. Ses différentes manifestations sont, médiatiquement parlant, successives :

- la pauvreté, croissante dans certaines régions du monde, revient maintenant en Europe avec le chômage et les déracinements, est si récurrente qu'on l'oublie souvent. Elle est pourtant le terreau des intégrismes et de la violence ;
- elle s'alimente à une crise urbaine qui va voir les populations des villes doubler en trente ans, dans de mauvaises conditions sociales et sanitaires ;
- elle prend parfois le tour d'une crise alimentaire, étroitement liée aux spéculations sur les marchés, et médiatisée sporadiquement, par exemple quand explosent des «émeutes de la faim», un beau sujet pour nos télévisions ;
- les pénuries de ressources – dont les hydrocarbures ne sont qu'une partie – créent de nouvelles formes de colonialisme : les riches s'installent chez les pauvres ; elles annoncent une multiplication des conflits ;

- les dérives démographiques : l’Afrique, déjà sous-alimentée, va voir sa population doubler en vingt ans ; l’expansion de l’Islam contrarie le contrôle des naissances ;
- et puis la crise écologique : la perspective de graves troubles climatiques, rendant des contrées invivables, l’épuisement de la biodiversité, notamment marine, la déforestation, la dégradation irrémédiable des sols, l’assèchement des rivières et des nappes phréatiques – ou la multiplication des crues... Bref, une crise multiple sans précédent dans l’histoire des hommes. Elle est entièrement due à la main de l’homme, cette main étant elle-même l’agent irresponsable du système économique global, ou de crispations nationales.

Ces éléments sont donc tous, intégralement, le fait des hommes. Ils sont liés. Ils s’inscrivent sur une toile de fond à deux volets, également anthropiques :

a) le système capitaliste, le seul pourtant qui tienne la route, est fragile ; ses dérèglements créent, comme c’est en ce moment le cas, d’immenses drames sociaux. De manière plus permanente et congénitale, il se dévoie vers le court terme, le profit à tout crin et hors toute éthique, l’excès de consommations inutiles, la progression des inégalités, la mise en péril des écosystèmes. La volonté de la Chine et de l’Inde de répliquer notre modèle à très grande échelle annonce des tensions quasi insolubles en termes de ressources alimentaires et industrielles, de même que des désastres humains et écologiques ;

b) la nature des hommes pousse, comme au long des siècles, à la violence et au conflit. C’est le cas quand les frustrations explosent et que les tensions, ou simplement la satisfaction de besoins élémentaires, apparaissent insolubles. Les extrémismes ont de beaux jours devant eux. La dissémination malheureuse du nucléaire rend ces perspectives dramatiques. Nous sommes entrés dans un siècle violent. La violence, alimentée par divers chaînons de la crise globale, risque d’aggraver chacun des ces éléments.

C. La survie de l’espèce humaine

C’est une perspective sérieuse, à terme non pas de siècles mais de décennies, que l’humanité s’éteigne, comme se sont éteintes des millions d’espèces. Plus probablement, elle s’enfoncera dans un chaos catastrophique ou coexisteront de manière conflictuelle des régions en perdition et des îlots de survie dégradée.

Projetons-nous seulement en 2025 ou 2030 : non seulement nos enfants (ils sont déjà nés, c’est idiot de se préoccuper seulement des « générations futures ») seront contraints à des modes de vie marqués par diverses pénuries ; ils auront en tête, de manière primordiale, cette question de la survie.

Je crois que la réalité de cette menace vient de ceci : les divers éléments de la « crise » ne sont pas seulement liés aujourd’hui, ils cumulent – et vont cumuler de manière de plus en plus dangereuse – leurs effets. Des seuils seront franchis, notamment des seuils écologiques au-delà desquels les enchaînements physiques sont imprévisibles ; il en ira de même des enchaînements d’ordre humain (voir les famines nées des conflits). Les millions de belles initiatives, les millions d’actions conduites par des femmes et des hommes généreux et pertinents ne pourront faire face aux catastrophes. Un million de gouttes d’eau pure ne dépolluera pas la Méditerranée.

2. Y A-T-IL UN ESPOIR ?

Née de l’action collective et irresponsable des hommes, cette crise globale, dont les éléments mentionnés plus haut sont entremêlés, peut-elle être contrôlée par les hommes ? Trois ou quatre pistes sont généralement évoquées par ceux qui professent un « catastrophisme éclairé » :

- que l’humanité, peut-être par instinct de survie, soit touchée par la grâce et devienne raisonnable et solidaire. Nous pouvons certainement être plus solidaires, et faire de la solidarité (dans l’espace et dans les générations) un élément d’une politique. Mais aucun d’entre

nous ne fonderait un programme social-démocrate sur l'Amour ;

- que la science et les technologies sauvent les hommes. C'est un sujet trop sérieux pour être traité rapidement. À coup sûr, notamment en matière énergétique, des relèves massives par des techniques « propres » interviendront. Mais on ne voit pas ces innovations régler toutes les « crises », depuis l'alimentation jusqu'aux tensions ethniques, ni ramener les choses en arrière là où des irréversibilités sont ou seront bientôt atteintes ;
- que s'établisse une gouvernance mondiale, beaucoup plus large que ce qui a, depuis soixante ans, été amorcé sur ce plan. Ne rêvons pas : le monde est trop fracturé, la montée des pays émergents trop fracassante, les intégrismes trop absolutistes, l'Occident trop pelotonné – il n'y aura rien de tel avant deux ou trois décennies ; et encore... Il faudra que la catastrophe soit bien enclenchée, que surgisse un Churchill planétaire... On peut plaider le multilatéralisme, on ne peut bâtir une politique nationale ou européenne sur la perspective d'un ordre mondial nous remettant à temps sur de bons rails ;
- que le modèle scientifique, économique et social que nous proposons, à une humanité avide de l'adopter, soit corrigé. Tâche immense. On a vu à quelle vitesse, pour la seule sphère financière, les résolutions du G 20 sont oubliées par les acteurs, retrouvant en trois mois les délices du « *business as usual* ». Mais sur cette tâche vertueuse, l'Europe peut être déterminante.

Il faut pour cela une prise de conscience radicale et rapide, ce qui est un sujet politique. Il faut une action courageuse et vigoureuse, ce qui peut s'écrire dans un programme. On voit sur ces deux plans un vide à occuper.

3. ÉLÉMENTS POUR UN PROGRAMME

Revenons en Europe, et particulièrement en France. Quel programme pour une social démocratie courageuse ?

A. Sonner l'alarme, sans être catastrophiste

Plus que jamais, il est l'heure de changer les esprits, de retourner mentalités et comportements. Cette fois, le choc psychologique doit venir du politique. C'est sa responsabilité historique, pensons à Churchill (ou de Gaulle) en 1940. À lui de parler le langage qu'ont par exemple emprunté Nicolas Hulot ou Edgar Morin, Yves Cochet ou Albert Jacquard.

Cela ne tient la route que si un espoir est proposé. Le choc doit conduire à la mobilisation, non à l'abattement. Il faut un programme, non pas idéal mais répondant aux sensibilités et aux angoisses préexistantes. Celles-ci, en Europe sont d'abord sociales, au sens le plus large.

B. Proposer une politique sociale-écologique

Il n'y a rien d'artificiel à lier ces deux concepts. Le premier élément de « crise globale » proposé plus haut était la pauvreté, qu'elle vienne des inégalités, du ralentissement économique ou de tensions internes aux sociétés. Le plus grave effet des crises écologiques et de la crise globale est ressenti par les plus faibles : les « inégalités climatiques » en sont une illustration. Les pénuries à venir frapperont, ici les migrants et le quart-monde, ailleurs des populations déjà en détresse.

Le programme à élaborer doit donc être global, comme la crise à laquelle il propose de faire face.

Sa dimension sociale comportera bien entendu un aspect « Solidarité Nord-Sud », faisant appel à la société civile et aux entreprises (on en voit des exemples, qui contribuent toujours à la motivation du corps social de l'entreprise), et pas seulement aux institutions et aux budgets publics. Il y a une approche nouvelle, respectueuse des intérêts et des identités du Sud, courageuse (par exemple en matière agricole), à inventer. Un chemin difficile, pour lequel l'Europe peut – et se trouve à certains égards – être la référence.

Cette dimension se prolonge à domicile : si l'avenir est aux migrations massives, il est temps de prendre cette question de manière positive, à l'image de ce que font les Québécois. La difficulté est plus grande encore ici et je me tourne vers ceux qui pensent possible de faire de la France, à nouveau, une terre d'accueil et de fractures cicatrisées.

Ces éléments ne plairont pas, et n'assureront pas la popularité de ceux qui les avanceront. Ils ne créeront pas des emplois pour ceux qui aujourd'hui les perdent. C'est à une révolution économique qu'il faut appeler, partant de la consommation et remontant vers la production. Elle fondera une nouvelle « croissance », un nouveau modèle de développement ou plutôt des activités suffisantes, sur la réponse aux défis écologiques et sociaux.

Que peut être l'économie française (européenne) en 2030 pour trouver sa place dans un monde différent ? Chacun sent des morceaux de réponse : plus « verte », plus sobre, axée sur les services solidaires, plus tournée vers la « connaissance »... Après la prise de conscience, un débat national (un Grenelle ?) devra être ouvert sur ces perspectives. Il faudra ensuite, comme le fait la Chine depuis dix mois, investir pour accélérer les travaux déjà prévus (TGV, canaux, infrastructures pour la voiture électrique...), pour développer de nouvelles activités (agriculture saine, recherche, transports de nouvelle génération...). Il faudra convaincre les corps enseignants de leur responsabilité : forger une génération aux comportements renouvelés – ce qui peut être jouable si ces corps sont eux-mêmes participants du « choc pédagogique ». Il faudra modifier notre alimentation, lutter contre les méfaits sur notre santé de notre environnement et de nos comportements.

Le programme sera porteur d'une « deuxième décentralisation », non plus seulement vers les institutions régionales ou locales mais vers la société civile, qui est souvent en avance en termes de prise de conscience. Des rôles considérablement élargis, acceptant le risque de la diversité et celui de l'erreur, doivent lui être confiés, comme il faut en confier, sur un mode participatif, aux collectivités publiques par exemple concernant la politique énergétique, ou la redistribution des richesses, etc.

Notre programme devra remettre en position respectable les administrations, centrales et locales. Elles en savent beaucoup, sur l'écologie aussi bien que sur les crises dans les quartiers... Elles se rajeunissent et pourraient à nouveau être moteur, plutôt que frein, dans les ripostes aux défis, comme pour les comportements dans la société. Elles peuvent être un pilier dans la transformation écologique et sociale. Nous devons renouer avec ces corps dévalorisés.

Ces pistes sont incomplètes. Elles restent à approfondir et à compléter.

...

Nous concluons en soulignant l'espace à prendre, parce que nul politique n'a osé aller assez loin, en termes de perspectives ouvertes et, dans la même foulée, de réponses positives et audacieuses. Si la survie de l'humanité est en cause, il ne faut faire dans la dentelle ni pour l'expliquer, ni pour proposer des ripostes révolutionnaires.

Contribution pour les 1^{ères} Rencontres nationales d'«Inventer à Gauche» - 15 septembre 2009



L'économie verte par Philippe JURGENSEN

On oppose souvent, bien à tort, politiques environnementales et sociales. Grave erreur, car toutes les études montrent que les premières victimes du réchauffement climatique et des intempéries accrues qui l'accompagnent, de l'érosion et de la salinisation des terres, de la destruction des forêts et de la biodiversité, de la pollution de l'air, des sols et des eaux, de l'accumulation des déchets, sont les populations les plus pauvres – dans les pays du Sud, d'abord²⁰, mais aussi chez nous.

Cependant, leurs objectifs ne doivent pas être confondus : chacune a sa logique propre, qu'il ne faut pas détourner. Une véritable politique écologique nécessite des contraintes légales (plafonds d'émission de GES – gaz à effet de serre – ou de particules fines, interdiction ou tri des produits dangereux comme avec le règlement européen REACH, retrait progressif des ampoules électriques classiques, etc.) mais aussi des **incitations économiques** efficaces : taxe carbone, bonus-malus, prix d'achat majoré pour l'électricité venant de sources renouvelables, crédits d'impôts pour les voitures économes ou les logements bien isolés, par exemple.

Dénoncer systématiquement ces incitations économiques lorsqu'elles frappent (aussi, et très partiellement) les ménages défavorisés²¹, c'est s'interdire toute action efficace. Compenser systématiquement les effets des mesures prises sur le pouvoir d'achat (en oubliant l'effet positif de l'amélioration du cadre de vie), c'est vouloir une chose et son opposé. *Il faut au contraire faire jouer en faveur de l'écologie les mêmes lois économiques* qui ont, jusqu'à présent, poussé à la destruction des « biens publics mondiaux » par la recherche systématique du profit à court terme et la négligence coupable des « externalités négatives ».

C'est-à-dire :

- réguler la demande *par les prix*, pour qu'il soit plus onéreux d'avoir un mauvais comportement écologique

qu'un bon, l'exhortation ne suffisant pas si on ne touche pas au portefeuille...

- et orienter l'offre pour qu'il devienne *rentable* d'économiser l'énergie, de réduire les émissions polluantes et d'investir dans les énergies renouvelables et les technologies propres.

Cela n'ôte rien, bien entendu, à la nécessité d'une politique sociale qui corrige les injustices, redistribue les revenus en faveur des plus pauvres, rétablit l'égalité des chances, bloque les comportements scandaleux en matière de rémunérations des dirigeants ou des opérateurs de marchés, et freine la spéculation – le président de l'Autorité des marchés financiers britannique, la FSA, Lord Turner, l'a lui-même admis récemment, en préconisant, comme je le fais depuis longtemps, une « taxe Tobin » sur les transactions financières. Mais cela est d'un autre ordre : *les aides aux plus défavorisés doivent être d'autant plus élevées que leurs revenus sont bas, et non d'autant plus élevées que leur consommation d'énergie est forte !* En opposant de très légitimes préoccupations sociales aux mesures environnementales, on ne fait que faire le jeu des plus riches et des grandes multinationales.

Alors, que faire ? Voici dix propositions, en vrac :

1. ÉTABLIR UNE CONTRIBUTION ÉNERGIE-CLIMAT À UN NIVEAU SUFFISANT

La contribution énergie-climat (taxe carbone) n'est certes pas la panacée, mais un élément indispensable d'une politique environnementale. Logique simple : pour ralentir l'effet de serre tout en faisant place à la croissance des PVD, il faut réduire nos émissions *des trois quarts* d'ici 2050. On n'y parviendra que par une combinaison de politiques incluant un freinage de la consommation d'énergie. Il faut donc majorer son coût suffisamment pour avoir un vrai effet.

20. Cf les rapports du GIEC et du PNUD, ou la déclaration très récente (1/9/09) de Rob VOS, Directeur des affaires économiques et sociales de l'ONU : « si on ne réduit pas les émissions de GES de façon significative, les dommages causés à l'économie des pays pauvres seront dix fois supérieurs à ceux enregistrés dans les pays développés.

21. La consommation d'énergie et la production de déchets augmentent beaucoup plus vite que le revenu par tête : ce ne sont pas les plus pauvres qui roulent en 4x4 ou multiplient les voyages aériens... Les émissions de CO² par habitant sont, par exemple, vingt fois supérieures aux États-Unis à ce qu'elles sont en Inde : plus de 20 tonnes de CO² par habitant et par an aux USA, contre 1,2 en Asie du Sud.

Le bon niveau est connu : le rapport Quinet (2008) a montré qu'il se situe à 100€ en 2030²². Pour y parvenir, il faut à la fois commencer haut et monter vite. Donc, 32 € (et non 14, référence absurde à un prix de marché déprimé par la crise et qui reviendra vite à son niveau précédent de 25/30 €, ni 17) **et** une hausse programmée de 5 % par an. Sans visibilité à long terme, on n'infléchira pas les comportements.

Que faire du produit (8 à 10 Mds € par an, pour une taxe de 32 €/T.) ? Un « chèque vert » pour *une partie* de la somme (il faut cesser le langage démagogique et contre-productif selon lequel on va rendre à nos concitoyens tout ce qu'on leur prend par cette taxe). Ce chèque devrait être limité en fonction du critère simple et facilement vérifiable du *revenu* – en évitant surtout d'ouvrir la boîte de Pandore des exceptions sur mesure (ceux qui habitent loin²³, qui travaillent la nuit, qui ont des charges de famille, etc.). Une étude très parlante de l'INSEE et de l'ADEME montre qu'un tel système favoriserait les plus pauvres, même en zone rurale : avec une taxe de 17 € par T. de CO² émise et un chèque vert de 74 € par ménage, les trois déciles de revenu les plus faibles seraient gagnants, même en zone rurale (et bien sûr encore plus en zone urbaine)²⁴. Si la taxe est de 32 €/T, le « chèque vert » devrait être de 150 € par ménage non-imposable ou faiblement imposable²⁵. *Quant au reste, il doit évidemment servir à un programme d'investissements verts* (énergies nouvelles, recherche, technologies propres) et à rien d'autre !

2. GÉNÉRALISER LE SYSTÈME DU « BONUS-MALUS »

Le système du « bonus-malus » (taxe sur les voitures émettant plus de 160g./km, subvention à celles émettant moins de 130), appliqué aux automobiles, a donné d'excellents résultats en France et dans d'autres pays – au point d'inquiéter les budgétaires parce qu'il a « trop bien réussi » ! Au lieu de s'en plaindre, il faut fixer rapidement un objectif plus ambitieux *en abaissant la fourchette dès maintenant à 120g/150g./km*. En prime, cela bénéficiera aux ménages les moins aisés et favorisera notre balance des paiements²⁶ !

Mais surtout, cet excellent système doit être étendu à d'autres produits. Les propositions de J.-L. Borloo en ce sens ont été rapidement enterrées ; la gauche doit les reprendre. L'idée est d'imposer un supplément de prix aux produits polluants, qui permet de subventionner des substituts plus efficaces et/ou de financer leur recyclage en fin de course. Candidats : tous les appareils ménagers ; les emballages²⁷ ; les couverts jetables en plastique dur (il faut favoriser le réutilisable) ; etc. Quant aux sacs de caisse en matière plastique, ils devraient être proscrits au plus vite, et remplacés par des sacs biodégradables – en papier renforcé par exemple, comme aux États-Unis. Même la Chine est en avance sur nous dans ce domaine !²⁸

22. Ce niveau de cent € par T., qui peut paraître élevé aux néophytes, est déjà dépassé aujourd'hui en Suède (108 €/T.), sans dommages économiques visibles...

23. Vivre loin et utiliser sa voiture, c'est aussi un choix économique, et pas seulement contraint.

24. Ces chiffres doivent être transposés, dans ma proposition, à une taxe de 32 € et un chèque vert plus élevé mais réservé aux ménages les moins aisés. Cela ne changerait pas le sens du résultat, mais pèserait évidemment plus sur les plus riches.

25. Soit un coût de 3,6 Milliards d'€ si on prend les non-imposables + les deux tranches les plus basses de l'IR, environ 22 M. de ménages au total.

26. Les constructeurs français sont plus forts sur le créneau des petites voitures, peu consommatrices, que leurs concurrents allemands par exemple, champions des voitures de luxe plus polluantes (malgré de réels progrès récents).

27. Il s'en consomme pour 20 milliards d'€ – 12 millions de tonnes ! – chaque année en France, où ils représentent 40 % des ordures ménagères. Il est vrai que l'écotaxe moyenne payée par les fabricants n'est que de 2 centimes par emballage – 3 fois moins qu'en Allemagne.

28. La Chine interdit la distribution gratuite de sacs plastiques aux caisses depuis juin 2008, et prohibe la fabrication de sacs très fins.

3. DOPER LES ÉNERGIES NOUVELLES PAR LES PRIX D'ACHAT ET UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PUBLICS

Les énergies nouvelles – éolienne, solaire, mais aussi géothermique, marémotrice, biocarburants, etc. – n'ont pas encore atteint le stade de la maturité²⁹. Il faut soutenir leur développement en maintenant *de façon durable* (la prévisibilité est essentielle pour les investisseurs³⁰) des prix d'achat élevés du courant par EDF : ils sont actuellement garantis, mais à des niveaux révisibles³¹ et pour des périodes trop courtes. *La gauche doit prendre un engagement à long terme (huit à dix ans) dans ce domaine.* Pour les biocarburants, une taxation réduite leur permet de concurrencer essence et diesel. Il faut résister aux demandes de réduction de cet avantage (appuyées par une campagne de presse très excessive sur leur supposée concurrence avec les productions alimentaires) et continuer à incorporer légalement une part accrue de biocarburants dans les carburants classiques, en passant rapidement du 6 % actuel à 10 %.

Quant au programme d'investissements publics, il est évidemment l'épine dorsale de la relance de l'économie par la « croissance verte ». Il s'agit de privilégier des installations modèles, financées sur fonds publics ou dès que possible en partenariat public-privé : transports alternatifs (ferroviaire, canaux, groupage, « autoroutes de la mer »...), fermes éoliennes, centrales solaires à concentration de chaleur, isolation et toits solaires sur les bâtiments publics, barrages hydro-électriques là où

il reste des sites à équiper³², chauffage urbain par cogénération ou géothermie, etc. Ce programme devrait, sur une législature, atteindre 1 % du PIB annuel, soit cent milliards d'€ en cinq ans³³.

4. ÉTENDRE À TOUTES LES ACTIVITÉS LE PRINCIPE « POLLUEUR-PAYEUR »

Le principe pollueur-payeur n'est pas entièrement nouveau en France, où la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) a été mise en place dès 1999³⁴. Il a aussi été confirmé par les tribunaux dans le cas des « marées noires »³⁵. Il est fâcheux que la gauche, alors au pouvoir, ait rejeté son extension, proposée en 2001. Cette erreur doit d'autant plus être corrigée que la mesure, simple et efficace, est bien comprise par l'opinion et favorisée par la législation européenne³⁶. *LA TGAP doit donc être étendue à toutes les activités économiques, à un taux non pas écrasant mais suffisant.* Là encore, les exceptions multiples brouillent totalement le message écologique.

En outre, la loi sur la responsabilité environnementale de 2008, qui prévoit une indemnisation des victimes de pollution sans avoir à démontrer une faute de l'exploitant, doit être appliquée sans défaillance. *Et il faut étendre l'obligation de réparation aux sociétés-mères ; ce n'est pas encore le cas³⁷, bien que l'affaire Métaeurop³⁸ ait montré l'importance d'une telle disposition.*

29. Le prix de revient du kilowatt-heure éolien est encore de 5 à 8 cents (le double en off-shore), et celui du solaire autour de 30, mais le progrès technique et surtout le passage à la production de masse les font baisser rapidement. Pour mémoire le coût du kwh produit à partir de combustibles fossiles (gaz, fioul, pétrole) est voisin de 5 cents, le kwh nucléaire inférieur à 3 cents.

30. La réduction brutale par l'Espagne, en 2008, pour des raisons budgétaires, des tarifs d'achat de l'électricité solaire, qui connaissait un boom remarquable, a brisé net cet élan. C'était trop tôt pour réduire les soutiens publics.

31. Une baisse des tarifs d'achat de l'électricité solaire est déjà envisagée pour l'an prochain par M. Borloo.

32. Malheureusement devenus rares en France.

33. Le chiffre peut paraître énorme, mais je rappelle que les plans de relance concoctés en 2008/2009 par les Américains, les Européens ou les Chinois ont atteint de 3 à 7 points de PIB sur une seule année !

34. Elle avait été précédée, dès 1976, par des mesures partielles. La TGAP frappe les auteurs de déchets, de pollution de l'air et des eaux et de bruit, mais son application reste limitée ; notamment les agriculteurs en sont largement exemptés.

35. Voir le jugement de janvier 2008 dans l'affaire de l'Erika, qui consacre la notion de préjudice écologique, confortée par la jurisprudence de la Cour Européenne de Justice.

36. La directive européenne d'avril 2004 confirme la possibilité de poursuivre toute atteinte grave ou menace sérieuse de dommages pour les espèces, habitats naturels protégés ou la pollution de l'air, des eaux, des sols, sans qu'il y ait besoin d'identifier une victime précise.

37. N. Sarkozy avait pourtant annoncé cette extension de la responsabilité aux sociétés-mères dans un discours du 26 octobre 2007. Mais le projet présenté dès décembre 2007 par le ministère du Développement durable, contraignant « l'entreprise dominante du groupe » à « répondre, en lieu et place de l'exploitant défaillant, de ses obligations », a été reporté en l'attente d'une décision européenne, « pour éviter des distorsions de concurrence ».

38. On se souvient que l'abandon par cette filiale insolvable d'une multinationale (le groupe suisse Glencore), en 2003, d'un site gravement pollué à Noyelles, dans le Pas-de-Calais, avait fait grand bruit ; il n'avait pas été juridiquement possible de poursuivre la société-mère, qui avait pourtant couvert les graves négligences de sa filiale et n'avait pris aucune mesure de remise en état du site. Six ans après, 1 100 ha sont toujours pollués autour de l'usine, après que 190 000 T. de déchets toxiques en ont été évacués !

5. DÉVELOPPER DES TRANSPORTS EN COMMUN ÉLECTRIQUES

Les transports en commun – métros, trams, réseaux de ramassage, etc. – doivent être développés au maximum et desservir mieux campagnes et banlieues pour offrir une alternative au tout-automobile.

Plus original, il faudrait *fixer pour règle aux municipalités de convertir à l'électricité (ou, plus tard, à l'hydrogène) tous leurs réseaux de bus*. Il est incompréhensible que les transports urbains contribuent lourdement à la pollution de l'air et aux émissions de CO₂, alors que l'autonomie des nouvelles batteries est aujourd'hui largement suffisante pour des engins dont le parcours est court, fixe et répétitif...

À cela doit être associé un grand programme de développement du *co-voiturage*, en encourageant des réseaux d'offres et d'échanges publics et privés. Dans bien des pays, certains axes routiers sont réservés à cette forme de transport en commun. Pourquoi pas chez nous ?

Il faut introduire le système du *péage pour l'accès au centre-ville*, largement pratiqué à l'étranger.

Enfin, il est indispensable d'encourager les modes de transport alternatifs au transport par camions, qui « cannibalise actuellement 80 % du total : ferroutage, autoroutes de la mer. Il faudra, certes, beaucoup de courage politique pour imposer aux routiers une taxe au km parcouru sur les routes *et sur les autoroutes*³⁹, comme le font déjà Suisses et Allemands, mais rien ne réussira si la nécessité d'un effort de tous n'est pas admise...

6. LAISSER AUGMENTER LE PRIX DES ÉNERGIES FOSSILES

Pas de « prime à la cuve », de fiscalité moindre sur le diesel, de subventions bien intentionnées aux routiers, aux pêcheurs... pour réduire leurs coûts ! Pas non plus

d'intervention de l'État pour empêcher EDF et GDF d'augmenter leurs tarifs... Le meilleur moyen de décourager la consommation d'énergie fossile, c'est qu'elle devienne plus onéreuse : l'année écoulée a confirmé que les consommations soi-disant incompressibles diminuent quand le plein à la pompe se fait cher...

Là encore, l'aspect social doit être traité, mais à part : au lieu de geler les tarifs de l'électricité et du gaz, faire une tranche *uniforme*, la même pour tous, à prix bas (le tiers du tarif plein par exemple), qui favorisera les plus pauvres, par nécessité petits consommateurs ; mais au-delà, laisser les coûts dissuader les formes d'énergie les plus polluantes (les chaudières au fioul par exemple), sans admettre les multiples raisons avancées par les lobbies – éloignement, difficultés d'approvisionnement, etc.

7. ACCÉLÉRER LE PROGRAMME DE MISE AUX NORMES HQE DES BÂTIMENTS PUBLICS ET DU PARC HLM

20 % des émissions humaines de GES proviennent du bâtiment, en France (où ce secteur émet cent millions de tonnes de CO₂ annuelles⁴⁰) comme à l'échelle mondiale. L'incidence de ces besoins est d'autant plus importante qu'il s'agit d'une consommation « de pointe »⁴¹.

Les normes HQE (haute qualité environnementale)⁴² doivent être généralisées au plus vite. Le gisement principal d'économies, et sans doute le plus rentable, est une meilleure *isolation* des logements⁴³ pour améliorer leur efficacité thermique : un euro investi en isolation économise vingt fois plus de CO₂ qu'un euro investi dans les énergies nouvelles !

Pour réduire des deux tiers la consommation annuelle moyenne d'énergie de notre parc actuel de bâtiments,

39. L'« écovignette » prévue pour 2012 ne concernera que les parcours sur routes classiques.

40. Globalement, le logement représente 42 % de la consommation d'énergie française et 19 % des rejets de GES. Le chauffage d'un petit appartement ancien à Paris émet 2,7 tonnes de CO₂ par an.

41. C'est lorsqu'il fait le plus froid (ou le plus chaud, dans les pays où la climatisation ajoute son lot, en été, à la facture énergétique) que la puissance électrique appelée est maximale, amenant la remise en marche des centrales au fuel ou au gaz. On a montré que des programmes d'économie d'énergie de 5 % seulement, bien ciblés sur cet appel de puissance de pointe, éviteraient le tiers des émissions de GES de notre système électrique.

42. La certification HQE, en place depuis 2005, évalue l'ensemble de l'impact écologique d'un ouvrage à travers 14 critères tels que l'intégration dans l'environnement, les économies d'énergie et de maintenance, la qualité de l'air. Il suffit toutefois de respecter au moins quatre de ces critères pour obtenir le label, ce qui est critiquable.

43. L'isolation ne nécessite que des procédés très classiques : couvrir murs et plafonds (sans oublier les combles) avec de la laine de verre ou de roche, utiliser davantage de bois, protéger les vitres par des doubles vitrages ou survitrages, des volets et des doubles rideaux, ventiler avec des systèmes « à double flux », etc.

en la ramenant de 240 Kwh/m² à 80 (objectif retenu par le Grenelle de l'environnement⁴⁴), il faut accélérer le rythme : avec la rénovation de quatre cent mille logements anciens par an décidée par le gouvernement, il faudrait trois quarts de siècle pour mettre l'ensemble de nos trente millions de logements⁴⁵ aux nouvelles normes thermiques⁴⁶ ! *La gauche doit proposer de doubler l'objectif pour rénover 800 000 logements par an.* C'est possible sur le plan technique⁴⁷ comme sur le plan financier. Le coût de cette rénovation serait d'environ 15 milliards d'€ par an⁴⁸, mais les incitations économiques – allègements fiscaux⁴⁹ et prêts à taux 0 – doivent permettre, s'ils sont renforcés, d'en faire financer la majeure partie par le secteur privé, bénéficiaire des économies obtenues.

Le coût sera plus élevé pour le parc HLM, qui doit pourtant être rénové en priorité. Il faut aussi un programme ambitieux de rénovation écologique des bâtiments publics.

8. AUGMENTER ET RÉORIENTER LES PROGRAMMES DE RECHERCHE PUBLIQUE

La recherche sur les technologies propres doit évidemment être poussée à fond. Il faut proposer :

- *Un programme prioritaire supplémentaire de recherche*

publique de deux milliards d'euros par an (cette somme représente moins d'un quinzième du budget de recherche annuel, le BCRD), consacré aux axes principaux : transports – électricité et hydrogène notamment ; habitat et urbanisme ; nouveaux matériaux ; techniques modernes de dépollution (par les plantes, les bactéries) ; énergies nouvelles ; captage et stockage du carbone ; etc.

- *Une réorientation des programmes actuels* (qui financera en partie la mesure précédente). Par exemple, le programme de recherche sur les transports, le PREDIT, consacre quatre fois plus de crédits à l'amélioration des voitures à moteur thermique (essence ou diesel) qu'à la recherche sur les véhicules électriques ou à hydrogène ! De même, la dépense publique de recherche consacre dix fois plus de crédits au nucléaire qu'aux énergies renouvelables⁵⁰ !

9. ÉTENDRE LARGEMENT L'« ÉCO-CERTIFICATION »

L'éco-certification (octroi d'un label aux produits fabriqués selon des normes respectant la nature) est le moyen de s'assurer que les produits vendus respectent les besoins du développement durable. Par exemple, l'éco-certification du bois et des produits forestiers – avec des labels comme celui du FSC (Forest Stewardship Council)⁵¹ – permet de vérifier qu'ils proviennent de

44. Il existe depuis 1974 une réglementation thermique sur la qualité énergétique de toutes les constructions neuves, y compris les bureaux, dont la consommation dépasse encore couramment 300 KWh/m². Depuis 2000, les plafonds baissent de 15 % tous les cinq ans. La norme actuelle RT 2005 limite la consommation à 105 KWh par m²/an en moyenne (entre 80 et 250 selon les zones climatiques). La norme BBC plafonne l'énergie consommée à 50 KWh/m²/an ; elle s'imposera en principe à un tiers des logements neufs dès 2010, et à tous dès 2012. Mais la norme restera de 80 kwh/m²/an en rénovation.

45. 25,4 millions de résidences principales, 3 millions de résidences secondaires et 1,8 millions de logements vacants. Les deux tiers de ce parc, construits depuis plus de trente ans, ne sont plus aux normes énergétiques.

46. L'objectif officiel est de rénover 400 000 logements par an, notamment dans le parc HLM, en les situant à un niveau intermédiaire entre les classes A (50 KWh/m² maximum) et B (90 KWh/m²) de la nouvelle réglementation énergétique, soit en pratique environ 80 KWh/m². Comme la rénovation thermique s'étalera sur une longue période, la consommation moyenne des logements anciens restera encore longtemps élevée : l'objectif officiel est de revenir des 240 KWh/m²/an actuels à 210 en 2012, puis à 150 en 2020.

47. En utilisant des procédés plus efficaces : au-delà du cafeutrage et des doubles vitrages classiques, il s'agit d'une utilisation plus large du bois (qui apporte une économie d'énergie de 40 %), des matériaux isolants innovants comme les briques alvéolaires ou monomur, des murs et toits végétaux – ils assurent une bonne isolation thermique et phonique, retiennent les eaux pluviales, filtrent l'air et rafraîchissent l'atmosphère en été en l'humidifiant ; répandues en Allemagne, avec un marché de 15 millions de m² par an, les toitures végétales sont encore trop peu usitées en France (200 000 m² annuels)... La « maison passive » n'a pratiquement plus besoin d'être chauffée ; elle consomme moins de 15 KWh d'énergie par m² et par an. Les premières commencent juste à apparaître en France, après l'Allemagne, la Suisse et la Scandinavie. On commence même à voir des bâtiments « à énergie positive » (dégageant un surplus d'énergie transférable au réseau électrique).

48. Quinze à vingt mille euros par foyer, soit un total approchant six cents milliards, mais étalé sur près de quarante ans.

49. Outre la TVA réduite à 5,5 %, les travaux d'isolation et de régulation thermique donnent droit à un crédit d'impôt de 40 %, porté à 50 % pour les équipements en source d'énergie renouvelable. Le coût de ces aides fiscales pour le budget de l'Etat n'est certes pas négligeable (déjà 1,9 milliard d'€ en 2006), mais il ne représente qu'une minorité de la dépense.

50. Chiffres de 2006 : sur un total de 797 M€ de crédits publics de recherche en énergie, 477 vont au nucléaire, 106 aux hydrocarbures fossiles (!), 52 aux énergies renouvelables (on peut, il est vrai, leur ajouter 53 M consacrés à la pile à combustible), 26 à la capture/stockage de CO₂, etc.

51. Le Forest Stewardship Council ou Conseil de bonne gestion forestière, créé en 1993 à la suite du Sommet de la Terre de Rio, est un organisme indépendant composé d'ONG (WWF, Greenpeace, Rainforest Alliance) et de forestiers. Pour obtenir son label, il faut respecter dix principes d'exploitation « environnementalement responsable, socialement bénéfique et économiquement viable ». Le cahier des charges comporte des directives détaillées et des critères éliminatoires ; il exige la traçabilité des produits phytosanitaires, le traitement des eaux usées, l'absence de cultures transgéniques, etc. Il existe trois autres labels, dont le principal est le PEFC, soutenu par France nature environnement et plus spécialement destiné aux forêts européennes.

sites gérés conformément aux règles de protection de l'environnement⁵².

Dans le domaine de la pêche, un label MSC, délivré par une ONG⁵³, garantit que les pêcheurs respectent la capacité de renouvellement des stocks et emploient des techniques de pêche acceptables. L'éco-certification est aussi de plus en plus utilisée pour garantir la qualité sociale et environnementale des produits tropicaux utilisés par les grandes marques.

Pour le moment, le Grenelle de l'environnement n'a prévu que l'obligation pour l'administration française d'acheter du bois certifié. *Il faut étendre cette obligation à tous les types d'achats publics, et mettre en place des incitations pour encourager les acteurs privés à suivre cette voie.*

10. AMÉLIORER NOS OFFRES AUX PVD POUR RÉUSSIR « KYOTO II » ET CRÉER L'ORGANISATION MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Il faut militer pour une meilleure « gouvernance » mondiale du développement durable.

Aujourd'hui, les questions d'environnement relèvent de plus de cinq cents accords multilatéraux et de 18 agences coordinatrices – depuis le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE) et la Commission du développement durable de l'ONU⁵⁴ jusqu'au Fonds pour l'environnement mondial, rattaché à la Banque Mondiale.

Nous devons proposer de *créer une véritable agence de l'environnement au sein de l'ONU*⁵⁵, contrepoids indispensable aux institutions financières⁵⁶ et commerciale (OMC) du système international, peu portées à coopérer avec les organisations sociales et environnementales⁵⁷. La future OME ou ONUe, chargée de coordonner actions nationales et programmes internationaux, doit être dotée de réels pouvoirs exécutifs (établir des normes) et juridictionnels (sanctionner leur violation). Accordant leur juste place aux PVD dans ses instances de décision, elle leur imposerait aussi les contraintes nécessaires pour les équilibrer écologiques mondiaux.

Pour que les pays du Sud acceptent ces efforts, et notamment permettent la conclusion de l'accord « Kyoto II » sur la lutte contre le réchauffement climatique (conférence de Copenhague, en décembre prochain), en s'engageant sur des objectifs chiffrés de réduction de leurs émissions de GES, il faut consentir à les aider⁵⁸. Nous devons *promouvoir l'offre par l'Union européenne d'une enveloppe de cent milliards d'€*⁵⁹ couvrant la période du futur accord (2012-2020) pour financer les investissements de dépollution et d'économie d'énergie dans ces pays.

Nous devrions également soutenir l'appel lancé dès 2005 pour *établir un « GIEC de la biodiversité »*, chargé de coordonner les efforts de préservation des espèces⁶⁰.

Philippe Jurgensen

52. Fin 2006, plus de 250 millions d'ha., soit 7 % des superficies forestières mondiales et 20 % de celles dédiées à la production, bénéficiaient de ces labels. Malheureusement, moins de 10 % de ces exploitations certifiées se situent en zone tropicale. Cependant, un pays comme le Brésil met en place, dans le cadre d'un « Pacte pour la valorisation de l'Amazonie » élaboré avec la Banque mondiale, WWF et d'autres ONG, des concessions appelées « unités de conservation » où la forêt est pour partie totalement préservée et pour partie exploitée de manière durable en associant forestiers et populations locales. 24 M d'ha devraient être couverts à terme.

53. Il s'agit du Maritime Stewardship Council, basé à Londres.

54. Cette convention est chargée de suivre l'application des conventions internationales.

55. La demande de transformer le PNUE – qui ne dispose que d'un budget très faible : environ 60 M de \$ annuels, couverts par des contributions volontaires des États – en une « véritable organisation internationale à vocation universelle » a été exprimée à l'occasion de la Conférence pour une gouvernance écologique mondiale réunie à Paris en février 2007. 46 pays ont signé la déclaration finale, qui prévoit un « groupe des amis de l'ONUe » pour la lancer. L'Appel de Paris demande aussi l'établissement d'une Déclaration universelle des droits et devoirs environnementaux.

56. Il s'agit de la Banque Mondiale et du FMI. Même si le FMI évolue actuellement, sous la direction de « DSK », et si la Banque Mondiale prend de plus en plus en compte dans ses programmes la nécessité de préserver l'environnement, auquel elle consacre désormais un cinquième de ses interventions (soit environ 5 milliards de \$ par an), le fossé reste grand entre ces institutions et celles en charge du développement durable.

57. Ceci alimente une remise en cause de la légitimité de ces institutions – celles qui encadrent l'économie étant soupçonnées de soutenir une mondialisation sans contrôle, tandis que les organisations sociales ou environnementales sont critiquées pour leur faiblesse. On peut s'étonner par exemple de l'absence d'experts de l'environnement dans les « panels » désignés par l'OMC pour le règlement des différends lorsqu'ils mettent en cause des accords internationaux. L'article 20 des statuts de l'OMC devrait être modifié pour reconnaître aux accords multilatéraux sur l'environnement l'égalité avec les autres règles.

58. La seule adaptation au changement climatique leur coûterait au moins cent milliards de \$ par an.

59. La Commission Européenne vient (septembre 2009) d'avancer une proposition d'apport de 2 à 15 milliards d'€ annuels aux PVD à l'horizon 2020 pour financer leur lutte contre le réchauffement climatique. Cette fourchette très large correspond à 16 à 120 Mds d'€ en huit ans, mais la Commission ne propose, semble-t-il, d'atteindre ce niveau qu'à partir de 2020 !

60. Cette proposition, lancée lors de la conférence sur la biodiversité réunie à Paris en janvier 2005, a été précisée lors d'une réunion du mécanisme mondial d'expertise sur la biodiversité IMoSEB à Montpellier, en novembre 2007. Organisée par le PNUE, la conférence réunirait gouvernements, scientifiques, et acteurs économiques. Le but serait de lancer le futur GIEB (Groupe international sur l'évolution de la biodiversité).



Les instruments du « développement durable » par Yves MARTIN

Notre développement ne peut être durable que s'il prend en compte l'épuisement des ressources énergétiques non renouvelables et la nécessaire protection de notre milieu de vie, menacé par le changement de climat et les atteintes à la biodiversité.

Notre développement économique est performant parce qu'il est porté par l'efficacité du marché, qui peut et doit être régulé. Mais, pour protéger l'environnement et économiser les ressources non renouvelables, nous nous obstinons jusqu'ici à recourir à des méthodes inspirées de celles qui ont ruiné l'ex-Union soviétique : multiplication des interventions de l'État, sous forme de règlements, autorisations individuelles ou interdictions, dont le coût n'est pas connu et sous forme de subventions multiples dont l'efficacité n'est pas mesurée. Si la confrontation entre développement et protection continue à opposer deux compétiteurs qui jouent sur des registres aussi différents, il n'y aura pas de « développement durable » et notre développement tout court sera de plus en plus handicapé.

On ne pourra porter la protection de l'environnement au niveau nécessaire que si on sait optimiser les mesures à prendre pour réduire le coût de cette protection. On ne fera accepter ce coût qu'à trois conditions : chacun doit avoir l'assurance que le même effort est demandé à ses voisins, la protection de l'environnement ne doit pas introduire de distorsions de concurrence trop fortes dans un marché mondialisé, ni d'effets redistributifs fâcheux, entre les ménages riches et pauvres, qui ne puissent être corrigés.

La protection de l'environnement ne peut être efficacement optimisée que si elle s'insère, chaque fois que c'est possible, dans les mécanismes d'un marché qui doit être régulé en corrigeant les prix par des taxes, représentatives des atteintes à l'environnement provoquées par nos activités de producteurs et de consommateurs.

Lorsqu'il faut assurer la sécurité d'une installation ou d'un produit, une décision régaliennne d'autorisation est légitime et il n'y a pas d'assiette possible pour une taxe représentative du risque.

Mais, lorsqu'il faut réduire la consommation de ressources non renouvelables, répartir des ressources renouvelables insuffisantes, ou lorsque la capacité de notre environnement à digérer les pollutions que nous y déversons est limitée, la voie fiscale est possible, car il y a une grandeur mesurable sur quoi asseoir la taxe.

Cette voie présente trois avantages :

- elle réduit le prix à payer pour protéger l'environnement en suscitant toutes les initiatives décentralisées les moins coûteuses, ce que ne savent pas faire les règlements ;
- l'organisation de sa mise en œuvre est moins coûteuse que le contrôle des règlements et l'octroi de subventions qui exigent toujours plus de fonctionnaires et de crédits d'intervention ;
- une fiscalité écologique bien conçue n'est pas un impôt de plus, mais un impôt qui doit être substitué à un autre impôt dont les effets pervers sont importants.

Tous les prélèvements obligatoires ont pour but premier de financer les dépenses publiques jugées opportunes par nos institutions démocratiques :

- certains d'entre eux ont un effet vertueux, puisqu'ils induisent chez les contribuables des comportements propres à réduire le besoin de dépenses publiques futures (par exemple, les taxes sur l'alcool, le tabac et surtout la taxe sur les carburants) ;
- d'autres, au contraire, ont pour résultat pervers d'augmenter ces dépenses, tel est en particulier le cas des prélèvements assis sur les salaires qui aggravent le chômage.

Contre toute logique, et au détriment de notre économie, nous continuons néanmoins à privilégier l'approche réglementaire, parce qu'il est politiquement plus facile d'édicter un règlement qui cache son coût que d'instaurer une taxe dont le grand mérite est d'afficher le sien au yeux de tous : les ministres de l'environnement et les fonctionnaires de leur minis-

tère ont toujours préféré les règlements et les aides publiques aux taxes incitatives⁶¹.

Par ailleurs, alors que l'État est gravement endetté, avant même d'affronter le problème éminemment prévisible du coût des retraites futures, nous multiplions des aides ponctuelles dont le coût, par unité de résultat obtenu, est très différent selon le poids des lobbys qui les ont demandées : l'État ne sait pas optimiser sa dépense en faveur de l'environnement.

Quatre fiscalités écologiques devraient notamment être créées (taxation des énergies non renouvelables et péage urbain), développées (taxe sur les carburants) ou préservées (redevances des Agences de l'eau que la loi sur l'eau de 2006 a gravement dénaturées).

Je veux insister particulièrement sur la nécessité de plaider l'institution, en Europe, d'une taxe sur les énergies non renouvelable qui est le seul moyen d'atteindre l'objectif de la division par 4 de nos émissions de CO2 entre 1990 et 2050 pour maîtriser le changement de climat et préparer notre société à l'épuisement progressif des énergies fossiles.

Notre économie est fondée sur les deux facteurs de production majeurs que sont la main d'œuvre et l'énergie fossile : la main d'œuvre est renouvelable, nous en importons très peu et sa non utilisation est génératrice des coûts budgétaires et sociaux du chômage ; l'énergie fossile n'est pas renouvelable, nous l'importons en quasi totalité et son utilisation est génératrice des coûts du changement de climat. Or 38 % de nos prélèvements obligatoires sont aujourd'hui assis sur les salaires (cotisations sociales, taxe sur les salaires, taxe d'apprentissage, 1 % logement, versement transport...) et 3,5 % seulement sur l'énergie fossile (taxe sur les carburants).

À prélèvement obligatoire constant, une taxe sur l'énergie non renouvelable, dont la croissance serait progressive et programmée, permettrait de réduire les prélèvements assis sur les salaires, remplaçant une incitation à économiser la main d'œuvre (et donc à créer du chômage) par une incitation à économiser l'énergie non renouvelable.

En réduisant les coûts budgétaires du chômage⁶² et en évitant de distribuer des aides publiques, toujours plus fortes⁶³, pour des actions d'économies d'énergie qui ne sont pas optimisées, cette réforme fiscale dégagerait des ressources budgétaires qui permettraient d'alléger les coûts de transport et de chauffage des ménages à bas revenu, sous forme d'allocations forfaitaires pour rester incitatives sur les comportements.

Les modalités selon lesquelles sont institués nos prélèvements obligatoires doivent être enfin fortement améliorées. Les investissements importants susceptibles de porter atteinte à l'environnement font l'objet d'une «étude d'impact sur l'environnement», soumise à enquête publique et parfois à débat public. De la même façon, toutes les dispositions relatives aux prélèvements obligatoires soumises au vote du Parlement devraient être accompagnées d'une étude de leur impact sur le besoin de dépenses publiques futures et sur leur effet redistributif (entre les ménages riches et pauvres, d'une part ; entre les ménages et les entreprises, d'autre part) ; ces études devraient faire l'objet d'un débat dans une instance appropriée où se retrouveraient des représentants de la société civile (ménages, syndicats, entreprises) et du Parlement.

Il faut par ailleurs souligner que les traités qui encadrent les modes de fonctionnement de l'Union Européenne privilégient, eux aussi, fâcheusement les outils réglementaires au détriment de la fiscalité pour organiser un développement durable. Les règlements sont adoptés à la majorité qualifiée mais une taxe sur les énergies non renouvelable pour organiser la lutte contre le changement de climat ne peut être instituée qu'à l'unanimité. Il est particulièrement fâcheux que les deux derniers traités (de Nice et de Lisbonne) n'aient pas perçu l'ampleur du défi climatique et des mesures à prendre, dans ce domaine, au niveau européen, et n'aient pas étendu la règle de la majorité qualifiée à l'institution d'une fiscalité sur les énergies non renouvelables.

Yves Martin

61. Les petites taxes affectées à la distribution d'aides à la protection de l'environnement, dont les taux sont trop bas pour être incitatifs et l'assiette imparfaite, ne constituent pas une véritable fiscalité écologique.

62. de l'ordre de 50 G€/an.

63. 1 G€ en 2006.



Perspectives de la croissance écologique

par Bernard SOULAGE

La crise économique et financière que nous connaissons nécessite de procéder à un véritable examen des stratégies de croissance économique menées au cours des dernières décennies. Associé à l'évidence de l'enjeu environnemental planétaire, ce contexte doit être une opportunité pour mettre en œuvre une stratégie de croissance écologique. Cette nouvelle stratégie de croissance est d'autant plus indispensable qu'elle doit prendre en compte l'impératif de solidarité mondiale, tel qu'il résulte de l'état réel des inégalités dans le monde.

Il serait particulièrement choquant qu'après avoir consommé une large part des ressources naturelles de la planète et créé les dégâts que l'on connaît, les pays développés se contentent de dire aux pays émergents et aux pays sous-développés : « Nous avons fait tellement de bêtises que vous n'avez pas le droit au développement. » C'est au contraire l'inverse qu'il nous faut faire, en proposant une stratégie de croissance applicable aussi aux pays en développement et qui se fonde clairement sur de la coopération et de la solidarité. Il faut souligner, en même temps, que cette stratégie sera aussi un moyen de créer des débouchés pour nos industries et nos services s'ils savent véritablement se reconvertir vers cette nouvelle croissance.

LES OBJECTIFS

Il faut d'abord définir les objectifs d'une réorientation de l'économie :

- Le premier est évidemment d'atteindre les objectifs que nous nous sommes collectivement fixés dans le cadre du protocole de Kyoto et qui doivent être renforcés par la Conférence de Copenhague, dont il faut souhaiter les meilleurs résultats. **La contrainte écologique est évidente ; elle doit être transformée en un atout pour la croissance.**
- Le deuxième objectif est de nous redonner les moyens de créer des emplois dans des secteurs porteurs en faisant évoluer les structures profondes de l'économie qui ne correspondent plus ni au mode de croissance souhaité par les individus, ni au mode de croissance soutenable.

- Le troisième objectif est de repositionner la France dans le contexte économique international et de permettre une spécialisation sur des produits d'échange qui correspondent à la demande mondiale du 21^e siècle.

- Le quatrième objectif, en lien avec les enjeux de la globalisation, est de se doter d'une stratégie à l'échelle de l'ensemble des pays du monde, pour offrir une issue à ceux qui souffrent aujourd'hui des inégalités – et qui en souffrent même énormément – et qui pourraient être les principales victimes des évolutions du climat de la planète, par exemple.

LE CADRE GLOBAL

Pour aller vers cette croissance écologique, il faut se fixer un cadre global dans lequel on peut concevoir à partir de moyens nouveaux une économie qui satisfasse les besoins des individus et crée en même temps de la richesse et de l'emploi. Il nous faut donc concevoir une évolution de la conception même des secteurs qui portent l'activité, l'emploi et la croissance dans nos pays. Ceci suppose un effort de reconversion, d'adaptation et parfois de renoncement qui doit être pris en compte en profondeur, en France et en Europe, d'autant plus que d'autres pays plus émergents ou plus récents dans le développement économique pourraient s'avérer être des compétiteurs exceptionnels.

Dans cette nécessaire « reconversion », il faut s'attacher à tous les secteurs qui ont été à l'origine de la croissance et du développement de la France, et s'appuyer dans le même temps sur nos savoir-faire, nos « avantages comparatifs » – qui sont nombreux, compte tenu de la situation à la fois humaine, géographique et politique de notre pays.

De ce point de vue, **le premier impératif** est certainement, surtout en France où le **secteur automobile** a été déterminant dans la croissance, de mettre l'accent sur de nouveaux modes de déplacement. Il est nécessaire d'y associer la production de moyens de déplacements innovants, aussi bien pour les marchandises que pour les

voyageurs, qui reboostent notre industrie des transports et en fasse l'un des fers de lance de notre économie, comme ce fut le cas pendant des décennies. Ceci porte aussi bien sur les sources d'énergie (hydrogène...) que sur les véhicules ou les infrastructures voire l'organisation des systèmes de transport et de mobilité. N'oublions pas que la demande mondiale est exceptionnellement élevée dans ces domaines !

Il faut également **réorienter le secteur de l'alimentation et de l'agroalimentaire**, autre point très fort de la France qui continue de disposer d'atouts majeurs en la matière, vers des modes de production conformes à la fois à l'attente croissante des consommateurs et à la durabilité de cette exploitation. On trouvera notamment une très belle illustration de ces évolutions nécessaires dans le développement considérable de la production agricole biologique mais aussi des produits alimentaires de qualité, dont la part de marché ne cesse de croître et s'avère de moins en moins marginale.

Le troisième élément, et sans doute le plus porteur, concerne l'ensemble de ce que l'on peut appeler **l'économie anthropologique**, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'homme dans son ensemble – avec deux grandes composantes que sont la santé humaine et la connaissance humaine.

Dans son remarquable ouvrage *Croissance, début de siècle*, Robert Boyer rappelait la part de lucidité nécessaire à la formulation d'un projet de développement économique fondé à la fois sur des éléments d'avenir et sur nos capacités propres, en remplacement des industries du passé et d'avantages comparatifs en voie d'épuisement. De ce point de vue, la France bénéficie d'avantages majeurs, liés à un modèle de croissance « anthropo-génétique » spécifique, pour reprendre l'expression de Robert Boyer. Il suffit de citer **la médecine de pointe et le travail sur les biotechnologies** dans le secteur de la santé, ou **les techniques d'enseignement à distance**, soutenues par nos performances remarquables en matière de logiciels et à notre grande appétence pour les technologies modernes. Il faut ajouter notamment tout ce qui concerne

les loisirs et le tourisme de qualité, même si les Français ont souvent tendance à les considérer comme des activités annexes, alors que la France demeure et demeurera certainement longtemps la première destination touristique du monde, avec des avantages exceptionnels qui ne demandent qu'à être valorisés.

Il faut donc mettre en œuvre tous nos moyens pour transformer ce qui est aujourd'hui un avantage parfois marginal en un cœur d'activité susceptible de créer les conditions de cette croissance écologique que nous souhaitons, dans ces secteurs peu consommateurs d'énergie, tournés vers l'économie de la connaissance et tout ce qui concerne le bien être individuel et collectif.

Un quatrième axe concerne **le changement de nos modes de production** pour intégrer les contraintes et les avantages de la croissance écologique. Ceci suppose notamment de travailler sur l'ensemble des mécanismes de réduction des consommations d'énergie pour avoir des opportunités nouvelles, à la fois sur les processus de production eux-mêmes et sur les outils de production. Notre pays a paradoxalement pris du retard dans ce domaine par rapport à certains de ses voisins, même sur des domaines comme l'énergie solaire où il pourrait être en avance compte tenu de sa situation géographique et climatologique. Il faut donc mettre l'accent sur ce point, certainement en réorientant une fois de plus nos grands centres de recherche. La France doit accepter de constater qu'elle fonctionne selon un modèle particulier, issu de son colbertisme, fondé sur l'alliance entre des grands centres de recherche, des politiques publiques et des grands groupes industriels. Il n'est pas nécessaire de casser ce savoir-faire, mais de le réorienter. Le travail déjà en cours dans la filière solaire ou dans celle des piles à combustible, par exemple, peut illustrer ce propos. Il doit être accéléré et ne doit pas rester marginal par rapport à un modèle ancien et figé comme celui de la production d'électricité nucléaire.

Nous devons, enfin, avoir constamment en tête que, pour des raisons de solidarité mais aussi pour des raisons d'efficacité économique et commerciale, **notre appareil**

de production des biens et des services (et notamment des services intellectuels), doit être **réorienté vers les pays en développement** et les opportunités à saisir dans ces pays. Ceci vaut pour tout ce qui concerne l'enseignement, la recherche et tous secteurs de l'économie de la connaissance. De ce point de vue, les politiques actuelles – frileuses dans leur ouverture aux travailleurs immigrés, frileuses dans les contacts internationaux, frileuses dans notre réceptivité aux connaissances de tous horizons – représentent un handicap majeur par rapport à ce que pratiquent les États-Unis d'Amérique, le Canada ou l'Europe du Nord et, plus récemment la Chine, qui ont toujours su que c'était par le maximum d'ouverture au monde, et notamment aux pays en développement qu'ils pouvaient se procurer les meilleurs débouchés, à la fois économiques, intellectuels, scientifiques, et bien sûr, à terme, en matière d'emplois.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX MOYENS DE CETTE NOUVELLE CROISSANCE ÉCOLOGIQUE ?

Pour mettre en œuvre cette nouvelle croissance nous devons concevoir **un ensemble de moyens nouveaux**, dont certains existent déjà de façon souvent très timide, mais dont l'essentiel suppose au contraire des choix politiques forts qui sont à l'opposé des politiques menées actuellement en France et très souvent en Europe.

Le premier est très certainement **une évolution radicale de la fiscalité** qui doit devenir une fiscalité incitative. La piste évoquée autour de la taxe carbone, à la condition qu'elle s'apparente réellement à une contribution climat-énergie, est une piste positive dans la mesure où elle apporte un signal-prix non négligeable et où elle est socialement équitable. Sa version actuelle en France en est loin !

Mais en toute hypothèse, elle n'est pas suffisante. Deux autres mécanismes doivent être obligatoirement utilisés :

- les mécanismes de type bonus-malus qui apportent un signal-prix dans les deux sens et qui accompagnent les mécanismes de transformation des pratiques.
- les mécanismes de marché, notamment ceux qui créent des raretés de type droit à polluer ou droits de transports et qui permettent de faire apparaître des prix très élevés pour les mécanismes les plus polluants. Ces procédures sont absolument nécessaires car les mécanismes précé-

dents sont un peu trop neutres au regard des processus les plus polluants.

Cette nécessité absolue de fonder véritablement une croissance sur une fiscalité écologique, sérieuse, efficace, doit s'inscrire aussi dans une réforme globale de la fiscalité, qui doit être juste et pertinente à la fois au plan écologique et au plan social. Ceci passe bien sûr par une refonte de la fiscalité sur les revenus (fusion entre impôt sur le revenu et CSG), qui doit redevenir beaucoup plus progressive qu'elle ne l'est aujourd'hui et une réduction de la fiscalité locale indirecte, qui est à la fois injuste et inefficace socialement et écologiquement. De ce point de vue, tout reste à faire et les mouvements récents du gouvernement vont plutôt dans le mauvais sens, malgré quelques phrases qui pourraient laisser entrevoir une prise de conscience écologique.

Le deuxième moyen est évidemment **une politique industrielle très forte**.

Dans le cadre de la France du 21^e siècle, cette politique industrielle ne peut pas être uniquement étatique. Elle doit articuler très profondément l'ensemble des niveaux de collectivités :

- l'Europe d'abord, qui doit lancer des programmes beaucoup plus importants en matière de croissance écologique, notamment en matière de déplacements ou de processus de production plus économe en énergie. Ceci suppose une Europe beaucoup plus volontariste qui fasse des choix clairs, notamment celui de l'emprunt européen pour développer l'ensemble de ces programmes d'infrastructures et de recherche ; celui de sortir du pacte de solidarité les investissements destinés à la mise en œuvre de cette croissance écologique et de la stratégie de Lisbonne-Göteborg, de façon à distinguer les « bons déficits » de ceux qui le sont moins. Ceci suppose aussi une Europe qui coopère sur les sujets essentiels, comme elle a su le faire dans d'autres périodes, alors qu'aujourd'hui, par exemple sur les énergies renouvelables, c'est très largement le « chacun pour soi » ;
- des politiques industrielles nationales ensuite avec le lancement des grands programmes liés à la réduction des coûts de la production d'énergie solaire électrique et de mise en place de filières, telle que la filière hydrogène ou la pile à combustible ;
- des politiques industrielles décentralisées enfin, au niveau des Régions et des collectivités territoriales, notamment pour la diffusion de tous les mécanismes

d'économie d'énergie ou l'aide à la diffusion de l'économie de la connaissance.

Le troisième moyen est **un cadre réglementaire beaucoup plus contraignant**. La France est certainement le pays où le cadre réglementaire est le plus laxiste, au regard des contraintes écologiques naissantes.

Deux exemples peuvent être donnés : la limitation extrêmement faible de l'usage des véhicules les plus polluants, où nous sommes dans une situation quasiment américaine ; notre réglementation du logement et de l'urbanisme, très en retard sur de nombreux autres pays développés, à la fois en termes de trop grande utilisation de l'espace et donc de pollutions associées ou en termes de qualité d'isolation et de bilan énergétique de l'habitat.

Il ne peut pas y avoir de croissance écologique, si le cadre réglementaire ne pousse pas ce secteur.

Enfin, ceci doit s'inscrire dans **un travail au niveau européen et au niveau mondial**, car la question principale de la croissance écologique n'est pas de savoir si elle est indispensable ou si elle est à terme la seule solution, mais de réussir à organiser correctement la transition. Pour réussir cette transition il faut que se crée un mouvement mondial qui fasse que les facteurs actuels de compétitivité des différentes économies évoluent

progressivement et simultanément dans tous les pays, notamment dans les économies en développement, telles que la Chine et l'Inde, ou dans le principal pays du monde, les États-Unis.

Sans ce mouvement global, ceux qui se lanceraient le plus tôt dans la croissance écologique risquent d'avoir un désavantage comparatif, certes transitoire, mais qui peut leur amener des mésaventures très fortes. C'est d'ailleurs tout l'enjeu du cadre de la Conférence de Copenhague. Car si nous avons la conviction qu'à terme il n'y a pas d'autre solution, nous devons avoir la préoccupation que la transition soit faite à peu près au même rythme dans tous les pays de façon à en éviter les dégâts.

Il est clair, en conclusion, que cette croissance est à la fois indispensable et d'une certaine façon irréversible mais qu'elle ne constitue pas une punition. Elle nous permettra, grâce à l'accent mis sur d'autres technologies, d'autres découvertes scientifiques, de redonner un nouvel élan, on pourrait presque dire un nouveau cycle au sens économique du terme, à une croissance qui patine depuis une quarantaine d'années.

Bernard Soulage



Le patrimoine à l'encan

par Catherine TASCA

C'est dans le silence de l'été et l'indifférence de l'opinion que le Parlement a supprimé, le 23 juillet, par un amendement subrepticement et ironiquement glissé dans le Grenelle 2 de l'environnement, l'avis conforme des Architectes des Bâtiments de France, c'est-à-dire l'obligation pour les pouvoirs publics de respecter l'avis desdits ABF pour les projets d'aménagement dans les zones de protection du patrimoine. Cette protection chèrement acquise depuis des décennies saute donc sous la pression de certains élus locaux qui la jugent exorbitante et contraire à leur propre pouvoir. Ils gagnent ainsi une liberté illusoire de transgresser des règles dont le but était de ne pas laisser entamer la qualité de notre patrimoine et de son proche environnement par la pression des intérêts économiques.

Face à cette pression, cette liberté nouvelle est tout aussi illusoire que celle du salarié pour décider librement face à son employeur de ses horaires de travail... En effet, les élus locaux n'auront d'autre choix que de céder aux divers promoteurs et aménageurs dont l'intérêt pour le patrimoine est pour le moins aléatoire, pour ne pas dire souvent inexistant.

C'est donc l'intérêt public qui recule, une fois de plus, devant la boulimie et l'ignorance des constructeurs aux dépens d'un projet global d'aménagement intelligent. C'est plus qu'une ironie d'inscrire ce recul dans une loi qui prétend faire progresser la politique de l'environnement, c'est un véritable reniement. Et c'est la triste issue d'une très longue vendetta entre certains ABF et certaines collectivités locales. Si, ici ou là, il y a pu y avoir abus de pouvoir de quelques ABF, supprimer l'« avis conforme », c'est oublier que, dans les zones restreintes de protection du patrimoine, l'obligation de respecter cet avis faisait le plus souvent l'objet d'un dialogue, d'une négociation bénéfique pour le projet. C'est oublier que la décision de l'ABF pouvait toujours faire l'objet d'un recours jusqu'au niveau national. C'est oublier que le patrimoine bâti structure l'aménagement d'une cité et fait partie intégrante du capital culturel et économique de la collectivité. C'est donc une bien sinistre décision qui vient d'être prise, un grand retour en arrière qui marque le peu de considération de notre pays, aujourd'hui, pour les enjeux culturels.

Catherine Tasca

Sénatrice des Yvelines, ancien ministre de la Culture

Inventer à Gauche

Septembre 2009

Groupe Entreprise



Rapporteur :

Marc Deluzet

Projet social-démocrate pour l'entreprise

Résumé

La crise actuelle n'a pas initié les transformations brutales, tant à l'échelle locale qu'internationale, que nous connaissons depuis vingt ans, mais elle les a dramatisé et a ouvert de nouvelles opportunités pour y faire face. Il y a donc urgence à développer des réformes ambitieuses qui s'inscrivent dans des transformations de long terme. Ce « projet social-démocrate pour l'entreprise » est le résultat d'un travail collectif mené par le groupe de travail d'*Inventer à gauche*.

Le terrain d'action du capitalisme est désormais mondial. La grande entreprise privée s'est affranchie de son environnement syndical et étatique national par la mondialisation de ses activités économiques. Les grands groupes internationaux sont parmi les plus importantes institutions productrices de normes sociales, de travail, de consommation et de culture, à l'échelle mondiale. Il n'est pas possible de penser une transformation du capitalisme, de proposer une perspective social-démocrate crédible, sans prendre en compte cette place prépondérante acquise par l'entreprise dans l'économie et sans imaginer des modalités nouvelles pour son développement, son fonctionnement et son contrôle démocratique.

En fait, ces grandes entreprises sont de plus en plus les têtes de réseaux constitués de petites et moyennes entreprises, leurs fournisseurs et sous-traitants. Les plus performantes se développent sur les segments des chaînes de valeurs à plus forte valeur ajoutée. Ces réseaux sont essentiels dans le développement de l'innovation mais ils participent à l'émiettement des statuts sociaux, source d'inégalités sociales.

Nos propositions reposent sur la conviction de trois enjeux incontournables :

- **l'entreprise est le principal lieu d'innovation et de production de richesses**, indispensables à la satisfaction des besoins sociaux ;
- **le concept d'entreprise doit être complètement repensé pour permettre à l'économie européenne de renforcer sa compétitivité** sur la scène mondiale ;

- **la lutte contre les inégalités, la précarité et l'exclusion sociale passent davantage qu'auparavant par une régulation interne des comportements managériaux et une évolution du droit de l'entreprise.**

De réelles opportunités se sont ouvertes pour une nouvelle perspective social-démocrate. Pour cela, il faut considérer l'entreprise comme le terrain d'action prioritaire des transformations à réaliser et comme un bien public. Nous pensons qu'il est possible de porter un message d'espérance autour de trois dynamiques sociales :

- **la place stratégique prise par les compétences des salariés dans la compétitivité des entreprises : il faut remettre l'homme au centre de l'entreprise**
- **le développement durable et sa déclinaison dans l'entreprise avec la responsabilité sociétale des entreprises : il faut remettre l'entreprise au centre de notre mode de développement**
- **l'importance de l'acte d'entreprendre dans l'innovation et la création de richesses.**

Être socialiste aujourd'hui suppose de s'inscrire avec d'autres acteurs dans les logiques de développement humain qui émergent de ces trois dynamiques. Ce rapport souligne huit priorités :

- Mettre des limites claires aux logiques financières de court terme en soutenant les objectifs du **développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises**
- La question des **frontières de l'entreprise**, qu'il s'agisse de ses liens avec ses fournisseurs et sous-traitants ou de l'évolution des contrats de travail
- Le renforcement de la **participation des salariés** aux changements (organisation du travail, amélioration des conditions de travail, restructurations...) face aux souffrances au travail et face à la dévalorisation des discours managériaux sur les projets d'entreprise.
- L'importance de **l'acte d'entreprendre dans la création de richesses**
- La **diversité des parcours, des états et des statuts professionnels**, et la mise en place de véritables outils

de gestion de la mobilité professionnelle et des évolutions de carrière.

- Une plus grande transparence des dirigeants sur leur stratégie afin de permettre un **véritable dialogue social sur les choix économiques et stratégiques en amont des décisions**
- Un **changement de nature du rôle de l'État par rapport à l'entreprise** : du contrôle du capital au contrôle / incitations des politiques managériales
- Une **gouvernance d'entreprise plus partenariale** qui assure la prise en compte des intérêts des différentes parties prenantes dans les objectifs de création de valeur.

La crise financière mondiale et ses conséquences économiques et sociales viennent bousculer fortement les positions et les conceptions les mieux établies du capitalisme. La crise des subprimes n'a pas initié les transformations brutales, tant à l'échelle locale qu'internationale, que nous connaissons depuis vingt ans, mais elle les a dramatisé. Il y a donc urgence à développer des réformes ambitieuses qui s'inscrivent dans des transformations de long terme, pour ne pas se contenter d'analyser la crise et le monde d'aujourd'hui avec les grilles de lecture d'hier.

Notre acceptation récente de l'économie de marché reste fragile et la facilité pourrait être d'en revenir à une politique dirigiste qui ne dirait pas son nom. D'autant plus que nous n'avons pas réfléchi depuis longtemps à notre conception de l'entreprise et à la place qu'elle occupe dans la société. L'entreprise est la grande absente de la nouvelle Déclaration de Principes que le Parti Socialiste a adopté en 2008. Elle est pourtant au cœur des mutations du capitalisme, des attentes, des espoirs et des peurs de nos concitoyens.

Pour l'essentiel, nous faisons encore de l'action publique l'alpha et l'oméga de la transformation sociale. À la fin des années 70 encore, de grandes entreprises monolithiques, souvent nationales, couvraient des secteurs économiques entiers. L'État disposait de nombreux outils de contrôle et d'accompagnement de la croissance au sein d'une économie mondiale marquée par le protectionnisme et caractérisée par un système de change fixe. Les syndicats négociaient des accroissements de revenus et de protection sociale en échange d'une croissance des gains de productivité. Ce capitalisme européen, à régula-

tion nationale et à dominante industrielle, n'existe plus vraiment. Il continue pourtant de constituer le cadre de référence de notre philosophie politique en matière économique et sociale.

Le terrain d'action du capitalisme est désormais mondial. La grande entreprise privée s'est affranchie de son environnement syndical et étatique national par la mondialisation de ses activités économiques. Or, les grands groupes internationaux sont parmi les plus importantes institutions productrices de normes sociales, de travail, de consommation et de culture, à l'échelle mondiale. Il n'est pas possible de penser une transformation du capitalisme, de proposer une perspective social-démocrate crédible, sans prendre en compte cette place prépondérante acquise par l'entreprise dans l'économie et sans imaginer des modalités nouvelles pour son développement, son fonctionnement et son contrôle démocratique.

1. TROIS GRANDS CHANGEMENTS SONT INTERVENUS DEPUIS TRENTE ANS

Le premier concerne l'évolution du tissu productif et la diversification des formes d'entreprise. Les frontières entre pays et entre entreprises ont été bouleversées. **La grande entreprise nationale intégrée n'existe pratiquement plus.** Elle a fait place à des structures de production et de services beaucoup plus diverses. D'un côté, participant à la constitution de nouveaux oligopoles à l'échelle mondiale, les grands groupes français se sont internationalisés et ont noués des partenariats à l'échelle internationale. Leurs effectifs salariés sont répartis à travers le monde. De l'autre, la production d'un bien mobilise un nombre croissant d'entreprises le long d'une chaîne de valeur qui va de la conception à la vente en passant par le traitement des matières premières et la fabrication proprement dite. Chaque segment de la chaîne de valeur est investi par des entreprises spécifiques qui mobilisent des moyens et des compétences qui font l'objet d'une concurrence, souvent à l'échelle internationale. Ce fractionnement en une myriade d'entreprises interdépendantes est facteur d'innovation et de croissance de PME compétitives qui permettent de maintenir ou de créer des emplois. Les pays qui réussissent dans la mondialisation sont ceux qui soutiennent leurs entreprises sur les segments les plus dynamiques des chaînes de valeur. Mais ce morcellement favorise aussi la délocali-

sation de certains secteurs au gré de la compétitivité et fait éclater les statuts collectifs. Il provoque des inégalités en matière de salaires, de formation et de protection sociale, entre les salariés des grands groupes et ceux de leurs sous-traitants, que les politiques générales de redistribution ne sauraient résoudre.

La deuxième mutation concerne la propriété des entreprises, les conditions de contrôle de leur capital et les rapports de force au sein des entreprises. L'internationalisation des marchés financiers, la libre circulation des capitaux et le développement incessant de nouveaux instruments de placements ont amené une **transformation profonde de l'actionnariat des grandes entreprises**.

Auparavant, les actionnaires étaient peu nombreux, stables et se confondaient avec l'entrepreneur. Ils passaient des compromis directement avec les salariés sur le partage des gains de productivité. Les trois logiques, liées à la production, au capital et au travail, étaient intégrées dans le rapport de force entre le dirigeant-actionnaire et ses salariés, et constituaient la base du contrat social. Aujourd'hui, pour les plus grandes entreprises, les actionnaires, très dispersés, se comptent par centaines et ne dirigent plus l'entreprise. Ils n'ont à leur disposition que les informations que leur donne la direction, une ou deux fois l'an. Pour eux, l'entreprise est une boîte noire dont la rentabilité des capitaux investis constitue le seul indicateur de gestion fiable. En l'absence de transparence et de participation à la stratégie de l'entreprise, la hausse de la valeur de l'action devient leur unique objectif.

Cette évolution de l'actionnariat s'est faite sans que le mode de gouvernance ait changé. Il repose toujours sur la conception classique de l'entreprise comme objet de propriété exclusive des actionnaires. Ce mode de gouvernance conçoit les entreprises comme un portefeuille de participations liquides plus ou moins rentables et privilégie les stratégies purement financières de court terme. La logique liée au capital s'est d'autant plus autonomisée par rapport à celle de la production ou à la logique sociale, que les dirigeants sont intéressés à accompagner le système plutôt qu'à lui résister. Toutefois, certains dirigeants refusent de s'inscrire dans ces logiques de court terme et montrent qu'il est possible que les actionnaires ne soient pas les seuls décideurs. D'autres investisseurs, qui ont des contraintes de placements à

long terme, comme le fonds de réserve des retraites en France, certains fonds souverains ou les fonds d'épargne salariale labellisés en France par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale, privilégient les entreprises dont les stratégies s'inscrivent dans le développement à long terme de leurs activités. Il est possible de s'appuyer sur eux pour développer un mode de gouvernance plus transparent et plus partenarial, qui lie et relie à nouveau la logique financière, la logique de production de biens et services et la logique sociale, en respectant les intérêts des différentes parties prenantes, tel que nous le proposons à la fin de notre contribution. C'est donc la forme de gouvernance qu'il faut transformer plutôt que le capital qu'il faut contrôler.

La troisième série de changements fondamentaux concerne la dimension sociale et se traduit dans une **crise de la valeur travail**, qui est d'abord une crise de la valeur humaine dans l'entreprise, avec les mutations considérables qui ont transformé le contenu des emplois et les processus de travail.

Le morcellement des chaînes de valeur a détruit les anciens compromis fondés sur le partage des gains de productivité à l'échelle d'un secteur. Désormais, c'est sur chaque segment de la chaîne de valeur que le compromis entre le travail et le capital se réalise, réduisant à la fois le rapport de force des salariés et l'envergure des identités et des solidarités collectives. Pour la grande majorité des salariés, la sécurité statutaire de l'emploi diminue, les garanties collectives s'émiettent, les inégalités se développent. Il s'ensuit une méfiance générale et une perte du sens de la valeur travail.

L'évolution des emplois et des compétences requises devient permanente, exigeant davantage d'autonomie de la part des salariés. Ceux-ci sont de moins en moins les individus d'une catégorie donnée mais de plus en plus des personnes à part entière avec leurs compétences propres faites de savoirs être personnels. Les garanties collectives uniformes servent en fait les salariés les plus performants, qui sont les moins menacés. C'est vrai pour la couverture « chômage » ou la formation professionnelle. L'explosion des nouvelles inégalités s'explique dans cet écart grandissant entre l'incapacité des uns à se prémunir face aux nouveaux risques et le pouvoir des autres à y saisir de nouvelles opportunités.

Nos propositions reposent sur la conviction de trois enjeux incontournables : premièrement l'entreprise est le principal lieu d'innovation et de production de richesses, indispensables à la satisfaction des besoins sociaux ; deuxièmement, le concept d'entreprise doit être complètement repensé pour permettre à l'économie européenne de renforcer sa compétitivité sur la scène mondiale ; troisièmement, la lutte contre les inégalités, la précarité et l'exclusion sociale passent davantage qu'auparavant par une régulation interne des comportements managériaux et une évolution de droit de l'entreprise. De réelles opportunités se sont ouvertes pour une nouvelle perspective social-démocrate. Pour cela, il faut considérer l'entreprise comme le terrain d'action prioritaire des transformations à réaliser et comme un bien public que l'on ne peut abandonner à elle-même.

2. DONNER À L'ÉCONOMIE ET AUX ACTEURS UNE NOUVELLE PLACE

Le primat des logiques financières de court terme, les inégalités sociales, la précarité, les restructurations et l'éclatement de l'entreprise en réseaux sont les traits dominants du capitalisme en ce début de 21^e siècle. Quelles réponses sociales-démocrates apporter ?

Nous pensons qu'il est possible de porter un message d'espérance autour de trois dynamiques sociales :

- la place stratégique prise par les compétences des salariés dans la compétitivité des entreprises,
- le développement durable et sa déclinaison dans l'entreprise avec la responsabilité sociétale des entreprises
- l'importance de l'acte d'entreprendre dans l'innovation et la création de richesses.

Être socialiste aujourd'hui suppose de s'inscrire avec d'autres acteurs dans les logiques de développement humain qui émergent de ces trois dynamiques.

La réhabilitation d'une économie au service des hommes et donc leur place dans l'entreprise. À l'échelle de la planète, les spécialistes montrent que le capital immatériel (compétences des salariés, savoir-faire collectifs, technologies, image de marque, nouvelles idées, modèles d'organisation...) est désormais supérieur en valeur au capital matériel et financier. Au sein des chaînes de valeur qui se fragmentent entre de multiples entreprises et institutions, le succès de chacune

dépend des talents individuels et collectifs qui constituent son principal avantage compétitif. Nous sommes à l'aube des processus qui consacrent chaque jour davantage la gestion des compétences, l'anticipation du changement et la participation des salariés au changement. Ces perspectives permettent d'envisager une authentique réhabilitation du travail, très différente de l'illusoire «travailler plus pour gagner plus». Là nous avons plusieurs propositions concrètes :

- Des stratégies d'entreprises plus transparentes. Face à la perte de confiance qui marque les salariés dans leur ensemble, la solution passe par une implication plus grande de leurs représentants dans les décisions de gestion et la définition de la stratégie des entreprises, que ce soit sur les OPA, l'arrivée de nouveaux produits, les risques sociaux, l'évolution du portefeuille d'activités doit se développer. En liens avec les partenaires sociaux, les missions des comités d'entreprise doivent être complétées pour une plus grande concertation sur ces domaines. Le droit de l'entreprise doit absolument évoluer notamment pour que les organisations de salariés puissent interpeller les responsables de l'entreprise, en cas de LBO par des fonds d'investissement.
- De nouveaux droits sociaux pour que chacun maîtrise davantage son avenir professionnel. La sécurité professionnelle doit être conçue comme un ensemble d'outils et de nouveaux droits permettant à chacun d'anticiper les évolutions et de s'inscrire dans les perspectives de développement de son entreprise. Elle doit d'abord favoriser l'évolution professionnelle des salariés. Il ne s'agit pas tant de sécuriser des parcours que de les multiplier et de les diversifier. De ce point de vue, le dernier accord interprofessionnel signé par les partenaires sociaux en janvier 2008 constitue un bon cadre à condition qu'il se traduise concrètement par d'autres négociations. Car il s'inscrit dans une logique positive et novatrice : celle de la formation professionnelle tout au long de la vie, celle de la qualification et des compétences, celle des transitions professionnelles et de la mobilité choisie, qui est aussi celle de la compétitivité des entreprises. Le fonds d'investissement social proposé par la CFDT doit être mis en place, renforcé dans ses montants pour constituer un point d'ancrage autour duquel doit s'organiser une réforme profonde de notre système de formation professionnelle.
- La participation des salariés à la définition des changements. Il s'agit d'abord de faire progresser réellement la démocratie participative qui est l'un des objectifs,

de nombreuses réformes socialistes en France et en Europe. Ensuite, la prise de parole permet d'améliorer les conditions de la vie au travail, à un moment où le stress et les pressions psychologiques sont de plus en plus forts. Enfin, l'implication des salariés participe de l'efficacité économique des organisations de travail permettant la gestion des dysfonctionnements et l'invention de solutions productives. Car ceux qui réalisent le travail sont parmi les plus à même de participer à la définition des changements nécessaires dans l'organisation de l'entreprise.

Le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises constituent une deuxième opportunité. L'entreprise ne peut plus ignorer les conséquences de ses activités sur l'environnement, sur les territoires, pour les consommateurs, pour ses sous-traitants et fournisseurs. Elle doit rendre des comptes. (Le procès « Erika », l'industrie agroalimentaire et ses responsabilités de santé publique obésité, maladies cardiaques). Les exemples pourraient être multipliés à l'infini. Avec le règlement Reach, l'Union européenne exige davantage de l'industrie chimique des produits sans danger pour l'homme et l'environnement.

La saturation des marchés, les « dégâts du progrès » exigent que les entreprises adoptent une démarche plus qualitative et des stratégies centrées sur l'innovation de produits et de services, qu'elles dialoguent avec les acteurs externes (clients, consommateurs ou usagers, investisseurs financiers, donneurs d'ordre, collectivités locales, ONG) sur la définition des objectifs souhaitables de l'entreprise et sur son mode de croissance à long terme, qu'elles contribuent à la lutte contre l'exclusion, contre le chômage de longue durée, à l'emploi des salariés handicapés, à la formation de leurs salariés, au développement des territoires. Qu'elles favorisent de bonnes conditions de travail et de rémunération, un réel dialogue social dans les entreprises sous-traitantes et cotraitantes.

En articulant le développement économique avec la dimension sociale et le respect de l'environnement, le développement durable représente un nouveau mode de développement qu'il s'agit d'imposer progressivement dans la stratégie des entreprises. La prise en compte du social et de l'environnement est facteur de compétitivité et de rentabilité à long terme du point de vue des

contributeurs de l'entreprise (actionnaires, salariés, parties prenantes extérieures). Tel est l'enjeu des démarches engagées en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises (RSEE) et d'Investissement Socialement Responsable (ISR), avec le soutien d'agences de notation sociétale ou la mise en place de nouveaux leviers comme le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale (CIES). Le développement durable s'oppose aux logiques financières de court terme et permet à la société reprendre en main une partie de son avenir. Il est à la fois l'initiateur d'un renversement de perspective et le levier même de la transformation sociale.

Dans cet esprit, nous proposons d'institutionnaliser les démarches de RSE, à travers différentes mesures, à discuter avec les partenaires sociaux et à proposer à nos partenaires européens :

- Favoriser l'élaboration de nouveaux critères et modes de gestion qui privilégient le long terme,
- Élargir l'obligation de reportage social et environnemental aux entreprises de plus de 250 salariés, comme le Grenelle l'a proposé,
- Faire de la Responsabilité sociétale un objet de dialogue social dans l'entreprise, en élargissant les missions des comités d'entreprise à la RSEE. Une cinquantaine de grands groupes européens (une dizaine de français) ont négocié des accords cadres internationaux avec des fédérations syndicales mondiales. Cette dynamique doit être encouragée.
- Intégrer les relations avec les sous-traitants et les fournisseurs dans la Responsabilité Sociétale de l'entreprise.

Il est essentiel que le dialogue social porte sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et qu'il s'ouvre aux questionnements des autres parties prenantes. Le sens même du travail, des activités de l'entreprise, au travers de ce qu'elle estime être sa responsabilité sociale, doivent être discutés entre direction et syndicats, afin de retrouver une compréhension et une intelligence collective.

La valorisation de **l'entreprise et de l'acte d'entreprendre** comme principal moteur de l'innovation et de la création de richesses est une autre priorité stratégique. L'entreprise n'est pas seulement un lieu de profit et d'exploitation, elle peut être un lieu d'épanouissement,

de déploiement de la créativité et d'insertion dans la société, notamment pour des jeunes ou des salariés en situation d'exclusion. L'acte d'entreprendre tient d'abord à la volonté de transformer le monde, de rompre avec l'ordre existant et de s'émanciper en maîtrisant mieux son destin. Privilégier le cadre du profit, tout à fait restrictif pour penser l'acte d'entreprendre, conduit à minorer les dimensions liées à la liberté, à l'émancipation et à la prise de risque. Soutenir l'acte d'entreprendre, récompenser justement la prise de risque, permet de créer des emplois et des activités.

Plusieurs axes d'action sont nécessaires :

- orienter l'épargne vers l'innovation. Le premier frein à la création d'entreprise est la difficulté à mobiliser des fonds, y compris pour la petite entreprise de basse technologie. Plusieurs mesures sont à retenir, directes comme l'idée que chacun puisse disposer une fois dans sa vie d'un capital à investir, ou indirecte, par un fond finançant un service universel de financement des petites entreprises, ou par une concurrence améliorée dans le secteur bancaire. Quant aux petites entreprises innovantes, dans les secteurs de hautes technologies, elles ont souvent des difficultés importantes à trouver un financement notamment lors de leurs premiers tours de table, ou pour se recapitaliser après une première phase de démarrage. L'épargne française n'est pas suffisamment orientée vers le capital risque et le capital investissement.
- créer des campus pluridisciplinaires. La France manque de ces *clusters* qui font le succès de la recherche, et la vigueur de la croissance américaine. Ces quelques campus français doivent être créés de manière pragmatique, à partir de l'existant, par une collaboration des grandes écoles, des meilleures universités et des grands organismes publics (CNRS, INRA, CEA, etc.), par une concentration des moyens.
- améliorer l'attractivité des métiers de la recherche. Les meilleurs étudiants de DEA, les élèves des grandes écoles d'ingénieurs n'ont actuellement aucune incitation à choisir la recherche. Les trois ans de thèse sont perdus en terme d'ancienneté, ils sont mal rémunérés, et diminuent la valeur du diplôme. Parce que les moyens, les conditions de recherche et la qualité de l'encadrement y sont bien plus importants, de nombreux postulants chercheurs décident de suivre une thèse dans les meilleures universités américaines.

Un mode de gouvernance plus partenariale de l'entreprise

Ces priorités stratégiques et ces propositions nous conduisent à proposer une nouvelle conception de l'entreprise et de ses modes de gouvernance. Le développement durable et la montée en puissance du facteur humain et de l'immatériel dans la compétitivité exigent de fonder le gouvernement de l'entreprise sur une logique de partenariat entre les différentes parties prenantes plutôt que sur le droit exclusif de propriété des actionnaires.

Un nouveau droit de l'entreprise devra définir les modalités de leur implication dans la définition des objectifs et de la stratégie de l'entreprise. Cette nouvelle conception doit aussi prendre en compte le développement des réseaux de sous-traitance et l'interdépendance des grandes et petites entreprises.

Progressivement, en commençant par les plus grandes, nous proposons que toutes les entreprises adoptent le statut de SA avec Directoire et Conseil de Surveillance, où peuvent être représentées l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise : salariés, actionnaires, clients, sous-traitants, fournisseurs, collectivités locales, ONG. Cela conduirait à limiter la toute puissance des PDG qui n'ont quasiment aucun contre-pouvoir face à eux et à renforcer la démocratie dans l'entreprise. La réglementation doit organiser des dispositifs minimum de contrôle des dirigeants exigeant la plus grande transparence en matière de reporting et l'accès aux informations pour les agences de notation sociétale. Le statut de la « Société Européenne » est une bonne base pour avancer vers une conception européenne plus partenariale de l'entreprise.

Cette vision plus partenariale de l'entreprise ne peut se limiter à une participation des salariés dans les instances de décisions stratégiques sans se traduire au plus bas niveau dans les ateliers ou les services. La modernisation des relations professionnelles doit s'accélérer, les missions des instances de représentation du personnel doivent être reconfigurées pour élargir effectivement le champ du dialogue social à la responsabilité sociale des entreprises, aux conditions de la sous-traitance et aux choix stratégiques.

CONCLUSION

Les perspectives que nous traçons avec cette nouvelle vision de l'entreprise permettent selon nous d'espérer un dépassement des logiques les plus régressives du capitalisme en ce début de 21^e siècle et de sortir de la crise par le haut. Le développement durable et la responsabilité sociétale de l'entreprise sont de nature à limiter l'intensité de l'accumulation de capital par les agents financiers pour réorienter les investissements financiers vers la réalisation d'objectifs de protection de l'environnement, de développement humain, de lutte contre l'exclusion sociale. Il s'agit de remettre l'entreprise au cœur du développement humain.

Parallèlement, et de manière plus positive, les politiques de responsabilité sociétale servent l'innovation et la compétitivité à long terme des entreprises sur la scène mondiale, en favorisant le développement de leur capacité d'innovation, tant technologique que sociale, et en s'inscrivant dans une dynamique de développement des compétences. Elles remettent l'homme au centre de l'entreprise, qui peut être davantage encore un lieu d'émancipation et d'intégration sociale. Les enjeux sont ceux d'une plus grande démocratie économique et sociale, d'un projet européen commun sur l'entreprise et d'une social-démocratie renouvelée.



La croissance et la régulation internationale

par Bernard Soulage

Dans le cadre actuel des négociations internationales, il est évident que des progrès théoriques ont été faits vers une meilleure régulation internationale. Des sujets qui étaient totalement tabous il y a encore peu de temps, sont maintenant sur la table et c'est certainement un point très positif. Reste que sur quelques questions centrales, nous sommes au mieux au milieu du guet et souvent au début du chemin. J'en aborderai ici quelques-unes très rapidement de façon à cadrer l'enjeu des débats.

Le premier élément concerne ce que l'on appelle l'architecture économique internationale.

Très peu de progrès ont été réalisés voire envisagés dans ce secteur.

Le progrès principal est le passage du G8 au G20, qui constitue déjà une évolution significative vers plus de représentativité. Mais cette évolution demeure insuffisante et il faut continuer de plaider pour une véritable refonte de l'organisation des Nations Unies en matière économique et sociale, à partir de la proposition souvent faite d'avoir un Conseil de Sécurité Économique et Social articulé avec une représentation de tous les pays.

Dans cette architecture internationale, l'autre grande question est celle du rapprochement des institutions financières avec les institutions de l'ONU. Aucun effort n'a été fait en ce sens. Nous continuons d'avoir la famille de Bretton Woods d'un côté et la famille de l'ONU de l'autre. Cela aboutit évidemment à des situations anormales où les bailleurs de fonds restent les maîtres en matière financière, alors même que la représentation à l'intérieur du FMI est toujours scandaleusement en défaveur des pays émergents.

De ce point de vue, la réforme du FMI reste à faire et l'Europe doit balayer devant sa propre porte puisqu'elle n'a toujours pas posé la question de ce que l'on appelle la chaise unique, c'est-à-dire de sa représentation unique à l'intérieur du FMI, qui serait la moindre des choses pour montrer une volonté d'évolution.

Enfin, sur l'architecture internationale, la question de l'évolution de l'OMC est toujours posée, compte tenu

de son mode de fonctionnement à l'unanimité qui peut, dans certaines circonstances, créer des difficultés fortes de gestion.

La deuxième question est celle de la hiérarchie des normes.

Là aussi des évolutions commencent à se faire jour, puisque les questions économiques, commerciales et sociales commencent à être mieux prises en compte dans les grands conflits internationaux. Mais cette articulation entre les normes et notamment entre les normes commerciales, sociales et environnementales n'a jamais véritablement été structurée.

Cette question est bien évidemment en rapport avec la première, puisque ce dialogue structuré ne devrait se faire que dans une réforme de l'architecture internationale. On ne peut que regretter cela et souhaiter ardemment que l'un des débouchés de la Conférence de Copenhague soit précisément la volonté de voir prises en compte les questions environnementales dans les règlements des conflits commerciaux, en souhaitant que le même traitement soit aussi fait pour les critères sociaux.

La troisième question concerne les transactions financières.

C'est sur ce plan qu'en apparence les choses ont le plus bougé et il ne faut pas négliger les avancées qui ont été faites sur quelques questions comme celles des paradis fiscaux, voire des « fonds spéculatifs ».

C'est sur ce secteur que la pression doit être mise. Car tout commence par la transparence, comme l'a souvent dit Joseph Stiglitz et il n'y aura pas de véritable changement, ni de véritable régulation si cette transparence n'est pas fondamentalement assurée.

Concrètement, il faut surveiller la signature des accords réciproques de lever des secrets bancaires, ainsi que leur mise en application et faire en sorte que les grands pays, notamment les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France balayent devant leur propre porte sur

les paradis fiscaux qu'ils ont, soit sur leurs territoires, soit à leurs marges. Ceci serait un signe très important. Évidemment cela doit s'accompagner d'un débat sur une taxation financière internationale avec deux objectifs :

- travailler sur la question de la retenue fiscale à la source des revenus du capital généralisée et de sa restitution au pays d'origine,
- travailler sur une taxation de type « taxe Tobin » qui permettrait de mettre un peu de viscosité dans les échanges financiers et de pénaliser les échanges extrêmement courts, dits « intra marginaux » qui mobilisent des milliards d'euros et sont un facteur de spéculation très fort.

Le quatrième point concerne le développement.

Des éléments très significatifs ont été apportés dans ce domaine et notamment grâce à l'action du FMI et de son Directeur Général Dominique Strauss-Kahn, qui ont mo-

difié considérablement les montants et surtout les règles d'attribution des aides aux pays en difficulté. Ces éléments, qui relèvent plus de la sphère financière, ont joué un rôle très positif pour ces pays. Mais cela ne règle pas la question fondamentale de l'aide au développement. Dans la période de crise actuelle, des transferts financiers beaucoup plus importants doivent être faits.

Les taxations évoquées au point précédent peuvent être des moyens de financement si l'on décide de les tourner vers le développement, notamment vers un développement écologiquement compatible de ces pays. Mais il faut aussi trouver des moyens de financement complémentaires. Le FMI peut être autorisé à continuer des missions de DTS, ballon d'oxygène très important, mais ceci devra aussi trouver un relais du côté de l'aide des pays développées eux-mêmes dans le cadre des futures négociations internationales. Il y a là un impératif majeur, notamment pour l'Afrique, qui après quelques années d'espoir, se retrouve dans une situation très difficile.

L'économie sociale et solidaire doit devenir une priorité

par Claude ALPHANDÉRY

Les citoyens, les militants, les élus qui se regroupent autour d'*Inventer à gauche* sont bien conscients que les rapports sociaux inhérents à une économie mondialisée, financiarisée, engagée dans une course effrénée vers le profit vivent une crise majeure, ne peuvent éviter de profondes remises en questions et que celles-ci n'épargnent pas la gauche.

Nous ne retrouverons pas au lendemain de cette crise – à supposer que sa sortie soit prévisible – le rôle d'un compromis social qui avait renforcé le rôle d'un État régulateur et redistributeur, assuré des avancées remarquables et que le néo conservatisme libéral avait bousculé. Les déséquilibres profonds dont la crise actuelle tire son origine et qu'elle accentue nous obligent à inventer, à réécrire notre projet de société, notre modèle de développement économique.

Nous pensons néanmoins que la page n'est pas blanche, qu'il existe des contre-courants, des initiatives socio-économiques que la société civile porte en elle-même et qui constituent de premières réponses à la crise, de premières manifestations d'un autre modèle de développement, d'une économie plurielle, responsable et solidaire.

Les citoyens les connaissent bien dans leur vie quotidienne : protection de l'environnement, consommation responsable, crèches inter parentales, co-voiturage, services divers aux personnes dépendantes dès lors qu'ils

n'ont pas le profit pour finalité, coopératives de production, de consommateurs, etc. Nous les trouvons partout ; les élus les soutiennent ; elles sont ancrées sur leur territoire.

Mais segmentées, encore marginales sur un marché imprégné d'idéologie libérale et de pratiques de marketing, elles ne s'inscrivent pas encore dans un projet de société et la gauche ne paraît pas leur conférer une dynamique de transformation suffisante.

C'est pourquoi un groupe très large d'entrepreneurs sociaux, de responsables associatifs et syndicaux, d'économistes et de sociologues a décidé de mener un travail collectif, que je pilote, pour illustrer par la preuve la nature et l'impact de ces initiatives et formuler des propositions permettant de changer d'échelle et de réencaster le mouvement dans des perspectives plus larges, celles d'un changement de cap de l'économie et d'un projet de société.

Ce travail, qui est bien avancé fera prochainement l'objet d'un manifeste et d'un ouvrage collectif dont vous pouvez trouver le texte d'orientation sur le site www.idies.org dans la rubrique « entreprise pluralisme ». N'hésitez pas à nous transmettre vos réactions et à le faire connaître si vous y attachez l'importance qu'il nous paraît avoir.

Claude ALPHANDÉRY



« Claude Alphandéry invente le futur »

par Hugues SIBILLE et Tarik GHEZALI

Voici le texte prospectif qui a été lu lors de la fête de Claude Alphandéry, le 30 juin dernier. Ce texte est issu des idées du Livre blanc que Claude Alphandéry est en train de préparer.

Lundi 27 janvier 2027. Huit heures du matin. Clara, 8 ans, boit son chocolat – bio et équitable, comme tous les produits alimentaires de l'époque. Elle est encore toute remuée de la visite qu'elle a faite hier au musée de l'Exclusion. Elle a été choquée d'apprendre qu'il y a 20 ans à peine, des gens mourraient de froid dans les rues, alors que les logements vides étaient très nombreux, et que plus de 2 millions de personnes n'avaient pas d'activité.

Révoltée, elle dit à sa grande sœur Madou qui révise son cours d'économie humaine :

- Plus jamais ça !
- Quoi plus jamais ça ?
- Plus jamais la barbarie de l'exclusion ! Les gens couchaient sous des tentes à Paris !
- Ma vieille, tu apprendras ça bientôt. Tiens, regarde mon bouquin. Ce matin, j'ai un contrôle d'histoire sur les 30 Odieuses. Les années 1980/2010. Papa était petit. Les patrons sautaient en parachutes dorés. Regarde ce dessin de l'époque, un certain Plantu.

À ce moment, Max, le père de Clara et de Madou arrive et se plonge dans les *Échos Solidaires*. Il est à cran avec la campagne des Présidentielles Européennes. Il milite pour la candidature de Kristian Zautteür, un Allemand d'origine turque qui a promis de faire progresser le PIDE.

- C'est quoi le PIDE ?
- Le Produit Intérieur Doux Européen.

Max s'étrangle avec son café en lisant que ces ringards du PRUL, le Parti pour la Réhabilitation de l'Ultralibéralisme remettent en cause le programme pour

l'entrepreneuriat solidaire de Jean-Guy Ravel et Jean-Marc Bollero. Heureusement tous les sondages montrent que les Européens sont très attachés au fameux PASC, le Pacte de la Société Civile, signé en octobre 2017. Une vraie révolution qui a véritablement transformé le mode de développement et les mentalités. Max se souvient comment, s'inscrivant alors dans la filiation du Conseil national de la Résistance, l'économie sociale et solidaire, rejointe par des syndicats, ONG, consommateurs mais aussi des élus et des entrepreneurs responsables ont monté une coalition pour changer l'économie. Pour la rendre plus sobre, plus solidaire, plus démocratique.

Madou interpelle son père :

- Dis, Papa, t'aurais pas 20 sols sur ta carte pour mon e-learning sur les circuits courts ? Je n'ai plus rien sur ma carte !
- Max lui tend sa carte Sol et regarde son téléphone. Un signal lui annonce que son co-voiturage électrique sera là dans 7 minutes. Il embrasse ses filles et descend l'attendre devant le siège d'Europe Active, où travaillent 2 000 personnes pour financer des projets responsables en Europe.

Max sourit en se rappelant la tête de Clara le jour où il lui a expliqué que ce magnifique bâtiment s'appelait autrefois le Palais Brogniart et que c'était une Bourse. Clara avait alors demandé :

- C'était quoi une Bourse ?
- Une corbeille où des gens hurlaient en achetant et en vendant des morceaux d'entreprises pour gagner très vite de l'argent !
- Mais c'était ridicule, avait répondu Clara.

Ce matin Max a rendez-vous avec son conseiller du service d'épanouissement personnel, service qui a remplacé il y a 10 ans le « Pôle Emploi ».

Max est en transition professionnelle, il voudrait travailler dans une entreprise à taille humaine et proche des gens. C'est plus facile depuis le « Relocalisation Act » voté par l'ONU en 2020, qui impose aux entreprises de s'ancrer pleinement sur leurs territoires d'activité. Pendant ce temps, dans la cuisine de l'appartement, Éric, le frère aîné, apparaît à l'écran de téléconférence. Il étudie la gouvernance participative à l'Université de la Drôme. Il y est très content. Heureusement qu'il y a été admis, sinon il aurait été obligé d'aller à HEC.

— Ca va, Éric ?

— Super ! Papa n'est pas là ?

— Non, il vient de partir.

— Flûte, je voulais lui poser une question pour mon exposé sur les PSU...

— C'est quoi, ça ?

— Les Projets Socialement Utiles. J'ai un problème de retour social sur investissement.

À ce moment là, Élise, la mère de Clara et Madou arrive :
 — Ah ! Éric ! Quand pars-tu en Suède pour ton programme Edgarmorinus pour l'Insertion par l'Activité Économique ?

— Dans 3 mois ! J'ai le temps !

Élise travaille au puissant et populaire Ministère des Services d'Intérêt Général, premier budget de la Nation, installé rue de Bercy à l'ancienne place du Ministère de l'Économie. Tout en contrôlant le compteur de CO₂, Élise demande à Clara :

— Ca va ma fille ?

— J'ai conseil d'école ce matin. Je vais proposer qu'on passe le film « Vivre et Résister » que j'ai acheté hier au musée de l'Exclusion. Qu'en penses-tu maman ?

— Ca parle de quoi ?

— Ca parle du Livre Blanc qui a été fait en 2009 et de tout ce qui s'est passé depuis. Les Nouvelles Alliances, le Pacte de la Société Civile et tout et tout.

— Tu as raison. Il faut être vigilant, Vivre et Résister est un combat de tous les jours.

Hugues Sibille et Tarik Ghezali, 30 juin 2009

Tarik GHEZALI :

« Le projet de l'économie sociale et solidaire (ESS) ne peut pas se réduire à son propre développement. L'ESS est plus qu'un secteur du champ socio-économique, elle constitue un éclaircisseur d'un projet de société plus humaniste. Elle est porteuse d'un véritable "projet de transformation sociale". »

Contribution sur la « Jeunesse »

Septembre 2009



Inventer l'avenir à gauche : nos valeurs au service des jeunes par Stéphane PILLET

Au moment où se tiendront les 1^{ères} Rencontres nationales d'*Inventer à Gauche*, plus de 2 millions d'étudiants feront leur rentrée universitaire. Ils se retrouveront confrontés aux mêmes difficultés que leurs syndicats pointent chaque année : augmentation des frais obligatoires de scolarité sans revalorisation suffisante des aides, difficultés croissantes à trouver un logement, prix du marché locatif prohibitif, etc. Ainsi, 25 % des étudiants n'auraient pas 100 euros pour se nourrir et environ 100 000 d'entre eux vivraient sous le seuil de pauvreté.

D'autres, en fin de cursus ou sans formation qualifiante, voire déscolarisés très tôt, entreront sur le marché de l'emploi. En période de crise, plus que jamais, leur insertion se fera notamment par le biais de contrats précaires qui, parfois seulement, serviront de tremplin vers un véritable emploi et vers un contrat à durée indéterminée permettant un lancement pérenne dans la vie adulte. Dans tous les cas, les jeunes restent la variable d'ajustement de l'entreprise ; il est moins cher de se séparer d'un jeune salarié.

Enfin, ceux qui n'y parviendront pas connaîtront des difficultés dont on parle trop peu. C'est pourtant à la Gauche qu'il appartient de se saisir de leur sort afin de le changer et de l'améliorer.

Cette variété de situations économiques traduit finalement la grande diversité de ce que l'on appelle « la jeunesse ». De fait, si Bourdieu, en 1978 déjà, affirmait qu'elle n'était « qu'un mot », on entend en permanence parler de la jeunesse. Comme s'il n'y en avait qu'une, uniforme dans son identité, unie dans ses aspirations.

Si ce n'est pas le cas, il est néanmoins possible de saisir des traits communs à l'ensemble des jeunes et, en particulier, à ceux des nouvelles générations. En effet, l'incertitude quant à l'avenir, comme amplifiée par notre société, pousse les jeunes à se raccrocher à l'utopie, au dessin d'un monde meilleur, comme pour mieux survivre au temps présent. Le développement des nouvelles technologies, des mondes et jeux virtuels, qui touchent les individus de plus en plus jeunes, le vérifie en partie. Cette notion qui tend à fonder nombre de vies de jeunes

citoyens s'accompagne de la création d'un système de valeurs particulièrement exigeant, spécialement vis-à-vis des générations précédentes dont ils ont reçu des préceptes ou des enseignements qu'ils sont aujourd'hui, et de plus en plus, à même de remettre en cause de façon critique, grâce aux outils dont ils disposent : leurs aînés n'en disposaient pas. La technologie, la démocratisation de l'enseignement – en général – fait des jeunes des individus autonomes, non plus capricieux mais plus conscients et, donc, objectivement exigeants.

Dès lors, si nous voulons toucher les jeunes, ces bouleversements nous obligent, en tant que responsables politiques, à poser clairement nos valeurs ainsi que la manière dont nous les appliquons, en cohérence. On observe, en effet, que les jeunes peuvent se mobiliser, plus ponctuellement, sur des sujets qui leur parlent parce qu'ils interrogent leur valeurs – par exemple, la conquête et la protection de droits et de libertés (lutte contre le projet de loi dit HADOPI), l'égalité de traitement (mobilisations contre le fameux contrat première embauche), la solidarité (nombreux projets d'aide humanitaire) et la fraternité (sensibilité accrue aux comportements racistes) – au-delà de leur seul avenir personnel et matériel. À cet égard, les jeunes représentent certainement une avant-garde, un échantillon représentatif de la population entière. Ainsi, la campagne présidentielle de Barack Obama, que l'on cite souvent en exemple, a montré que l'on gagne sur le terrain des valeurs, si l'on sait les porter clairement. On ne peut se contenter de ces références enthousiasmantes. Il convient donc de travailler sur nos valeurs, et sur leur déclinaison pratique et quotidienne, pour fonder un véritable projet. Cette contribution aura donc pour but de commencer ce travail, en lançant quelques pistes de réflexion. Les questions qui concernent les jeunes étant aussi diverses que nombreuses.

Le cadre dans lequel nous évoluons est celui de la République. Dès lors, c'est à l'aune de ses valeurs fondatrices que nous devons nous retrouver pour savoir quelle traduction nous en faisons. Aussi la devise « Liberté, égalité, fraternité » doit-elle nous servir de fondement. Elle est le dénominateur commun à tous les

citoyens, celui dans lequel nous nous reconnaissons, un socle solide, voire intangible, le repère. Et c'est d'autant plus que cette devise renvoie à nos valeurs de Socialistes et de femmes et d'hommes de Gauche que nous devons nous les rapproprier, pleinement.

I. LIBERTÉ : PERMETTRE L'ÉMANCIPATION ET LA RESPONSABILISATION DES JEUNES

1. Faire des jeunes des citoyens à part entière

Notre droit laisse persister une incohérence dont on ne peut se satisfaire puisqu'elle concerne les droits et devoirs de tout citoyen. En effet, si l'âge de la majorité civique a été ramené à 18 ans, certains seuils subsistent : alors qu'un jeune de 18 ans est considéré comme « assez mûr » pour exercer le droit de vote, il serait incapable de se présenter lui-même à une élection (il doit avoir atteint l'âge de 21 ans pour les élections cantonales et régionales, 23 ans pour les élections présidentielles, législatives et européennes, et 35 ans pour les élections sénatoriales).

Cette distinction institue une catégorie de sous-citoyens. S'il s'agit de garantir la compétence des élus, il faut dire que seuls les électeurs sont eux-mêmes et directement à même d'en juger. Rappelons, tout de même, le fameux adage qui veut qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années. Le rappel, d'une apparente lourdeur, s'impose. Potentiellement, tout électeur doit être élu ; les circonstances et la personnalité des intéressés doivent seules déterminer la suite.

L'âge d'éligibilité doit donc se confondre avec celui de la majorité, pour tous les scrutins.

Cet âge de majorité civile ne doit pas être un tabou. Il faut examiner avec attention l'éventualité de ramener la majorité à 15 voire 16 ans. Là encore, une certaine incohérence subsiste. Alors qu'un jeune est considéré comme assez mûr par notre Droit pour avoir des rapports sexuels et ainsi engager sa vie entière d'homme ou de femme dès l'âge de 15 ans, il ne serait pas à même de faire des choix de citoyen, en particulier ceux qui conditionneront son propre avenir à court ou moyen terme. Or, l'émergence de véritables syndicats lycéens et les formidables mobilisations que l'on a pu constater depuis de nombreuses années changent la donne. Les jeunes, du lycée à l'université, ont gagné le

droit de se projeter dans l'espace public comme autre chose que des enfants. Alors que les seuls moyens d'expression des lycéens sont, aujourd'hui, la « grève » et la marche, alors qu'ils n'ont d'autre choix pour se faire entendre que de mettre à mal leur formation, leur malaise s'exprimerait par le vote, ils seraient eux-mêmes maîtres de leur sort. Il faut ajouter qu'en les responsabilisant de la sorte, ils n'en seront que plus apaisés. Enfin, l'on renforcerait, en ramenant l'âge de la majorité à 16 ans, l'idée qui nous est chère et selon laquelle le progrès d'une société se fait par le dialogue social et que l'expression démocratique par les urnes doit en être le principe.

Pour nous, Européens réformistes et inventifs, la question de la citoyenneté doit évidemment être envisagée à l'échelle du continent, à tout le moins. Le succès des programmes d'échanges européens – parmi lesquels le fameux ERASMUS, souvent utilisé comme exemple voire comme alibi –, s'il est encourageant, ne dispense pas d'aller plus loin.

Conjuguée au mode de la formation, la citoyenneté européenne pourrait être développée encore. Il nous faut, mais c'est aussi un enjeu de l'égalité des chances, **généraliser le semestre ou l'année d'études à l'étranger dans les cursus universitaires.** C'est, en effet, une pratique très répandue dans les grandes écoles. Dans les établissements publics, les contingents réduits et les difficultés réelles ou imaginaires tenant au coût d'un tel séjour, de même que la sélection qui va de pair avec le manque de places offertes à l'étranger, dissuadent nombre d'étudiants qui pourraient pourtant prétendre à des bourses suffisantes. Cette réflexion doit donc s'opérer au niveau de l'Union européenne, la réciprocité étant courante dans l'attribution des places. Ceci étant, des inégalités existent entre les universités, selon leur taille et leurs moyens, et ces bourses ne touchent pas assez d'étudiants. Celles-ci sont par ailleurs diverses, provenant de collectivités ou de structures différentes, certaines cumulables, d'autres pas. **La recherche d'un système d'aides plus homogène, plus lisible et plus facile d'accès** sera donc de mise. Surtout, ces bourses devront être versées chaque mois, dès le premier mois du séjour et s'accompagner d'une aide au départ, versée à l'avance pour permettre aux jeunes de faire face aux coûts occasionnés par un long séjour à l'étranger.

Ces dispositifs doivent être étendus à tous les jeunes, comme les apprentis, de même qu'à tous les

«**adultes en reprise d'études**». Les qualifications, l'expérience et la connaissance irremplaçable, de soi et de l'autre, qu'ils apportent sont une chance à offrir au plus grand nombre. Dans une société globale, l'ouverture au monde s'impose pour des raisons d'ordre économique et culturel évidentes. Dans ce cadre nouveau, notre pays non seulement, mais encore notre continent, doivent se donner les moyens de leurs ambitions.

2. Permettre aux jeunes de réaliser leurs propres choix

À l'infantilisation et à la stigmatisation, il faut préférer la responsabilisation des jeunes par eux-mêmes et par leurs pairs. Tout en faisant preuve de lucidité.

Ces deux impératifs trouvent un écho particulier s'agissant de la question des drogues dites douces. Maronnier des campagnes présidentielles, spécialement grâce ou à cause de certains partis écologistes, la question de leur dépenalisation n'a pas été tranchée. Elle doit pourtant l'être. En effet, les enquêtes montrent régulièrement que, malgré la prohibition, les jeunes consomment toujours plus de ces produits. Les politiques de prévention semblent n'avoir que peu d'effets, quand elles existent. Et pour cause, dans une société où la peur et le stress, entretenus par le mouvement de la société mais encore par le pouvoir – qui pèsent sur tous, mais spécialement sur les jeunes – provoque une pression démesurée, ces substances sont devenues l'indispensable accessoire de nombreuses fêtes, qui plus est symbole de transgression. Leur usage est par ailleurs largement répandu et l'interdiction ne peut en être respectée; des bataillons entiers de forces de l'ordre seraient nécessaires à cette seule fin. Dans un monde global, une telle interdiction n'a que peu de sens. Enfin, le *statu quo*, s'il est politiquement commode, sème les germes d'une culture de l'illégalité dès les plus jeunes âges, dangereuse pour toute la société.

On ne peut plus se dédouaner ni se satisfaire d'une interdiction bien commode, en ce qu'elle évite d'ouvrir le débat, mais inefficace.

Dès lors, il faut en finir avec l'hypocrisie de nos politiques. **La légalisation de ces substances doit donc être décidée.** Leur distribution devra toutefois être assurée par les débitants de tabac, selon les mêmes modalités – notamment de taxation – que le tabac, sous le contrôle de l'État et au bénéfice notable de la Sécurité sociale, afin de permettre que cette mesure s'inscrive dans une

perspective plus globale de santé publique (qualité des substances contrôlée, recettes potentiellement affectées aux campagnes de prévention et aux services sociaux d'aide aux toxicomanes, lutte contre le trafic de drogues dures, recherche médicale, etc.). C'est le besoin qu'il convient de tarir, c'est-à-dire la culture de la performance et de la concurrence effrénée entre individus, de même que la perte de confiance en l'avenir.

Toute liberté individuelle est nécessairement bornée. Elle doit l'être d'une manière intelligente s'agissant des jeunes, pour lesquels cette valeur nouvellement découverte revêt un caractère sacré. Pour ce faire, la police ne doit plus susciter la méfiance. Elle sera d'autant plus respectée et réhabilitée dans ses rôles de maintien de l'ordre qu'elle aura développé ses liens avec les jeunes en dehors même des moments de tension. En cela, la création d'une police de proximité par le Gouvernement Jospin était une mesure progressive que nous devons porter à nouveau. Elle permettait de lutter contre la petite et moyenne délinquance. La Droite, qui l'a supprimée puis tenté de la rétablir sous un autre nom, ne dispose pas de suffisamment de crédit pour mener à bien une politique compréhensible et efficace, malgré – ou à cause – de sa «culture (simpliste) du résultat» en matière de sécurité.

Cette police de proximité restaurée pourrait responsabiliser les jeunes et améliorer le cadre de vie des quartiers en coordonnant la **rédaction d'une charte de quartier, prévoyant la résolution des litiges pouvant survenir dans un quartier donné**, au cas par cas. Cette charte, véritable règlement de collectivité, permettrait aux jeunes, qui n'ont eu l'occasion de voir le Droit qu'à travers son glaive, de mieux comprendre sa justification, son élaboration et, donc, de davantage le respecter.

Mais permettre aux jeunes de faire leurs propres choix, leur donner la liberté, c'est aussi assurer l'effectivité de la liberté d'aller et venir. Si le Droit français – et plus encore les traités communautaires – consacrent cette liberté, des obstacles, spécialement d'ordre pécuniaire, subsistent qui sont tellement inscrits dans nos habitudes qu'on ne sait plus les dénoncer.

Ainsi en va-t-il du coût du permis de conduire. Il ne s'agit pas de remettre en cause la formation en elle-même, justifiée par des motifs d'ordre public. Mais nous parlons d'une liberté publique; l'État doit garantir son effectivité, elle ne saurait se monnayer. Or, le caractère

indispensable du permis de conduire dans les territoires ruraux est aujourd'hui évident. Nul ne peut aller et venir librement s'il réside dans un territoire non desservi par les transports en commun. Il appartient donc à l'État de **consacrer l'apprentissage de la conduite comme une formation, véritable mission de service public, et d'en garantir l'accès universel par la gratuité pour l'usager ou l'intégration aux programmes scolaires.**

Même si l'affectation est difficile en tant que telle, les amendes pour contravention au code de la route suffiraient amplement à couvrir les coûts occasionnés par la création de ce nouveau service public original. En tout état de cause, on peut réfléchir au caractère transitoire de cette mesure.

Notre objectif, dans la réalisation d'un modèle social-écologique devra être celui, à terme, du renversement des places respectives du transport individuel et du transport collectif, qui, pour ce faire, devra couvrir, sous une forme (réseaux de bus, trams ou trains) ou sous une autre (covoiturage, voitures publiques ou collectives), l'ensemble du territoire.

Il s'agit enfin de garantir l'égalité des chances entre ceux qui peuvent être aidés par leurs parents et ceux qui ne le peuvent pas – en vue, notamment, de faciliter l'autonomie et l'insertion dans l'emploi – alors même que leurs besoins et obligations sont identiques ou équivalents.

II. ÉGALITÉ : GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE JEUNES ET L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES GÉNÉRATIONS

1. Donner à tous les mêmes moyens d'éducation en corrigeant les inégalités sociales

Pour commencer, nous avons le devoir de créer un grand service public de l'éducation, de la formation initiale et de la formation continue.

Alors que la Droite propose de dévaloriser des pans entiers de l'Éducation nationale pour mieux les démanteler et, ainsi, les livrer au secteur privé, nous avons l'ardente obligation de la sauvegarder. L'égalité des chances suppose le contrôle de l'État sur l'ensemble de la formation des générations futures. Il ne s'agit ni d'empêcher l'individualisation des parcours en fonction des goûts et aspirations de chacun en uniformisant les formations et leurs niveaux. Mais le socle de savoirs essentiels à tout

citoyen ne saurait servir de prétexte à l'enrichissement d'entreprises de soutien scolaire, parfois peu regardantes sur le niveau des formateurs qui dispenseront des cours, et selon des méthodes peu soumises aux enseignants de l'Éducation nationale qui assurent le contrôle des connaissances.

Il faut donc **faire du soutien scolaire et universitaire un véritable service public, délivré directement par les établissements publics, qui pourraient toutefois déléguer cette mission** au moyen de contrats conclus avec les entreprises existantes, afin de permettre leur pérennité tout en encadrant sérieusement la qualité de leurs prestations et la cohérence avec l'enseignement de base par ceux qui les dispensent.

L'orientation doit rester une partie intégrante des missions de l'Éducation nationale. Ayant, entre autres missions de préparer l'insertion dans la vie active, elle doit toutefois s'effectuer en lien étroit avec les professionnels – du secteur privé comme public –, sans que leur avis impose les choix des jeunes. Il doit s'agir d'offrir une information des jeunes sur la réalité du marché local et national de l'emploi, selon le degré de mobilité qu'ils sont prêts à accepter. Dans cette perspective et pour davantage de lisibilité, le rapprochement, voire l'unification des acteurs nationaux de l'orientation et l'organisation à l'échelle régionale de la nouvelle structure paraît souhaitable. Elle pourrait se traduire par la création de **guichets uniques de l'orientation**, à destination de tous les apprenants, du collège à l'université. Cependant, la constitution d'une structure de type agence, est à proscrire en ce qu'elle s'oppose à la cohérence d'un grand service public et laisse planer le doute sur son caractère même de service public à terme. Les personnes publiques ne sauraient y être simplement associée au même titre que les partenaires sociaux ; elles doivent l'organiser. L'orientation, mission transversale et par nature liée au travail quotidien des enseignants, qui connaissent leurs élèves et étudiants, doit être rapprochée des professeurs et des établissements publics d'enseignement.

Ensuite, les inégalités sociales se réduiront par des politiques volontaristes en matière d'accès à la culture, dans sa diversité. On pourra, pour ce faire, généraliser des outils tels que la carte M'RA, qui permet aux jeunes Rhône-alpins d'accéder plus facilement à la culture et au sport.

L'accès à l'outil informatique est indispensable pour tous. Dès lors, il faut pousser plus loin la logique qui a présidé à l'invention de cartables électroniques en les complétant par un volet physique. En effet, la baisse des prix dans le secteur informatique rend plus possible l'offre d'un mini-ordinateur à chaque étudiant.

2. Reconnaître la formation des jeunes adultes comme une véritable activité

Présente de façon récurrente dans les projets socialistes, l'allocation d'autonomie peut être revue. En effet, elle relève d'une logique incomplète et sur laquelle il convient d'innover. Alors que la formation, dans son sens large, nécessite un investissement, des efforts et un temps souvent équivalents à ce que réclame un véritable travail, elle n'est pas considérée comme une activité. Alors même qu'elle est nécessaire et présentée comme telle depuis le plus jeune âge. Cet état d'esprit, que l'on retrouve jusque dans les statistiques, laisse prospérer l'idée que les étudiants (notamment), n'étant pas considérés comme « actifs », font preuve, par principe, de passivité. Il s'agit d'un manque de considération auquel il faut répondre. Les jeunes ne demandent pas la charité. L'idée d'allocation d'autonomie est intéressante, mais il conviendra d'aller plus loin, en parlant de véritable activité, et de la traiter comme telle.

Un Revenu d'Activité Périphérique (RAP) doit être créé. D'un montant unique, il regrouperait non seulement l'allocation pour les étudiants que nous appelons de nos vœux depuis longtemps et d'autres minima sociaux (tel le « minimum retraite ») afin de n'en avoir qu'un seul. D'un montant forfaitaire, il pourrait être complété, à la carte, dans le cas où le bénéficiaire choisirait d'occuper un **emploi à temps partiel, nécessairement en lien avec sa formation**, ou d'assumer une mission de solidarité intergénérationnelle, pour un nombre d'heures maximum à définir en fonction de la situation personnelle. Soutien scolaire, hébergement d'un étudiant, garde d'enfants, etc. : autant de tâches réalisables par les « jeunes », comme par les « vieux », permettant de croiser les expériences tout en développant la solidarité intergénérationnelle, en toute liberté.

Les retraités plus aisés pourraient bénéficier de ce dispositif en obtenant une réduction d'impôts. On permettrait alors aux retraités des classes à la fois modestes,

moyennes et aisées de **transmettre des savoirs** indispensables.

Concernant les étudiants, précisément, **le RAP devra être versé à tous, sans conditions de ressources**. Pourquoi ? Si l'objectif en est l'autonomie des jeunes, ce sont bien les jeunes qui doivent être considérés en tant que tels, comme des citoyens à part entière. Or, alors même que l'émancipation de l'individu figure au cœur de notre socle de valeurs, nous tolérons que l'on prenne en compte les revenus des parents pour déterminer l'attribution et le montant de la bourse des jeunes (ou de l'allocation, dans les projets que nous avons défendus), qui sont, ainsi et de plus, tributaires de la situation de leurs parents, indépendante de leur volonté. Ensuite – et c'est tout particulièrement valable pour les enfants de classes moyennes – lorsqu'un étudiant ne perçoit pas la bourse d'échelon maximal lui permettant d'être autonome, ses parents ne lui versent pas systématiquement la différence qu'il ne perçoit pas pour des raisons qui tiennent pourtant à la situation des parents. Il est ainsi et paradoxalement défavorisé par rapport au jeune d'origine très modeste.

Comme il n'est pas possible de prendre en considération les revenus des étudiants qui, par définition, étudient et ne doivent pas être salariés – sauf à hypothéquer sérieusement leurs chances de réussite –, la seule solution cohérente est le versement du RAP **à la seule condition que le jeune suive des études ou une formation et/ou effectue des démarches permettant son insertion** s'il a choisi de sortir ou de ne pas entrer dans le cursus universitaire.

En effet, si la condition des ressources paraît *a priori* plus équitable et conforme à nos valeurs, les faits montrent que ce système est insatisfaisant. L'apparente injustice de ce dispositif serait compensée lors d'une indispensable refonte du système fiscal, et en particulier de l'impôt sur le revenu, outil à privilégier si l'on veut respecter le principe d'une égale contribution de chacun à proportion de ses moyens. La hausse inévitable destinée à financer ce dispositif sera d'autant plus acceptable pour les classes les plus aisées qu'elles auront, au final, moins à déboursier pour les études de leurs enfants, le coût étant également supporté par les ménages les plus aisés.

3. L'accès des jeunes à l'emploi, défi majeur pour la Gauche

Cette question illustre la démarche nouvelle que nous devons avoir. La question de l'emploi des jeunes devra être traitée de façon globale. On pourrait parler d'un Grenelle de l'emploi, même si l'expression est galvaudée.

Il faut dire, en effet, que le rejet du contrat première embauche prenait sa source dans le sentiment que les jeunes devraient en permanence être traités différemment. Or, ils ne demandent pas de traitement de faveur – ou de défaveur, s'agissant du même exemple –, mais un traitement égal vis-à-vis des autres générations. Dans ce cadre, il nous faudra remettre à plat la multitude de contrats existants, dont certains sont spécifiques aux jeunes. Comme on ne peut être un sous-citoyen à cause de son âge, on ne peut être un sous-travailleur.

En tout état de cause, il est urgent de réglementer encore les stages, qui doivent être interdits lorsqu'ils sont hors-cursus. Sa rémunération doit être portée, au minimum, à la moitié du salaire minimum.

III. FRATERNITÉ : CONCRÉTISER LE « VIVRE ENSEMBLE » GRÂCE AUX SOLIDARITÉS GÉNÉRATIONNELLES

Pour nous, à Gauche, la déclinaison la plus saillante de cette valeur est la solidarité.

1. La solidarité intergénérationnelle

La fraternité renvoie au lien qui unit les frères ou les membres d'une même famille. Il serait donc logique de nous situer dans ce cadre. Pourtant, les mutations que subit le modèle classique de la famille et l'avènement d'une société de la mobilité doivent nous amener à ne pas compter sur les seuls liens familiaux. Et c'est justement le développement d'un monde où l'aide et l'assistance seront véritablement socialisées qui nous rapprochera de ce « but de civilisation »⁶⁴.

Il nous faut ainsi développer les liens entre les jeunes et les générations précédentes, notamment entre les jeunes et les retraités. Ce n'est que lorsque ces deux groupes se comprennent que tout devient possible, non

pas en opposant les uns aux autres. Leur épanouissement est à ce prix. La mixité sociale doit donc être, aussi, une mixité des âges.

Ainsi, il nous faudra remettre les universités au cœur de la ville ou remettre de la ville sur les campus. La ghettoïsation des jeunes est à éviter. Avec le même objectif, nous proposons de développer la solidarité intergénérationnelle en soutenant l'accueil d'étudiants par les personnes âgées, que la solitude rend parfois vulnérables, alors qu'elles ont encore une vision à apporter et des savoirs à transmettre. Un ancien juge peut ainsi faire partager son expérience à un étudiant en droit.

C'est pourquoi on peut réfléchir à un **contrat générationnel**, permettant d'une part aux étudiants de donner des cours de soutien scolaire en échange d'une allocation d'autonomie universelle et, d'autre part, aux retraités de bénéficier d'une réduction d'impôts en échange de l'hébergement d'un jeune⁶⁵. Ce dispositif complèterait le revenu d'activité périphérique.

2. L'engagement des jeunes : une réalité insatisfaisante, une nécessité

La réflexion concernant les jeunes doit être menée non seulement par génération (spécialement en ce qui concerne l'aide sociale et la satisfaction de besoins essentiels, tels que le logement et l'emploi) mais encore groupe par groupe, tribu par tribu, selon l'expression mise en avant depuis une dizaine d'années tout spécialement et qui reste pertinente. Aujourd'hui, les jeunes se regroupent en fonction de leurs passions et des habitudes qui en naissent, dans des lieux ou des non-lieux différents qui rendent, paradoxalement, plus difficile la réflexion sur les politiques de la « jeunesse ».

C'est en ne s'adressant pas aux jeunes en tant que jeunes que l'on peut les toucher au mieux. **La jeunesse n'aime pas être réduite à son âge**. Or, nous vivons dans un système qui se rassure et qui prétend résoudre les problèmes de ces publics en encourageant les compartiments, les associations et centres « jeunes », comme autant de consécration involontaires d'une certaine ca-

64. Expression empruntée à Jacques Attali, *Fraternités*, Fayard, 1999.

65. Voir le réseau COSI, qui propose un hébergement chez un senior contre des services, <http://www.reseau-cosi.com>

tégorisation croissante de notre société et de l'exclusion des jeunes. S'il n'est pas question de remettre en cause le travail réalisé par ces entités, il faut, en effet, reconnaître qu'elles touchent certains jeunes, c'est à dire ceux issus des classes populaires et les précaires.

C'est aussi le cas des syndicats d'étudiants, qui attirent essentiellement les plus radicaux, voire les plus outranciers, laissant mécaniquement à leur porte les jeunes plus nuancés dans leur réflexion. Pourtant, ces derniers sont, souvent, aussi prêts à s'engager que les autres pour une cause. Leur adhésion est indispensable à des luttes d'ampleur. Là encore, il n'y a pas qu'une jeunesse : en l'occurrence il y a la jeunesse qui se vit comme jeunesse, il y a la jeunesse qui aspire à être reconnue comme un âge adulte, avec des préoccupations et des soucis d'adultes.

Les mouvements de jeunes, associés aux partis politiques, en restent à la marge, parce qu'ils n'y trouvent pas leur place. Adoptant des positions et des comportements finalement similaires, ils cherchent pourtant à s'en distinguer, alors que, de mouvements de jeunesse, ils sont devenus des mouvements d'adultes *bis*, où il est apparemment plus aisé d'agir et de réfléchir, sans risquer d'être renvoyé à ses chères études. Là encore, il y a la jeunesse qui se vit de façon autonome par rapport aux autres générations et il y a celle qui veut se projeter pleinement dans l'avenir, en tant qu'adulte qui peut apporter à l'ensemble de la société sa jeunesse mais qui refuse de se définir par celle-ci.

La difficulté, semble-t-il contradictoire mais sans doute soluble, peut se résumer à s'adresser aux jeunes

dans leur grande diversité, tout en les mettant d'accord sur un avenir et un projet commun – commun, non seulement aux jeunes mais aussi aux autres générations.

Pour cela, on peut réfléchir à l'unification des partis politiques et des mouvements de jeunesse, pour donner un signal aux jeunes non-engagés. Parce que se battre pour sa reconnaissance dans une société forcément multigénérationnelle doit passer par le combat pour sa reconnaissance dans des partis multigénérationnels. Il y a là un cercle vertueux à dessiner : si les jeunes intègrent en nombre les partis politiques, ils intégreront davantage ses organes dirigeants et seront à même de faire évoluer les carcans qui les dissuadent actuellement d'y rester. Or, il est crucial que tous les jeunes s'approprient ces mouvements, tout comme il est central qu'ils investissent le milieu associatif.

Parce que nous avons perdu les ouvriers auxquels nous ne parlions plus, nous devons absolument dialoguer avec les jeunes. Cette ouverture passera par une prise en compte des problèmes quotidiens qui les touchent et par la réappropriation de valeurs qui comptent pour eux, et qui sont en adéquation avec celles que la Gauche porte ; celles qu'elle portait et qu'elle a, dans nombre d'esprits, oubliées dans sa pratique du pouvoir. Notre projet s'accommodera donc plus encore des principes et des valeurs socialistes. Il y gagnerait en cohérence. Il y gagnera le soutien des jeunes.

Stéphane Pillet

Pourquoi « Inventer à Gauche »

Parmi les **membres fondateurs**

d'*Inventer à Gauche* :

Michel Destot, député-maire de Grenoble,

Catherine Tasca,
ancienne ministre et 1^{ère} vice-présidente du Sénat,

Alain Richard, ancien ministre,

Alain Bergounioux,
historien et membre du Conseil National,

Dominique De Combles de Nayves, avocat,

Bernard Soulage,
1^{er} vice-président de la Région Rhône-Alpes,

Pierre Bourguignon,
député-maire de Sotteville-lès-Rouen,

Patricia Adam, députée,

Charles Josselin, sénateur et ancien ministre,

Dominique Lefebvre,
maire de Cergy et 1^{er} secrétaire fédéral du Val-d'Oise,

Daniel Delaveau, maire de Rennes,

Marc Deluzet, délégué général de l'Observatoire social
international,

Stéphane Pillat, 1^{er} secrétaire fédéral de Savoie.

Dialoguer, inventer, proposer pour que la gauche de gouvernement redevienne ce qu'elle doit être : une force de transformation, d'abord au profit de celles et de ceux que ni la naissance ni la fortune n'ont favorisés ; et, une source d'espérances mobilisant et rassemblant les peuples, au-delà des différences, au-delà des frontières.

Analyser et comprendre, pour proposer. En mariant la réflexion des experts, la volonté des politiques et l'expérience du terrain, voilà l'ambition « d'*Inventer à Gauche* ».

Retrouvez toutes les contributions sur :

www.inventeragauche.com

2èmes Rencontres nationales d’*Inventer à gauche*
PROGRAMME DU COLLOQUE FRANCO-ALLEMAND
« *La France, l’Allemagne et l’Europe* »

Thème :

« *Socialistes allemands et socialistes français face à la crise européenne : que penser ? que faire ?* »

Date :

Samedi 2 octobre 2010 (de 10h à 18h30)

Lieu :

Strasbourg (Palais des Congrès)

Invitation par :

Roland Ries, Sénateur-maire de Strasbourg et Michel Destot, Député-maire de Grenoble
(2èmes Rencontres nationales d’*Inventer à gauche*)

Organisateur :

Inventer à gauche

Ce cercle de réflexion politique est présidé par Michel Destot, Maire de Grenoble.

Plan du colloque :

10 h	Accueil des participants
10 h 30	Ouverture par Roland Ries (Maire de Strasbourg) ©
10 h 45	Un regard historique sur le socialisme allemand et le socialisme français - Alain Bergounioux, historien, Directeur de la Revue Socialiste – ©
11 h – 12 h 30	Première table ronde ↳ <u>La nouvelle donne mondiale ?</u> Avec : Michel Rocard , ancien Premier Ministre © Günter Gloser , Député, ancien ministre délégué chargé des affaires européennes au ministère des affaires étrangères © Élie Cohen , Économiste. Directeur de la Recherche au CNRS ©

Animation :

Catherine Tasca (Sénatrice des Yvelines, Vice-Présidente du Sénat) ©

12 h 30 – 14 h Déjeuner

14 h – 15 h Deuxième table ronde
↳ Syndicalistes allemands et français face à la crise économique et sociale.
Avec :
Marcel Grignard, secrétaire général adjoint de la CDFT, chargé de la politique internationale et de l'Europe ©
Claus Matecki, Membre de la direction du D G B, chargé de la politique économique et fiscale du DGB ©

Animation :

Alain Richard (Ancien Ministre, Vice-président du PSE) ©

15 h 15 – 17 h Troisième table ronde
↳ Socialistes français et socialistes allemands dans la crise européenne : quelles actions ?
Avec :
Jacques Delors, ancien Président de la Commission Européenne ©
Evelyne Gebhardt, Député européenne ©
Angelica Schwall-Düren, Ministre chargée des affaires fédérales, européennes et des media du Land de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie ©
Catherine Trautmann, Présidente de la délégation française au Parlement Européen ©

Animation :

Jean-Christophe Cambadélis (Député, Secrétaire International du Parti socialiste) ©

Intervention de clôture :

Michel Destot (Maire de Grenoble et Président d'Inventer à gauche) ©

© Présence confirmée

Fin du colloque : 18H – 18H30

Inscription par mail à : mdestot@assemblee-nationale.fr

Entrée libre



Nos pistes pour la retraite

Soyons francs : la gauche peine à affirmer une position clairement réformiste sur la question des retraites. Nous devons nous y atteler d'urgence, en proposant une refonte globale de notre système de retraites, qui repose sur des idées nouvelles.

Le débat prend aujourd'hui une drôle de tournure. La crispation du gouvernement sur l'âge légal de départ à la retraite n'est pas à la hauteur de l'enjeu : l'âge moyen de départ en retraite s'élève déjà à près de 62 ans. Certains, principalement les cadres, peuvent travailler au-delà de leur soixantième année ; d'autres ont déjà cotisé suffisamment de trimestres pour pouvoir prendre leur retraite à taux plein avant d'atteindre l'âge de 60 ans. L'âge légal de départ à la retraite à 60 ans doit être maintenu. Il est un acquis non négociable. Il constitue une garantie de justice sociale, notamment pour tous ceux qui ont débuté tôt leur carrière. Il doit aussi rester une possibilité de départ pour ceux qui le souhaitent.

Nous devons en revanche affirmer le principe d'un allongement de la durée de cotisation. Face à une espérance de vie qui s'accroît et devant le grave déficit de la branche vieillesse (- 10,7 milliards d'euros prévus pour 2010), cette solution nous semble être la mesure à la fois la plus juste socialement et la plus efficace économiquement sur le moyen et long terme. Actuellement l'espérance de vie augmente d'environ deux ou trois mois par an, il n'est donc pas déraisonnable de consacrer une partie de cette augmentation à la période de la retraite et une fraction à la poursuite de la vie professionnelle. Mais il faut aussi élargir la discussion : l'âge légal de départ en retraite, la durée de cotisations ou le calcul des pensions ne peuvent suffire. Les discussions doivent porter sur une série d'autres questions (l'emploi des jeunes et des seniors, la formation tout au long de la vie, les trajectoires professionnelles, les différences de niveaux de vie entre retraités).

Nous ne pouvons admettre une réforme qui ne conçoit la question des retraites qu'à travers le prisme de l'équilibre des comptes sociaux. Oui, le financement des retraites n'est pas assuré, mais nous ne pouvons pérenniser son financement qu'avec des critères et des considérations de justice sociale qui répondent aux aspirations des Français et aux spécificités de notre économie. Nous devons bien entendu mobiliser d'autres sources de financement en mettant à contribution les revenus du capital (stock-options, bonus...), les banques et les sociétés financières. Cela ne sera malheureusement pas suffisant. Les périodes d'inactivités forcées qui deviennent régulières, pour ne pas

dire malheureusement récurrentes, méritent d'être mieux prises en compte. Il en va de même des emplois précaires (stages successifs, temps partiel subi, contrats à durée déterminée) ou des phases d'intérim qui conduisent à accumuler des droits à retraite très incomplets. Les carrières sont de moins en moins linéaires, notre système de retraite doit donc être repensé et même transformé. Dans le cadre de cette réforme globale, nous devons viser à renforcer l'employabilité à tous les âges. Elle n'est que de 38% pour les 55-64 ans ! Nous devons aménager le temps de travail tout au long de la vie ; donner corps à la sécurité sociale professionnelle en alliant emploi, formation et transition professionnelle ; accorder des trimestres de cotisations retraites pour les études universitaires, les années de congé parental et le futur service civique. Nous devons mieux prendre en compte les périodes de chômage non indemnisées, les périodes de stage et de revenu de solidarité active (RSA) ; bonifier les années de cotisations pour les fonctionnaires, en particulier les enseignants, qui œuvrent dans les établissements scolaires difficiles, où les missions de service public peinent à être assumées. Nous devons profondément réformer la santé au travail, mener des politiques de prévention de l'usure des travailleurs, et surtout veiller à une prise en charge collective de la dépendance. Le projet de loi déposé, prochainement au Parlement, devra en conséquence intégrer ces différents aspects.

Il n'en prend malheureusement pas le chemin. Cinq pistes complémentaires méritent d'être explorées. Premièrement, nous devons tenir compte de la pénibilité de certaines professions en intégrant des trimestres de cotisations supplémentaires pour les salariés effectuant des travaux pénibles. Nous ne sommes pas favorables à un allongement uniforme de la durée de cotisation, il mériterait d'être proportionné à l'espérance de vie à la retraite. Deuxièmement, il convient de réfléchir à un rapprochement des systèmes de retraite afin de prendre en compte les passages - de plus en plus fréquents - entre le secteur public et le secteur privé. Il est anormal qu'une personne ayant travaillé moins de quinze ans dans le public ne puisse faire valoir ses droits à pension dans la sphère publique, et rencontre des difficultés à faire reconnaître ses droits au sein du régime général. Troisièmement, il est nécessaire de faire évoluer le taux de remplacement net pour une carrière entière au niveau du Smic. Et passer ainsi, après la réforme, d'un taux de remplacement de 85%, à 90%, puis à 95%. Quatrièmement, il faut reprendre la réflexion sur la question des départs progressifs en retraite : ne pourrait-on pas envisager de liquider sa pension plus tardivement, tout en effectuant moins d'heures par semaine ? Si le salarié l'envisage, il pourrait prolonger son activité professionnelle en passant d'un emploi à temps plein, à un



emploi à temps partiel à 80% puis à 50% en étalant progressivement son départ en retraite, c'est-à-dire travailler moins, mais plus longtemps. C'est une stratégie positive pour l'entreprise ou l'administration qui ne perd pas subitement les compétences et l'expérience du salarié; ce dernier, en retour, subit moins le passage immédiat de la vie active à la retraite. Cinquièmement, à terme, il faudra certainement faire évoluer la comptabilisation des cotisations retraites en privilégiant un système par points ou par comptes notionnels, comme la Suède le pratique déjà. Il s'agit donc d'engager une refonte globale. Celle-ci sera longue et progressive, mais devra être durable et consensuelle. Elle doit être l'occasion de renouer la

confiance entre la sphère politique, les représentants syndicaux et nos concitoyens. La réforme des retraites passe de ce point de vue par une véritable négociation avec les organisations syndicales. Le gouvernement ne peut se contenter d'une simple concertation. Nous avons besoin d'un compromis social avec ces organisations, sinon cette réforme sera incomprise et inopérante. Il manquera une occasion unique de redonner confiance en notre système de retraite par répartition. Ne nous laissons donc pas enfermer par la réforme proposée par le gouvernement qui est essentiellement comptable, et proposons une démarche et des finalités alternatives, sociales, économiques et humaines.

Par **MICHEL DESTOT**
Député-maire PS
de Grenoble
AURÉLIE FILIPPETTI
Députée PS
de Moselle
JEAN-MARIE LE GUEN Député
PS de Paris
MICHEL SAPIN
Député PS
de l'Indre

L'âge légal de départ à la retraite à 60 ans doit être maintenu. Il est un acquis non négociable. Il constitue une garantie de justice sociale.



Mercredi 2 juin 2010

Compte-rendu du 7ème dîner IAG

Invité : Luc BRONNER, journaliste d'investigation au journal *Le Monde*, auteur du livre *La loi du ghetto*. Agé de 37 ans, Luc Bronner enquête sur les banlieues depuis le 2 novembre 2005. Il a obtenu le Prix Albert Londres en 2007.

Le but de ce type de dîner est **d'interroger un invité-journaliste** selon une logique de questions/réponses, de manière à ce qu'il **fasse part de ses expériences, enquêtes et analyses** dans ses domaines de compétences. L'invité planche et rebondit aux questions des invitants, qui décryptent ensemble un thème et une actualité. Cela fonctionne bien au Danemark, en Belgique, au Canada. C'est une sorte de **think tank à l'envers**.

Cette réunion avait pour ambition d'évoquer **l'ouvrage de Luc Bronner *La loi du ghetto*, les banlieues, la politique de la ville.**

Luc Bronner cherche à faire une plongée dans le noyau dur de la crise urbaine. Il s'agit de disséquer l'invisible. De mener un travail quasi-anthropologique afin de découvrir et d'analyser cette « contre-société ».

1 - Les quartiers en politique de la ville sont-ils homogènes ?

En aucun cas !

Les 750 Zones urbaines sensibles (ZUS), territoires infra-urbains cibles de la politique de la ville, ont été créées par décret en 1996, à partir du recensement effectué en 1990. Les ZUS regroupaient 4,7 millions d'habitants en 1999. Les périmètres des ZUS n'ont pas été modifiés depuis lors, et se révèlent en grande partie dépassés.

« Sur les 750 quartiers classés en zone urbaine sensible, 100 à 150 quartiers sont en très grandes difficultés » précise Luc Bronner. Parmi ceux-là, quelques dizaines rencontrent un niveau de difficulté extrêmement élevé, et continuent de se paupériser (Grigny, La Courneuve, Clichy-sous-Bois, dont 75 % de la population habite en ZUS...). Pour Luc Bronner, on peut alors parler de ghetto, c'est-à-dire de quartiers les plus avancés dans la ségrégation.

Il faut distinguer les communes « pauvres » ayant des quartiers pauvres (telles que Clichy sous Bois ou Sarcelles par exemple) des grandes villes « riches » ayant des quartiers sensibles, car ils font face à des problématiques différentes. Si ces dernières ont la capacité

d'assurer une part de la solidarité avec leurs quartiers sensibles, les premières n'ont aucune possibilité de s'en sortir seules. L'opposition ne se fait pas entre villes droite/gauche, mais entre villes riches et villes pauvres.

Claude Dilain rappelle que l'on a en France une même (et unique) politique de la ville, alors que les questions/problèmes à résoudre sont très différentes. Par exemple, la ville d'Aulnay-sous-Bois n'est pas enclavée, alors que la communauté d'agglomération de Clichy-Montfermeil l'est totalement. L'hétérogénéité des territoires est grande, la politique de la ville devrait en tenir compte.

2 - Quelle définition, quel langage pour nos banlieues ?

Pour Claude Dilain, si on a du mal à dénommer et à qualifier ces quartiers, ce n'est pas un simple problème sémantique, c'est parce que cela gêne une société qui refuse de voir ces zones de relégation. Un peu comme la guerre d'Algérie, une « guerre sans nom » (on utilisait le terme d'« événements d'Algérie »).

Les termes de quartiers « fragiles », « populaires » se sont souvent imposés pour qualifier ces zones d'exclusion mais ne sont pas satisfaisants. Le terme de « ghetto » a longtemps été tabou et condamné en France, il constitue peut-être la meilleure façon de désigner certains quartiers aujourd'hui. Claude Dilain fait référence à l'ouvrage sur *Le ghetto français*, d'Eric Maurin, à la peur du déclassement et à la logique de l'entre soi, qui renforce l'éloignement de ces territoires de la République française.

Pour Luc Bronner, on ne peut en aucun cas parler de « banlieue » au singulier, mais de « banlieues ». Quel rapport en effet entre Clichy-sous-Bois et Neuilly sur seine? Le journaliste, qui doit « nommer » les quartiers tous les jours dans ses articles, alterne entre quartiers « populaires », « sensibles », « difficiles »... Sans avoir trouvé la bonne réponse. En réalité, aucune de ces notions n'est satisfaisante. La notion de quartiers populaires par exemple, se fonde essentiellement sur un critère social, mais gomme la notion de ségrégation raciale, très présente, même si elle est peu reconnue en France. La notion de « quartiers sensibles » est la plus proche de la réalité. Pour les quartiers les plus en difficulté, Luc Bronner parle de « ghetto ».

Michel Delebarre préfère le terme de quartiers sensibles, car ils nécessitent une attention particulière et un traitement particulier de la part du maire et des pouvoirs publics.

Nous sommes confrontés à des tabous : on peut difficilement employer les mots ou bien qualifier des personnes en fonction de leur origine (noirs, arabes...). Ces mots sont très connotés en France. Or, il s'agit d'une réalité française : il existe des quartiers où ne vivent quasiment que des noirs et des arabes.

3 - La ségrégation dans la société française : la constitution de ghettos

Certains quartiers, les plus difficiles, où s'accumulent pauvreté, ségrégation urbaine, sociale, et raciale, justifient d'être qualifiés, selon Luc Bronner, de « ghettos ». Pour qualifier le ghetto, Luc Bronner renvoie à une vision dynamique du ghetto, qui se construit tant de l'extérieur que de l'intérieur ; celle-ci est étayée dans l'ouvrage *Ghetto Urbain* de Didier Lapeyronnie.

Le ghetto se forme par l'extérieur via la ségrégation sociale : ces banlieues sont des poches de pauvreté (plus de 40 % des jeunes sont au chômage à Sevran ou Clichy). En plus, les ghettos cumulent d'autres types de ségrégation : ségrégation urbaine, ségrégation ethnique.

Mais ce ghetto se construit aussi de l'intérieur : le poids de la loi du silence, le niveau élevé du communautarisme, les adolescents qui tiennent l'espace public...

Selon Michel Delebarre, et concernant 600 villes, nous ne nous situons pas dans des pré-ghettos. En réalité une centaine de quartiers pose problème. Si on ne concentre pas les moyens financiers sur ces 100 cas, nous n'aurons jamais les outils pour résoudre cette problématique des banlieues.

4 - Les différents maux des banlieues :

La pauvreté, comme premier élément déterminant

Un tiers de la population en ZUS vit sous le seuil de pauvreté (seuil établi à 900 euros par mois par unité de consommation). Dans le quartier du Chêne Pointu de Clichy-sous-Bois, ce taux atteint 70 % des habitants. Dans certaines villes, plus de 40% des jeunes sont au chômage.

La violence, permanente, comme facteur aggravant :

La violence est un facteur omniprésent dans ces quartiers. Stéphane Keïta décrit les nombreuses plaintes ou bien la difficulté de vivre pour les habitants de ces quartiers, à partir de son expérience comme Directeur Général d'OSICA, l'une des ESH « les plus pauvres » d'Ile-de-France, dont près de 75 % des locataires se situent en dessous de la barre de 60 % des plafonds « Prêt Locatif à Usage Social » (PLUS).

Les ghettos d'aujourd'hui sont un encerclement violent par l'intérieur. Ce ne sont pas simplement les blousons noirs, les petits voyous réalisant de menus larcins, mais bien une situation de violence permanente, incessante. Dans ces ghettos, le nombre moyen de morts est relativement important ; ils n'apparaissent pas forcément dans les médias, car ce traitement médiatique est inégal

Une organisation propre, autonome se met en place dans ces quartiers dits très sensibles ; une de leurs caractéristiques premières consiste à ne pas laisser pénétrer les biens et les personnes de l'extérieur. C'est ainsi que certains quartiers peuvent apparaître comme très « calmes », ce qui peut être le signe qu'ils sont très bien tenus par des groupes délinquants ou mafieux, qui n'ont aucun intérêt à ce que la police pénètre le quartier et désorganise le « business ».

Luc Bronner évoque aussi la « loi du silence », qui s'impose aux habitants du ghetto. Cf. le procès qui s'ouvre du Villiers le Bel, où l'enquête a peine à trouver des témoins, lesquels ont témoigné sous X.

Enfin, sur ces territoires d'exception, la police utilise des modes d'intervention de plus en plus ciblés, semblables à ceux d'une stratégie de pays en guerre, avec loi d'exception pénale, usage de drones, etc.

Les drogues et les trafics :

Très peu de personnes gagnent beaucoup d'argent, mais de nombreuses personnes tirent leurs revenus, même faibles, du trafic de drogue.

Les marchés du cannabis (800 millions d'euros par an en France) ou des stupéfiants (2 milliards par an en France) sont à comparer aux (faibles) montants alloués à la politique de la

ville. L'économie parallèle a donc plus de moyens financiers que l'économie légale ou les dépenses d'intervention de la puissance publique.

Dans certaines villes, telles que Sevran ou Tremblay-en-France, des systèmes mafieux locaux se sont constitués. A Tremblay, Luc Bronner considère qu'il y a deux pouvoirs : celui du maire, communiste, et celui des pouvoirs mafieux locaux, qui agissent en « chefs de village » sur de larges portions de territoire.

La faible dynamique des services publics et des associations :

Ces quartiers se caractérisent par une faible présence des services publics (La Poste, écoles...), mais pas nécessairement par un recul. Il existe une inégalité de départ entre les territoires qui est fortement marquée.

De plus, la politique de la ville ne devrait pas prendre en charge des politiques qui relèvent de la politique de droit commun. Ainsi, le désenclavement, la présence d'écoles publiques ne sont pas du ressort de la politique de la ville, mais bien de politique de transports ou de politique éducative ne cesse de répéter Claude Dilain.

Luc Bronner souligne néanmoins la forte diminution de la scolarisation des enfants de 2 ans en Seine Saint Denis, par manque de moyens, ou les moyens insuffisants de la police « généraliste » (pour ne pas l'appeler « police de proximité »...).

Rappelant le rôle essentiel des associations en matière de lien social, Luc Bronner constate cependant l'échec des tentatives de création politique, à partir des mouvements associatifs (ex : marche des beurs dans les années 1980, les créations post novembre 2005...). Une faible densité associative, associé à un manque de dynamisme de ce secteur, pourtant essentiel pour structurer l'espace social, caractérise nos banlieues.

L'islam :

L'islam a plutôt une fonction de régulation. Sans cette religion, la situation serait bien pire dans ces quartiers pour Luc Bronner.

Le mauvais traitement médiatique des banlieues

- « Les banlieues sont mal traitées, mal couvertes tant sur le plan quantitatif que qualitatif par les médias » rappelle Luc Bronner. Le traitement se fait en dents de scie : quand il y a des phases d'accalmies, on descend très bas dans le traitement médiatique, la banlieue n'existe plus du tout.
- Au journal *Le Monde*, « nous sommes organisés comme un gouvernement, c'est-à-dire un spécialiste par grande thématique. Le défaut de cette organisation réside dans la difficulté à bien traiter les sujets transversaux, comme les banlieues. » Cette organisation génère des points aveugles.
- « En 2005, j'ai donc pris un poste de reporter avec pour mission trois volets ; la jeunesse, les nouvelles pratiques sociales liées aux technologies de l'information et de la communication et les banlieues. J'ai maintenant une spécialité quasi-exclusive sur les banlieues : ces questions occupent 90 % de mes articles et 120 % de mon temps (ne serait-ce déjà qu'au niveau des temps de transport). »
- Les quartiers devraient avoir des relais, des porte-paroles. Le traitement médiatique s'en trouverait renforcé.

L'inversion de l'ordre social

Dans ces quartiers, il existe une domination adolescente. « Ce sont les parents qui ont la permission de minuit » estime Luc Bronner. On assiste à une inversion de l'ordre générationnel : les jeunes imposent leur loi à des adultes effrayés.

Cette domination adolescente est très prégnante dans ces quartiers : quelques centaines de jeunes ont pris le pouvoir. Quelques dizaines à centaines de jeunes (ils sont connus et assez limités) l'imposent à des milliers d'habitants, car il y a un affaiblissement de l'autorité parentale au sens large... Il y a un renversement de l'autorité au profit des adolescents. Et la culture dominante ne provient pas des adultes, mais de ces jeunes hommes qui font la loi dans la cité.

Comment redonner le pouvoir aux adultes ? Il s'agit d'une vraie question, d'une question centrale pour sortir les banlieues de leur relégation actuelle.

La place des filles :

Elles sont moins présentes dans l'espace public, davantage protégées (plus contrôlées par les parents). Il y a aussi une surveillance collective qui s'opère (comme dans le monde rural, il y a quelques décennies), il existe des effets de réputation. Elles s'en sortent mieux.

Les banlieues dans les pays étrangers :

Nos problèmes de banlieues sont néanmoins à replacer dans un contexte international. Dans certaines villes européennes, comme Moscou ou Bucarest, les systèmes mafieux sont très développés. Les banlieues de certaines capitales européennes, comme Budapest, souffrent d'une quasi-inexistence de services publics (pas de transports en commun, ni d'hôpitaux... ; le taux de chômage peut atteindre 70 % à 80 % dans certains quartiers). Les banlieues de certains pays étrangers posent encore de plus gros problèmes aux gouvernements de ces pays.

Mener des études comparatives sur ce sujet pourrait se révéler pertinent rappelle Dominique de Combles de Nayves. Et peut-être relativiser (Cf. banlieues de Buenos Aires). Nos banlieues vivent mal, mais survivent mieux que dans certains pays.

La question de la mixité sociale :

Alain Bergounioux rappelle que nous nous trouvons face à une contradiction, une confrontation majeure sur le thème de la mixité sociale. Soit la gauche n'ose pas le remettre en cause et persiste dans cette voie en demandant davantage de mixité, en augmentant les pénalités pour les communes qui ne respectent pas le pourcentage de logements sociaux... ; mais dans le même temps, il faut bien considérer que l'on se trouve sur cette question face à un immense refus social de la mixité.

Comme Eric Maurin l'a très bien analysé, les Français privilégient les stratégies d'évitement, la logique de « l'entre soi »... Ils sont, de façon générale, contre la cohabitation entre des milieux sociaux différents. Nous faisons face à une divergence entre les discours politiques et la réalité sociale.

L'étude réalisée par Hugues Lagrange, sur le XVIIIème arrondissement de Paris illustre parfaitement cette situation : la mixité sociale et ethnique s'est renforcée dans le quartier de la « Goutte d'Or », avec l'arrivée de « bobos ». A l'inverse, la composition de la population scolaire en primaire et en collège met en évidence l'absence persistante de mixité, illustrant les parcours d'évitement des familles « bobos » nouvellement installées dans ce quartier pour la scolarisation de leurs enfants.

Cela entraîne une conséquence en termes de choix politiques : soit on persiste, soit on réoriente notre discours et notre action. D'autant que nos actions seront réalisées dans le cadre d'un budget limité, avec des moyens de la part de la puissance publique en situation de crise. Il s'agit d'une contradiction politique majeure.

« La pluralité sociale ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, jour après jour » prévient Claude Dilain. Son but à Clichy sous Bois est de réussir à maintenir les habitants « qui s'en sortent » pour que le territoire redevienne attractif.

Privilégier le parcours résidentiel au sein du même quartier permettrait de maintenir la mixité sociale. Claude Dilain alerte par contre sur l'importance de la qualité des espaces publics et des équipements pour revaloriser le territoire. Toujours à Clichy sous Bois, toutes les politiques menées actuellement dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine sont vouées à l'échec si le territoire n'est pas désenclavé rapidement.

Un désert politique :

Le ghetto, c'est aussi le désert politique (70 % d'abstentions dans certains quartiers aux dernières élections, pas de reconnaissance dans les élus...). Même avec la candidature d'Ali Soumaré aux élections régionales, les taux d'abstentions ont été très importants dans le Val d'Oise.

Il y a entre 70 % et 80 % d'abstention dans ces quartiers aux dernières régionales : non seulement les 18-30 ans, mais aussi les pères et mères de famille. Il nous faut considérer cette alerte majeure, que Luc Bronner qualifie de plus grave encore que les émeutes.

Jean-Yves Dormagen et Cécile Braconnier, qui ont enquêté sur la cité des Cosmonautes rappelle que certains habitants de Saint Denis disent que « Quinze jours après, ils ne se souviennent plus pour qui ils ont voté ». Le ghetto politique se situe à part de la démocratie. « La majorité sociale devient une minorité électorale ».

Malgré tout, l'engagement admirable des élus locaux :

Les maires prennent beaucoup de « coups » (engagement très fort, moyens dérisoires, capacité de dialogue admirable...). Ce sont des élus locaux qui sont au front, et qui font ce qu'ils peuvent dans un contexte très difficile.

La gravité de la crise se perçoit donc à différents niveaux, et dans l'accumulation des facteurs cités ci-dessus.

5 - Quelques pistes et voies pour l'avenir :

Faire émerger des organisateurs de communautés et des élites (politiques) locales

Luc Bronner estime qu'il faut regarder les expériences étrangères. Un exemple utile : les Etats-Unis. Ils ont une belle capacité à faire émerger les élites locales et une habileté à faire vivre les communautés.

Barrack Obama en est l'exemple le plus emblématique : il était organisateur de communautés au début des années 1980. Ce rôle est beaucoup plus que celui de grands frères : il s'agit d'une fonction d'éducateur, d'animateur et d'agitateur politique (plus que le volet social, il y a une logique de rapport de force et de contre-pouvoir politique). Cette fonction d'organisateur de communautés s'exerce d'abord à l'échelle locale, puis régionale, voire nationale.

Il convient en conséquence de donner le pouvoir aux communautés locales. En leur donnant des crédits et des moyens pour reprendre pied dans ces territoires. Pour Luc Bronner, il apparaît évident qu'il faut dégager une élite de jeunes. L'objectif serait de créer une « beurgéoisie » d'immigrés.

Actuellement, sur les 40 maires de Seine-St-Denis, aucun n'est noir ou maghrébin, même si quelques uns occupent des postes d'adjoints ou de conseillers municipaux. Au Conseil général, il y a un conseiller général noir et deux maghrébins sur les 40 conseillers

généraux. Il existe un décalage profond entre les personnes habitants dans ces quartiers et leurs représentants politiques. Il convient de résoudre ce problème de représentativité des élites locales. Même s'il ne faut pas que la ressemblance sociologique ou ethnique constitue l'unique critère. Il ne faut pas que cela devienne une règle (ex : corses, bretons...).

Une des difficultés réside dans le fait que les classes moyennes acceptent difficilement que les immigrés bénéficient d'une progression sociale. De plus, au PS on a du mal à faire émerger cela, au-delà des avancées ponctuelles ou du symbole politique.

Ces quartiers manquent de régulation. Ils peinent à faire émerger des élites locales. Alors que ces dernières permettraient à ces quartiers de s'autoréguler.

6 - Eléments de propositions :

Sur cette base, nous souhaitons porter au débat une série de trois propositions :

1 – Concentrer les moyens financiers de la politique de la ville :

Nous ne pouvons pas proposer la même politique pour les 750 ZUS en France. Les problèmes diffèrent, les solutions méritent donc d'être adaptées.

Même si c'est politiquement difficile, l'intérêt général commande de nous concentrer sur la centaine de quartiers qui sont véritablement des zones très sensibles ou ghettos. Ces quartiers ont besoin d'une intervention nationale, parfois par-dessus le maire, le temps nécessaire pour remettre de l'ordre et recréer une dynamique sociale. Il faut que l'Etat prenne ses responsabilités en la matière, qu'il ait le courage d'agir, car les élus locaux n'ont pas les ressources pour résoudre ces immenses difficultés.

Pour les autres quartiers difficiles (environ 650 ZUS), le maire doit disposer des capacités pour agir, c'est à dire de dérogations au droit commun pour pouvoir faire face à ses difficultés. Par exemple, concernant les collèges ou les lycées, les proviseurs pourraient être triés sur le volet et ne pas dépendre nécessairement de l'éducation nationale... Michel Delebarre rappelle que le Maire peut et doit mener ces projets à bien, et n'a besoin d'une simple assistance de la part de l'Etat ou de moyens financiers (rappel : la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) créée lorsque M. Delebarre était ministre de la ville).

En effet, il existe une très forte hétérogénéité des quartiers dans les banlieues françaises, nous devons en tenir en compte dans notre analyse, comme dans notre politique. Il convient d'avoir une politique spécifique et appropriée. Nous devons ainsi conforter les quartiers qui ne sont pas encore ghettoisés. En ce sens, Michel Delebarre défend la politique des surloyers dans le logement social, qui permet de conforter la mixité sociale dans les quartiers qui n'ont pas basculé. A l'inverse, lorsque le quartier a complètement basculé, il convient d'agir autrement, différemment.

2 – Nous ne pouvons nous contenter d'une analyse économique et sociale des banlieues françaises, et devons aborder la question de l'immigration

Cette grille de lecture économique et sociale est certes indispensable, mais naturellement insuffisante. Nous devons aborder la question de l'immigration et de l'intégration difficile de ces populations qui vivent dans ces ghettos urbains.

Si on ne parle pas d'immigration, on ne peut être crédible. « Il existe un inconscient postcolonial de la société française face à ces sujets et ces questions » rappelle un participant.

Et nous devons absolument débattre sans tabou, sans quoi nous ne serons pas en mesure de relever le défi du vivre ensemble dans les banlieues françaises.

Sans forcément entrer dans le débat de la régulation de l'immigration, il faut dresser le constat que les quartiers les plus pauvres et les plus précarisés sont aujourd'hui les principales portes d'entrée de l'immigration en France. Des études sur la composition des quartiers ont notamment été menées par Michèle Tribalat, qui s'est appuyée sur un indicateur imparfait mais révélateur (nombre de jeunes entre 0 et 18 ans dont un parent au moins est né à l'étranger). Pour certaines villes comme Clichy-sous-Bois ou Villiers-le-Bel, la proportion de jeunes de deuxième génération est de près de 75 %. A l'échelle du quartier ou de l'immeuble, on est donc parfois quasiment à 100 %. Il ne faut donc pas avoir peur de le dire : aujourd'hui, dans des quartiers ou dans des petites villes, on est confronté à des **phénomènes de ghettoïsation ethnique**.

Par ailleurs, il faut distinguer les différentes phases d'immigration. Aujourd'hui, les problématiques qui se posent pour les personnes d'origines maghrébines et d'origines subsahariennes sont différentes : période d'immigration souvent plus ancienne pour les maghrébins, des questions éducatives qui se posent différemment, notamment dans les familles d'origine subsaharienne où persiste une vision communautaire de l'éducation des enfants, inadaptée dans les quartiers sensibles. Il faut savoir poser ces questions, frontalement, pour pouvoir y apporter des réponses concrètes.

Luc Bronner et Stéphane Keita font part de leur grande inquiétude sur cette question, se référant aux Mureaux, où de très nombreuses familles polygames d'origine subsaharienne sont concentrées dans le parc social.

3 – Priorités au logement, à l'espace public et à l'éducation

La qualité de l'espace public est primordiale (rues mal entretenues, cages d'escalier en mauvais état...). Il faut que le territoire redevienne attractif. Cela passe aussi par le désenclavement des territoires, car sinon le lieu de travail peut se situer à 1H30 de transports !

Par ailleurs, nous avons perdu collectivement le sens de l'usage du logement, qui est aussi et surtout un lieu de socialisation, de culture... La politique actuelle est doublement pénalisante :

- Premièrement, en faisant le choix de rassembler toutes les personnes modestes dans ces logements sociaux, nous organisons l'exclusion sociale. Le parcours résidentiel devient impossible ;

- Deuxièmement, si nous voulons proposer un parcours résidentiel, nous devons réorienter notre action en matière de logement. « Le coût de la location des logements sociaux est plafonné à 10 euros par mètre carré » selon Stéphane Keïta. Le parc privé en Ile-de-France se situe à 20 euros/mètre carré. S Keïta prévient alors qu'il est impossible pour les habitants des logements sociaux de quitter le logement social pour entrer dans le parc privé, vu la différence de prix entre ces deux parcs. Nous perdons le sens intégrationniste et socialisateur du logement.

Le problème du logement se joue aussi au niveau des bailleurs : la copropriété est un système difficile à gérer pour les pouvoirs locaux (ex : à Clichy-sous-Bois au Chêne pointu...), il est très difficile de rassembler les milliers de copropriétaires. Le mauvais système de gouvernance empêche la réhabilitation des logements, et de manière générale toute action dans ce domaine.

La question de l'éducation est centrale. Elle passe d'abord, par une réforme de

l'éducation nationale en donnant d'autres moyens aux établissements agissant dans les quartiers ultra-sensibles (prérogatives du proviseur renforcées, enseignants expérimentés, équipes soudées...). Une fois de plus, les politiques dans ces quartiers doivent être adaptées aux circonstances. Elle passe, ensuite, par une politique d'éducation au sens large. Les adultes doivent retrouver leur place, leur autorité doit se substituer à celle des adolescents. L'action publique doit s'articuler en relais avec les associations et les pouvoirs publics locaux.

Nous devons promouvoir la « beurgoisie », c'est-à-dire les personnes d'origines immigrées qui se hissent au niveau des classes moyennes.

Un dernier article de Luc Bronner (*Le Monde* daté du dimanche 6 et lundi 7 juin), intitulé « *Washington à la conquête du « 9-3 »* » fait état des réseaux de l'ambassade des Etats-Unis dans les banlieues françaises. « Moins frileux sur les questions de diversité », ils ont établi un « Who's who de la diversité française ». « Le décalage entre l'activisme américain et la société française est perçu douloureusement » dans nos banlieues, précise Luc Bronner.

Enfin, aux Etats-Unis, il n'y a pas une logique d'étiquette, mais une logique d'action et de pragmatisme : « *qui agit ? qui propose ? qui innove ?* ».

Citation : « **Pauvre banlieue parisienne, paillasson devant la ville où chacun s'essuie les pieds, crache un bon coup, passe, qui songe à elle? Personne.** Abrutie d'usines, gavée d'épandages, dépecée, en loques, ce n'est plus qu'une terre sans âme, un camp de travail maudit, où le sourire est inutile, la peine perdue, terne la souffrance, Paris "le coeur de la France", quelle chanson! quelle publicité! La banlieue tout autour qui crève! Calvaire à plat permanent, de faim, de travail, et sous bombes, **qui s'en soucie? Personne, bien sûr.** Elle est vilaine et voilà tout. Les dernières années n'ont pas arrangé les choses. On s'en doute. Banlieue de hargne, toujours vaguement mijotante d'une espèce de révolution que personne ne pousse ni n'achève, **malade à mourir toujours et ne mourant pas** ».

Louis-Ferdinand Céline (médecin de banlieue et écrivain), Préface à *Bezons à travers les âges* (janvier 1944), d'Albert Sérouille

Pour retrouver la confiance, par Michel Destot, Catherine Tasca, Alain Bergounioux, Bernard Soulage

LEMONDE.FR | 21.04.10 | 21h07 • Mis à jour le 21.04.10 | 21h36

La France est le pays européen où le moral des ménages est au plus bas. Notre société se trouve aujourd'hui paralysée par l'angoisse. Cette perte de confiance est un poison qui pénètre tout le corps social. Elle crée les conditions d'un cercle vicieux dans un pays déjà fortement atteint par la crise et menacé de déclin. Il est possible que cette crise morale suffise à faire gagner la gauche en 2012. Elle ne permettrait cependant pas la mobilisation des énergies et garantirait encore moins notre pérennité au pouvoir.

Pour redonner espoir à nos concitoyens, il nous faut proposer, au contraire de ce que le gouvernement fait actuellement subir à notre pays, une stratégie globale de confiance ; la promesse de raser gratis n'est plus crue par personne. Mais certaines réformes nécessaires s'annonçant difficiles à mettre en œuvre, la confiance est plus que jamais nécessaire. Elle se bâtira sur l'équité et sur le respect de la vérité dans notre message adressé aux Français.

Première condition : répondre à la crise internationale, en refusant la seule approche franco-française, fût-elle apparemment plus simple – plus simpliste – à présenter. En d'autres termes, nous ne serons réellement crédibles que si nous nous attaquons à la régulation mondiale et non – de façon purement platonique d'ailleurs – à la mondialisation, qui reste tout à la fois une évolution lourde et une chance pour l'humanité tout entière.

Deuxième condition : prendre en compte clairement les chômeurs et les précaires, principales victimes de la crise qui représentent quasiment un quart de notre population, état de choses qui entraîne depuis vingt ans une baisse de la croissance. Nos réponses doivent concerner prioritairement cette situation devenue source de tous les dangers.

Ce retour à la confiance s'ordonnera autour de trois exigences.

Une exigence économique qui doit mettre en son cœur la question de l'emploi, et tout particulièrement le chômage des jeunes, facteur de démoralisation pour toute la société. Il faut un effort considérable de l'emploi public et de l'emploi privé. C'est un combat central pour réveiller la France. Dire la vérité aux Français, c'est aller à l'essentiel : la désindustrialisation de notre pays et sa perte de compétitivité. Ne laissons pas la droite ressasser des débats surannés sur les 35 heures ou le coût du travail.

Notre avenir économique passe par le redynamisation et, dans beaucoup de secteurs, par la création de son potentiel industriel, la priorité absolue donnée aux investissements d'avenir en matière d'enseignement, de formation, de recherche, d'innovation, facteurs clés de lutte contre les délocalisations.

L'économie financière a montré ses insuffisances et sa dangerosité, mais l'Etat, seul, n'est pas le remède. Il nous faut remettre l'homme au cœur de l'entreprise, ouvrir les conseils de surveillance aux salariés, créer un statut social de l'entreprise. Nous avons besoin d'une démarche partenariale avec les entreprises et les collectivités locales qui représentent, rappelons-le, les trois quarts de l'investissement public. C'est un facteur d'efficacité pour le développement de nos universités, de nos pôles de compétitivité et de nos PME-PMI.

Enfin, cette stratégie économique ne peut se concevoir non plus sans définir une croissance basée sur des produits durables, biodégradables ou recyclables, faisant appel à des énergies décarbonées et réduisant sur le long terme notre empreinte environnementale. Cet effort est d'ailleurs tout aussi indispensable pour des raisons sociales. On perçoit bien que des défis économiques aux enjeux sociaux, tout se tient, et donc qu'à cette stratégie économique ordonnée il faut ajouter une exigence de justice sociale.

Nos concitoyens en ont conscience, comme l'illustre le débat des retraites : ils ne peuvent pas croire que tout se joue sur la seule question de l'allongement de la durée de cotisation ou le recul de l'âge de la retraite. C'est tout un ensemble de problèmes qui se posent simultanément et qu'il faut prendre à bras-le-corps, au premier rang desquels figurent la santé, mais aussi l'éducation, la formation, le logement. Pour avoir une chance de réussir à mettre en œuvre des solutions durables et partagées, il faut faire le pari des solidarités, condition même de l'acceptation par nos concitoyens de réformes difficiles à mettre en œuvre.

Pour rompre avec l'incohérence des choix actuels et leur injustice, nous devons dire clairement comment nous voulons réduire les déficits en revenant sur le bouclier fiscal, sur les nombreuses niches fiscales et plus généralement sur les cadeaux consentis au produit de la rente plutôt qu'à celui du travail. Il ne s'agit pas évidemment de proposer une aggravation des charges sur les entreprises ou sur les prix des produits français, mais de produire un effort de solidarité nationale fondé sur les revenus du capital et du travail qui soit compréhensible par tous. De ce point de vue, des hausses ciblées de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu sont les seules à même de lutter contre la dérive des comptes publics sans entamer la dynamique économique.

Aller vers un seul impôt sur les revenus, plus progressif, taxer les revenus du capital non productifs, faire contribuer tout le monde au financement des retraites et de la protection social, ce sont autant d'éléments que tous les Français peuvent attendre et peuvent

comprendre. Ils sont essentiels pour une stratégie sociale juste. Et cette justice sociale doit s'appliquer également entre les générations : il ne serait pas moins égoïste de léguer à nos petits-enfants les conséquences du réchauffement climatique que de les faire crouler sous notre dette publique.

Enfin, il nous faut une stratégie politique claire.

Cette stratégie, c'est celle d'un Parti socialiste qui se renforce, élabore son projet, dit clairement que sa priorité est de dire la vérité aux Français ; un Parti socialiste qui s'ouvrira à tous les partenaires qui souhaiteront créer des conditions d'une politique alternative basée sur la solidarité. Il appartiendra à chacun de se déterminer pour savoir si cette stratégie passe demain par une candidature unique à l'élection présidentielle, par un accord de gouvernement ou par les deux simultanément. Mais il nous faut aujourd'hui prendre les initiatives nécessaires pour qu'un dialogue approfondi ait lieu, en particulier avec les organisations syndicales, débouchant sur un véritable contrat de confiance. La gauche, avec les écologistes, est capable de se rassembler. Elle l'a montré lors des élections régionales, les Français lui en ont su gré. Continuons dans cette voie.

A ces conditions, nous sommes convaincus qu'il y a un avenir pour le Parti socialiste, pour la gauche et pour la constitution d'une alternative claire. C'est urgent et il n'est plus possible de se contenter de concepts et de mots trop vagues. Ayons conscience que nos concitoyens sont souvent plus mûrs que bien des responsables politiques, qu'ils ont compris l'ampleur de la crise, sa nature spécifique et le risque qu'elle se transforme en une crise longue pénalisant l'avenir de notre pays et de ses enfants. Misons, comme la France a su le faire en certaines circonstances, sur l'intelligence collective et le maintien en notre sein des valeurs de solidarité. C'est cela qu'il importe de faire dans les mois qui viennent avec le Parti socialiste à l'occasion des quatre conventions qui marqueront cette année 2010.

C'est la condition d'une confiance et d'une crédibilité retrouvées au sein de la famille socialiste, au sein de la gauche et des écologistes, et surtout, au sein de la population.

Michel Destot (député-maire de Grenoble et président d'Inventer à gauche), Catherine Tasca (vice-présidente du Sénat), Alain Bergounioux (directeur de La Revue socialiste), Bernard Soulage (vice-président de la région Rhône-Alpes).



Mardi 19 janvier 2010 – Réunion sur les villes
« La ville, l'avenir du monde ? »

Assemblée nationale - 19h30-22h00

Cercle de réflexion *Inventer à Gauche*

Cette réunion avait pour ambition de s'interroger sur les évolutions sociales et culturelles qui se produisent dans nos villes, d'analyser notre rapport à l'espace, à la mobilité et à la "ville nuage" selon l'expression employée par Jean Viard, de s'interroger sur leur attractivité et la désindustrialisation qui les frappe, à développer une politique de maîtrise du foncier et à envisager la ville sous l'angle énergétique et climatique.

Pour Olivier Mongin, *"Il est temps de reprendre le chemin de la ville, de la traverser et de débusquer ce qui se passe derrière la vitrine de l'urbain"*. La gauche n'a pas suffisamment investi le champ de la ville et de l'urbain. Nous devons nous interroger et inventer sur ce sujet : quel pourrait être une politique de la ville et de l'urbain de gauche au XXIème siècle ?

Plusieurs textes ont été distribués au cours de cette réunion, dont :

- une analyse de Jean Viard intitulée *"La ville nuage. L'urbanité du XXIème siècle"*, publiée dans la revue *Futuribles* (Juillet/Août 2009) ;
- une prise de position d'Olivier Mongin *"Les chantiers de la ville et de l'urbain"*, publiée dans la revue *Esprit* (Juillet 2007).

Ce débat s'est déroulé en présence d'élus locaux, de parlementaires, d'enseignants chercheurs, d'urbanistes et de militants du Parti socialiste, et plus généralement de personnes réfléchissant à la question urbaine depuis de nombreuses années.

De nombreuses idées ont été avancées au cours cette réunion. Vous trouverez ci-dessous un compte-rendu en cinq points :

1 - La question de la ville et de l'urbain généralisé : un défi politique majeur

Pour Michel Destot, « il est urgent de prendre au sérieux le thème de la ville ». Comme le répète Abdou Diouf, ancien Président de la république du Sénégal et actuel secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie : "Le XXIème siècle sera le siècle des villes ou ne sera pas". Une phrase que l'on comprend en se déplaçant à l'étranger ; les villes européennes ne se situent pas à l'échelle des grandes villes du monde. La ville est-elle le miroir de la société ? Avec l'urbain, nous pouvons avoir une vision sociale : (celle des inégalités), mais nous pouvons aussi appréhender les questions de l'innovation, de l'échange, de l'espace multiculturel et international. De ce point de vue, la ville est un condensé de la société.

Bien davantage qu'un discours sur la mondialisation, il s'agit de changer notre regard sur les villes, il faut porter un regard sur le temps et l'espace urbain. L'homme politique doit prendre en compte cette transformation des villes¹ : le transport est un exemple de ses transformations, avec une multiplication par neuf des mobilités. Le résultat est spectaculaire : 50 % des individus vivent à côté de la ville. En France, selon Jean Viard, « on est bon pour gérer la ville bobo (centre-ville, tramway, vélo) ; on l'est beaucoup moins au niveau de deux autres espaces : la ville populaire et l'à côté de la ville. »

Pour Olivier Mongin, bien plus que la ville, et son expansion, il faut traiter des blocages français très lourds sur cette culture de la ville et de l'urbain. La ville, dans sa formulation du Moyen-Age (la commune), est quelque chose de passé. Le langage de « ville » en tant que tel est suranné, il ne parvient plus à donner du sens à cet espace urbain tel que nous le vivons. Il vaut désormais mieux évoquer un état généralisé de l'urbain². La ville présente la spécificité d'avoir des connexions omniprésentes ; et même si la population n'est pas totalement citadine, « on parle de cet 'urbain généralisé' partout dans le monde », résume Olivier Mongin. « Il y a de l'urbain partout ». Désormais, l'histoire du monde est celle des grands espaces urbains.

De plus, en regardant les différents indicateurs de l'urbain, on observe le total décentrement vers les pays émergents par rapport à l'espace européen : les principales villes européennes ne sont plus les figures majeures de ce monde urbain³. En 2006, la ville européenne la plus peuplée était Paris qui se classait 22^{ème}, loin derrière Tokyo (près de 36 millions d'habitants) ou Mumbai (19 millions d'habitants)⁴. Paris, et la région Ile-de-France, n'est qu'un pôle parmi tant d'autres dans le monde du XXIème siècle. Le risque est de

¹ Le rapport présenté par le Maire d'Orléans Jean-Pierre Sueur, intitulé « *Demain, la ville* » et publié en 1998, constitue l'une des dernières grandes réflexions menées sur cette question par la gauche française. La première des cinquante propositions préconisait « La politique de la ville appelle une mobilisation nationale de grande ampleur sur une longue durée. Cela doit se traduire par le vote d'une loi de programmation sur une durée de dix ans ».

² André Corboz, historien de l'architecture et de l'urbanisme, utilise la notion d'« hyper ville » à propos de la Suisse.

³ Il y a une vingtaine de villes de plus d'un million d'habitants en Inde. Même si l'Inde est encore rurale, on dénombre plus de 300 millions de citadins.

⁴ Source : *City Mayors statistics – 2006*. Selon les statistiques des Nations Unies (2004), il y aura 480 agglomérations dans le monde de 1 à 5 millions d'habitants en 2015, représentant près de 915 millions d'habitants.

s'enfermer dans notre modèle et ainsi d'avoir un très mauvais regard sur les ensembles urbains étrangers, qui ont par exemple une très grande proportion d'habitations illégales⁵.

2 - Créer une culture urbaine, c'est fabriquer du commun

a. La création d'une culture urbaine

Cette culture urbaine passe d'abord par un regard sur son histoire et son passé. Il faut apprendre à décrire la ville, à la décrypter. En lui donnant une profondeur historique, on inscrit la ville dans une temporalité qui lui confère tout son sens.

Il faut raconter la ville à ses enfants, que les écoles élémentaires des villes évoquent ce passé, comme on raconte l'histoire de France. Faire ville, c'est se replonger dans sa mémoire, dans son passé. Il n'y a pas de villes sans récit, sans imaginaire.

Il faut par ailleurs insister sur la notion de culture urbaine dans les débats publics. Cette culture urbaine est sous évaluée et manque de mise en scène. Trois raisons expliquent le manque d'intérêt pour cette question : d'abord, « les intellectuels français ne se sont pas intéressés à la ville » rappelle Olivier Mongin ; ensuite, à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), « je voyais les professionnels de l'urbanisme qui montraient les logements et ne regardaient pas l'espace public » poursuit Olivier Mongin ; enfin, les hommes politiques en général, et singulièrement le Parti socialiste, devraient davantage s'intéresser à la question de la culture urbaine. La manière de se parler, de se rencontrer... sont autant d'expressions urbaines, qui sont communément pratiquées. Pour Olivier Mongin, l'expérience urbaine est « cette capacité de sortir de soi dans un espace public (...) qui va permettre de faire lien entre l'expérience privée et l'expérience publique ». L'expérience urbaine doit être montrée et révélée⁶ ; la ville symbolise le mouvement.

Les artistes vivent principalement dans le centre des villes (85 % des intermittents du spectacle vivent au centre de Paris), car les espaces publics existent peu en dehors du centre urbain et que la demande adressée à ces artistes provient du cœur de la ville, et beaucoup moins de sa périphérie. Créer une culture urbaine doit être au centre des interrogations des politiques de la ville. Pour Olivier Mongin, l'« anthropologie urbaine » a toute sa place dans une société de citoyens.

b. La création du commun

Qu'est-ce que la ville ? Olivier Mongin rappelle que Ildefonso Cerda (ingénieur et urbaniste espagnol du XIX^e siècle) définissait l'urbanisme comme un service de mutualisation et de partage des risques dans un même espace. La ville ressemble aujourd'hui à un petit Etat-providence. Dans le monde actuel, « la lutte des classes est devenue une lutte des places » poursuit Olivier Mongin : la question du conflit central ne tourne plus autour de la relation « capital/travail » ; en revanche, « la question du rapport à l'espace est devenue tout à fait décisive ».

Il y a une question anthropologique derrière cette analyse du rapport à l'espace : « Personne n'habite n'importe où » insiste Olivier Mongin. La ville est à la fois du solide

⁵ Il y a 70 % d'habitations illégales dans la ville du Caire.

⁶ Il est possible d'évoquer et mieux valoriser les œuvres littéraires ou artistiques qui évoquent un quartier ou qui décrivent la banlieue.

(urbaniste, architecte...) et du rêve, du vécu et un imaginaire. Aujourd'hui, il importe beaucoup plus qu'auparavant de s'inscrire dans l'espace, dans sa manière de l'occuper et de se mettre en mouvement. Vivre en ville est une expérience, une expérience de soi. Construire ce rapport singulier qui n'est ni entièrement dans l'espace public, ni exclusivement dans l'expérience privée. La difficulté se situe au niveau de la cohabitation entre ces différents espaces.

Il faut créer du commun pour Olivier Mongin. L'objectif de la politique doit être de « recréer du temps dans l'espace ». Et ce rapport à l'espace-temps est décisif : nous avons besoin de retrouver des espaces temps, et le pari métropolitain consiste à reconfigurer ces espaces. Ainsi, pour Jean Viard, il convient de créer **des espaces aléatoires de rencontres**, c'est-à-dire des lieux où les habitants peuvent se retrouver et partager un moment (ex : la place de la Comédie à Montpellier, le Vieux Port à Marseille, la Villette à Paris...). Bâtir une ville, c'est aussi et surtout construire ces espaces favorisant le vivre ensemble. La ville est le lieu des déplacements et des rencontres. Ces espaces publics et ces lieux communs sont très importants pour structurer l'espace urbain. L'urbanisme doit anticiper les nouvelles formes de cette vie commune dans la ville. Face à une ville qui se fractionne dans le temps et dans l'espace, cette question du commun se révèle essentielle.

Cette ville qui se décompose est aussi celle de la société aux multiples appartenances de l'individu (par opposition à l'individu autrefois monovalent). Toutes les origines sont complètement brassées dans l'espace urbain de nos sociétés ; il devient de plus en plus compliqué de les comprendre et de les lire. Face à l'émergence de tous ces multiples flux des mondes urbains, il ne faut pas chercher à maîtriser les flux, mais les orienter. Le travail politique de la gauche consiste à orienter ces flux en les mettant en adéquation avec nos valeurs.

Les valeurs de la gauche urbaine ne doivent pas seulement reposer sur la culture traditionnelle (tels que les musées), mais également s'attacher aux cultures émergentes des villes (tels que les marchés urbains). L'enjeu consiste à mener des politiques à partir de la sociologie des pratiques urbaines ; ainsi, nous mènerons la plus décentralisatrice de toutes les politiques. Il convient de réorganiser ces espaces urbains selon nos modèles et nos valeurs.

Au final, penser la ville consiste à réfléchir à la manière de créer du commun. Il faut changer de paradigme pour les élus locaux, les acteurs urbains, les paysagistes ; en créant du commun, il faut connaître les usages de ce commun, les différentes mobilités – notamment la jeunesse – et formuler des réponses politiques à partir de leurs usages. Sylvie Robert, adjointe au maire de Rennes, chargée de la culture, illustre ce propos : 1 % du budget des constructions est dédié aux artistes. Il s'agit de redonner du sens dans l'urbain, donner du récit et des histoires à nos villes. De plus, il convient d'assumer les espaces de respiration dans l'espace public, accepter non seulement les espaces verts, mais également le vide, et redonner à penser et à voir ce *commun*.

3 – Les mobilités urbaines et l'avènement de la « ville-loisirs »

a. Les mobilités urbaines

La ville a effectué sa mutation. La principale cause provient du fait que le(s) temps de vie des individus s'allonge(nt) considérablement depuis le début du XX^{ème} siècle. Pour Jean Viard, nous sommes entrés dans une civilisation de la mobilité (ex : Paris est à trois heures de

Marseille en TGV). La société vit désormais au fil des déplacements de la population et de sa très grande mobilité.

Or, cette mobilité est très inégalement partagée ; le capital mobilité (ou spatial) est certainement l'une des inégalités les plus marquées actuellement⁷. Il existe toujours une profonde segmentation sociale et spatiale⁸. Les nouveaux clivages de la ville se situent entre ceux qui disposent des moyens financiers pour partir et quitter l'espace urbain (en vacances, en week-end...) et les autres (ceux qui vivent et restent dans les tours d'immeuble ; 40 % des français ne partent jamais en vacances). Cela renvoie à un problème central pour le politique : démocratiser la mobilité. Comment intégrer cette dimension dans les politiques publiques ? Les véritables choix d'une politique de la ville consistent à ne pas laisser des populations dans l'incapacité de se déplacer.

Pour Jean Viard, le débat actuel sur la décentralisation doit comprendre la ville comme lieu de mobilité, et non pas comme simplement un échelon administratif : « la carte démocratique doit correspondre à cette carte de la mobilité que j'essaie de décrire », celle des modes de vie, des territoires. Il faut essayer d'observer les individus, de voir comment ils vivent au quotidien et d'en tirer les conséquences qui s'imposent sur le plan démocratique.

Jean Viard précise que 61 % des habitants ne travaillent pas à l'endroit où ils votent. Ceci pose deux problèmes : le premier se situe sur le plan démocratique et plaide pour une redéfinition de la carte électorale autour de l'urbain. « Il faut définir la carte électorale et la placer au niveau de la vie des gens » selon Jean Viard. La carte politique doit correspondre à la carte de la vie urbaine ; le second provient du choix des résidents qui votent finalement contre l'activité économique (usines, restaurants...) qui se situerait à proximité de leur domicile, alors que ce sont ces activités qui fournissent des emplois. Ainsi, il existe une véritable « démocratie du sommeil » dans nos villes françaises, car les habitants votent essentiellement pour le silence. Ils travaillent et ont des temps de loisirs ailleurs, c'est-à-dire qu'ils vivent le plus souvent en dehors de la ville où ils exercent leur citoyenneté.

Nous ne pouvons stopper cette mobilité qui engendre du « tri », selon Jean Viard. Il faut en revanche essayer de la canaliser, de la réguler. Cette mobilité est spécifique à chaque ville qui a une histoire propre, une mémoire singulière⁹ ; il faut conjuguer ces facteurs avec les flux d'échanges. Le politique doit faire du « contre tri » (remettre des commerces dans les quartiers résidentiels, œuvrer à la mixité sociale...), et doubler son action d'un projet démocratique de la mobilité de façon à freiner les processus de sélection.

b. L'émergence de la ville-loisirs

Partons de constats établis par Jean Viard : 12 % du temps urbain est travaillé¹⁰ ; donc, 88 % du temps est occupé à d'autres fonctions. Or, nos villes sont largement structurées en fonction du travail (un lieu de travail avec des quartiers d'affaires, des transports qui relient

⁷ Entre le bobo qui peut s'envoler le temps d'un week-end à Marrakech et l'habitant de Bondy qui n'a pas de voiture, le capital mobilité est très inégalement partagé.

⁸ Jean Viard précise que l'on observe de plus en plus « une segmentation générationnelle entre les territoires » (par exemple, 50 000 retraités quittent Paris chaque année dans les milieux aisés). Or, « il n'y a aucune politique en direction des milieux populaires pour leur permettre de se retirer dans leur région rêvée » insiste Jean Viard.

⁹ « Il n'y a certainement pas deux villes identiques » pour Michel Destot.

¹⁰ On travaille en moyenne 63 000 heures tout au long de sa vie. La durée totale de la vie s'élève à 700 000 heures.

les zones d'habitation à l'entreprise ...). L'antienne « métro, boulot, dodo » nous rappelle cette réalité. Il faudrait inverser cette tendance et revenir à une vision plus partagée des temps urbains, où la place dévolue aux loisirs soit nettement plus conséquente. Le politique doit intégrer ces nouvelles valeurs, et mettre son action en adéquation avec cette nouvelle civilisation de la ville.

Face à ces constats, un cercle de réflexion politique comme *Inventer à Gauche* doit se poser la question du temps (libre ou non travaillé) comme aménageur de l'espace : comment vit-on la retraite ? Comment programme t-on ses loisirs ? A-t-on fait assez pour le silence ? Et pour le tourisme¹¹ ? Et plus une ville est composée de personnes à faibles revenus, moins ses habitants sont mobiles (ils ne disposent pas de maison secondaire, ils n'ont pas la possibilité de partir en vacances...), donc plus il convient d'aménager leurs espaces (de loisir, de retraite, de silence¹²). Or que fait-on politiquement pour ce temps de non travail, de temps libre, de temps du silence ? Quelles sont les nouvelles politiques pour ce changement fondamental des valeurs et des pratiques qui est véhiculée en dehors du temps de travail ?

Selon Jean Viard, l'économie du corps (éducation, santé, loisirs, culture) génère actuellement **40 % des emplois**; la fabrication des objets occupe 15 % à 20 % des salariés, le travail du sol (agriculture, forêt, route, urbanisme) représente environ 10 % des emplois et la logistique (commerce, sécurité, politique) regroupe 30 % du travail. Les pôles d'activités de la ville de demain se situent donc autour de cette économie du corps. Or, la majorité des politiques publiques est orientée vers cette économie industrialisée, alors que l'économie du corps est devenue centrale dans nos modes de vie et dans nos économies.

La ville actuelle, « c'est à la fois Haussmann et le Club Med » (Jean Viard). La ville, ce n'est pas que de l'urbain, des grands boulevards ou du bâti. La ville du XXI^{ème} siècle, c'est aussi et surtout un lieu de détente et de vie après le travail. Ces deux conceptions de la ville coexistent. « Or, les politiques sont encore des enfants d'Haussmann » précise Jean Viard.

Enfin, nous sommes en présence d'une société de la discontinuité, aussi bien sur le plan spatial que temporel. Le mode de vie urbain est composé d'occupations morcelées (travail, repas, transport, loisir, culture...). « Comment faire en sorte que les individus soient acteurs de ces temps successifs ? » interroge Jean Viard. Une vision juste de cette société est celle décrite par la notion de « ville-archipel ». Il faut regarder la France à partir de ses cartes de logements : celle des résidences principales et secondaires¹³, celle des villes inscrites dans des logiques mémorielles ou celles industrielles. Il faut observer la ville en fonction de son réseau de transport (Lyon est à deux heures de Paris, un peu plus d'une heure de Marseille et quelques encablures de Genève). Une deuxième polarisation s'effectue au sein même du logement : le jardin recherché par les habitants est la partie camping pour une société qui cherche à se socialiser au sein même de son logement. Le cœur des réseaux sociaux se font

¹¹ Paris une ville où le nombre de touristes est supérieur à son nombre d'habitants. La France est aussi le seul pays au monde où il y a plus de touristes (75 millions chaque année) que d'habitants. Pour Jean Viard, « le tourisme a été la plus grande source d'aménagement du territoire » dans notre pays.

¹² Le silence est la première revendication des urbains pour Jean Viard.

¹³ Environ 11 % des logements parisiens sont des résidences secondaires (occupées en moyenne 15 jours par an). En période de crise du logement, Jean Viard estime que l'on devrait limiter, voire interdire, cette possibilité (comme aux Pays-Bas).

dans les lieux d'habitation, mais attention le cœur des liens ne peut pas se former dans les logements tels qu'ils le sont actuellement.

Le rôle de l'homme politique consiste à appréhender les villes comme une société de la discontinuité, de la mobilité, des déplacements, et donc source d'inégalités diverses. Il convient d'analyser les mouvements de la population citadine avec certains indicateurs comme le taux d'exode urbain. A Marseille, 40 % des habitants veulent quitter leur ville contre 20 % à Nantes (ce taux étant le plus bas en France), selon Jean Viard. Il existe dans ces villes une inégalité d'accès à la mobilité qui se matérialise par une différence entre ce qui est souhaité et ce qui peut être réalisé. Ainsi, à Marseille, les personnes souhaitant quitter la ville sont nettement moins nombreuses que les individus quittant effectivement la cité phocéenne.

4 – La ville est traversée par des flux, elle devient de plus en plus segmentée

a. La ville traversée par des flux

Olivier Mongin s'interroge : quelles sont la caractéristique des villes actuelles dans le monde ? La ville est constituée de flux – financiers, économiques, médiatiques, d'information¹⁴ – dans un monde que Sigmund Bauman appelle le 'monde liquide'. Et cette liquidité engendre une grande demande de sécurité. Les villes sont reliées à la circulation des flux par les mers, les terres, les airs. L'individu est pris dans ces flux. Ce « monde déterritorialisé » engendre un besoin de reterritorialisation. Tout le monde est dans le global, et travaille à cette recomposition de ce global dans l'espace local. La question métropolitaine émerge à travers cette problématique des flux, ce qui pose des difficultés de pouvoirs dans la relation du monde urbain avec l'Etat. Etre architecte de la ville aujourd'hui, c'est réinscrire ce temps et ces flux dans cet espace, de Kinshasa jusqu'au bourgeois bohème parisien.

Des scénarios lourds nous attendent, et le politique doit y répondre avec sa culture propre : **les lieux laissent la place aux flux**. Dès lors, il faut drainer les flux afin de générer du temps et de l'espace pour la solidarité ; il faut aussi endiguer la privatisation des espaces publics. L'utilisation massive des technologies de l'information et de la communication privatise ces espaces urbains. Nous avons besoin de retravailler à la transformation des lieux privés en espaces publics. Il convient, par exemple, d'œuvrer à remettre les monuments publics au centre (bibliothèques, musées, campus, hôpitaux...), à les intégrer davantage dans la ville¹⁵. Une place centrale doit être accordée à ces espaces dans les villes. Répondre à ce phénomène consiste à substituer la logique de la mixité à la logique de l'entre soi.

b. La ville segmentée

Beaucoup de personnes répètent : « ne mettez pas de limites à la ville ». Cette question est intéressante, car elle relève d'un double scénario : celle de l'extension et celle de la séparation. Ainsi, à Los Angeles on assiste à une réaction à la « suburbanité », d'un territoire sans limite, qui génère cette logique de la séparation. Toutes ces tendances existent en France ; elles sont communes dans l'ensemble des pays. La question pour la ville est celle des formes de la déterritorialisation. Dans cette ville globale, il y a des éléments qui

¹⁴ La ville est traversée par ces flux permanents. Rappelons l'importance des ports maritimes dans le monde (environ 85 % du commerce mondial passe par le commerce maritime).

¹⁵ La question de la place et du statut juridique des forêts est aussi centrale dans cette logique. Aujourd'hui, elles sont le plus souvent sous la coupe de l'Office national des forêts, ce qui ne répond que partiellement aux problématiques d'aménagement urbain.

renforcent ces flux, comme les universités, les transports, les grandes multinationales. Pour Olivier Mongin, « une ville globale est justement une ville qui n'a pas de lien avec son environnement proche », alors que l'expérience urbaine est ce rapport du dehors et du dedans. On revient alors à cette question centrale : est-ce que la ville (européenne) peut éviter ces logiques de segmentation ?

Pour les éviter, il faut revenir aux pratiques des cultures urbaines. La ville, et ses acteurs, fabrique déjà ce commun, avec les images et les sons qu'ils imaginent et reproduisent. « Toutes leurs villes ont leurs écrivains. » rappelle Olivier Mongin. L'enjeu consiste à regarder la ville telle qu'elle s'écrit : « il faut repartir des pratiques, il y a déjà du commun qui travaille ». Cette matière est créée par ceux qui vivent dans la ville, par les acteurs eux-mêmes. Mais cela n'est pas assez mis en avant. Les pratiques urbaines existent, elles sont musicales, artistiques... Les pratiques communes sont les éléments qui vont rendre possible l'unification de la ville.

Cela signifie qu'il convient de repenser la question du lieu qui précède le programme politique. Ainsi, le travail urbain doit être mené à travers les différentes connexions et discuté dans les espaces publics. Les campus universitaires, les hôpitaux... sont actuellement extrêmement relégués dans les débats publics¹⁶, alors qu'ils devraient être au cœur des questions politiques de la ville. Par exemple, la plupart des bibliothèques, à part le Centre Georges Pompidou de Beaubourg, ferme très tôt. Les espaces publics doivent anticiper le développement des villes et des habitants : construire une bibliothèque pour une population qui ne sait pas lire, c'est lier le problème de l'accès à celui de l'espace public. Ce sont ces énergies qu'il nous faut déployer à nouveau. Elles ont trop été ignorées par les architectes du Grand Paris. Il faut se recentrer sur ces fondamentaux : l'espace public est un espace qui peut créer de l'accès, une métropole doit agglomérer toutes les tendances anthropologiques, économiques, artistiques, culturelles, urbaines.

Pour Olivier Mongin « Nous avons beaucoup à apprendre dans ces pays cassés au niveau de l'urbain (Mexico, Lagos...) ». Ces villes cassées nous enseignent bien davantage sur nous-mêmes que les villes européennes. Dans un monde de flux, il n'y a plus de retour au local possible. Il faut parler d'« utopies possibles », la question urbaine est au centre des interrogations, car au cœur de la question démocratique.

Il apparaît nécessaire d'avoir un regard et des pratiques multiples sur la ville : l'urbaniste qui a une culture d'ingénieur (culture technicienne) apporte un regard nécessaire ; la pratique de l'architecte (culture artistique) est vitale ; celle de l'anthropologue, du sociologue, de l'acteur de la ville (culture humaniste) est centrale. Il faut d'abord mêler ces différents regards. Il convient, ensuite, de faire évoluer l'approche de l'urbaniste et de le rapprocher du pouvoir local (au détriment de sa culture traditionnelle 'Ponts et Chaussées') ; de transformer les perspectives de l'architecte en le formant dans les Universités (en plus du Ministère de la Culture) ; et d'éloigner les paysagistes du Ministère de l'agriculture. Ces métiers de la ville doivent donc évoluer au gré des transformations de cette société urbanisée.

Enfin, il convient de construire un lieu où ces professionnels puissent construire une approche commune de la ville. Olivier Mongin rappelle qu'il existe un Centre culturel contemporain à Barcelone (*Centre de Cultura Contemporànea de Barcelona*, CCCB) « qui s'apparente à un Beaubourg consacré à la ville ». Ainsi, « toutes les personnes qui peuvent

¹⁶ A Lille, l'hôpital public est bien intégré dans la ville.

faire la ville travaillent en commun (artistes, ingénieurs, politiques, urbanistes, architectes...). Ils travaillent ensemble, car « la ville est un espace qui met en commun » des éléments qui ne s'appartiennent pas nécessairement *a priori*.

5 – La ville entre développement économique et avènement d'un véritable projet de décentralisation urbain

a. La ville, lieu du développement économique

Pour Michel Destot, l'approche de cette réunion était anthropologique, sociologique, culturelle, mais certainement pas assez économique. La préoccupation centrale des français, c'est l'emploi. La politique est aussi d'aménager l'espace urbain par son tissu économique. La lumière de l'emploi draine une population qui cherche du travail ; à Grenoble, ces personnes viennent de France, mais aussi des quatre coins du monde¹⁷. Une ville est connue pour être un lieu de pouvoir, un lieu de décision économique. Par exemple, au niveau international, les entreprises prennent contact avec les maires pour réaliser des investissements (ex : la cité-Etat de Singapour).

Il y a deux espaces à développer : la région et les agglomérations ; renforcer les régions et la métropole est impossible sans définir son corollaire, c'est à dire un espace démocratique. Cela n'a pas plus de sens si l'on ne donne pas le droit de vote aux personnes d'origine étrangère. En France, « la faible culture de l'expérience urbaine peut s'expliquer aussi par un faible esprit de démocratie urbaine » pour Olivier Mongin.

Pour le Parti Socialiste, la question est de savoir si l'on préserve le *statu quo*. Qui ne veut pas de la communauté urbaine : l'Etat et/ou les villes ? C'est à la gauche de se saisir de ces débats. Aujourd'hui c'est de la « gouvernance », donc complexe, et ce n'est pas démocratique.

A Paris, c'est le problème de la ville centre, qui « patrimonialise » son image avec les autres territoires. Cette ville centre est placée dans une double opposition : d'une part, avec le reste du territoire francilien, c'est-à-dire avec sa périphérie urbaine ; d'autre part, avec le reste du territoire français, c'est-à-dire dans son rôle de capitale de la France. Ce modèle central est dépassé dans des sociétés de mobilité et de réseau. Aujourd'hui, la ville est polycentrée, polymodulaire (et ne peut se résumer avec un centre et une périphérie).

b. Inscrire un véritable projet de décentralisation urbain dans l'agenda politique

La France conserve sa culture jacobine. La France n'a jamais donné de pouvoirs aux villes (cf. la commune en 1871 qui a menacé le pouvoir central), elle a toujours préféré le transférer aux territoires (communes et départements). La ville n'a donc jamais été un acteur politique majeur.

De plus, les lieux urbains sont des lieux d'innovation et de renouvellement, l'histoire de France a toujours été celle d'un Etat unifié ; la décentralisation a été extrêmement partielle, essentiellement des compétences sans les ressources ; les espaces urbains en tant qu'innovation n'ont jamais été une préoccupation ni de la gauche, ni de la droite. A-t-on vraiment mené un processus de décentralisation de l'urbain ? Va-t-on véritablement donner

¹⁷ Grenoble accueille la deuxième communauté anglaise en France après la ville de Paris.

du pouvoir aux villes ? A droite, comme à gauche, on a manqué de volonté et d'ambition politique. Pour Jean Viard, « il faut passer de la décentralisation des espaces à la décentralisation des villes. Les villes, prises comme un hub, et non la ville au sens de limite administrative. »

La France est un pays très moniste parce que très divers. Les **villes** n'ont jamais eu de pouvoir dans l'organisation du pays ; le pouvoir ayant été confié aux **territoires**. Va-t-on donner le pouvoir aux villes, comme hub¹⁸ de ce monde des déplacements ? Avoir un hub est un atout si on le considère comme un agent de mobilité. Jean Viard complète cette analyse dans son dernier article : « Paris plus le TGV, qui permet à n'importe quel point du territoire ou presque d'être relié à la capitale et à ses services de niveau mondial. Ce modèle-là est notre atout principal, **une conurbation de près de soixante millions d'habitants** (...). »¹⁹

Cette non prise en compte de l'expérience urbaine se ressent y compris dans l'échec de Copenhague ou dans le Grenelle de l'environnement. Il manquait une participation pleine et entière des acteurs locaux. Désormais, la seule solution est de renverser la vapeur : la plupart des décisions, comme par exemple Copenhague, relève du champ des collectivités locales²⁰. Il faut dès maintenant que la gauche affirme véritablement sa conviction dans la décentralisation, aussi bien au niveau national que sur le plan européen. Le débat de ce soir ne faisait que lancer cette discussion.

www.inventeragauche.com

¹⁸ Il n'y a que deux hubs en Europe : Londres et Paris. Los Angeles et New York aux Etats-Unis.

¹⁹ Jean Viard, « *La décentralisation est-elle dangereuse pour l'unité nationale ?* », dans *Pouvoirs locaux*, N°83 IV/2009, P40.

²⁰ 73 % des investissements publics sont réalisés par les collectivités ; la mise en œuvre des politiques de développement se fera essentiellement dans les villes.

Point de vue

Economie verte : le chemin qu'il nous reste à faire, par Michel Destot

LEMONDE.FR | 16.12.09 | 12h23 • Mis à jour le 16.12.09 | 13h04

Nous sommes tous conscients de l'urgence écologique. Mais comment entrer dans l'économie verte ? Comment créer rapidement une société économe en carbone malgré nos contraintes budgétaires, économiques et sociales, alors que le monde et l'Europe se déchirent pour savoir qui paiera la f(r)acture climatique ?

Il me semble que nous devons tout d'abord retenir trois principes d'action.

Premièrement, un principe économique. Il faut réorienter les mécanismes du marché pour qu'ils ne poussent plus à la destruction des "biens publics mondiaux" (un air pur, une eau et des sols propres, etc.) mais aux bons comportements écologiques. Ceux-ci doivent devenir plus rentables que les mauvais.

Deuxièmement, un principe d'équité. On ne peut demander un effort de tous sans aider les personnes les plus défavorisées. Les aides doivent ainsi prendre en compte les niveaux de revenus et pas seulement les niveaux de consommation d'énergie.

Troisièmement, un principe d'intervention publique. Il convient d'associer étroitement les collectivités locales dans la mise en œuvre des politiques de développement durable (énergie, habitat, transport...) en reconnaissant plus nettement leur rôle et leur place. Il faut par ailleurs accompagner toute action par une étude d'impact sur l'environnement, car les sommes à investir sont trop importantes pour nous contenter de vagues estimations.

Avec *Inventer à gauche*, en collaboration avec Philippe Jurgensen – auteur de l'ouvrage *L'Economie verte, comment sauver notre planète* (Odile Jacob, 2009) – nous avons établi une série de treize propositions. Quatre d'entre elles nous semblent prioritaires.

1) Etablir une contribution énergie-climat ("taxe carbone") à un niveau suffisant.

Le bon niveau de la contribution est connu : le rapport Quinet de 2008 a montré qu'il se situera à 100 euros par tonne de CO₂ émise en 2030. Pour y parvenir, il faut à la fois commencer haut et monter vite : 32 euros, avec une hausse programmée de 5 % par an. Sans visibilité à long terme, on n'infléchira pas les comportements. Les 17 euros avancés par le président de la République correspondent certes au prix de marché actuel, mais celui-ci est déprimé par la crise et reviendra vite à son niveau précédent de 25 à 30 euros. Rappelons qu'en Suède la contribution équivalente est déjà fixée à 108 euros la tonne sans compromettre la croissance et la compétitivité de ce pays.

Pour être juste, une partie du produit de cette taxe devrait donner lieu à un "chèque vert" fixé en fonction du critère de revenu des citoyens, et non en fonction de leur consommation d'énergie.

D'une manière générale, nous devons enclencher une véritable réforme fiscale : 38 % de nos prélèvements obligatoires sont aujourd'hui assis sur les salaires et 3,5 % seulement sur l'énergie fossile. Nous devons inverser cette logique qui tend à imposer fortement le travail et faiblement les activités polluantes.

2) Accélérer la mise aux normes des logements et des bâtiments publics.

Environ 20 % des émissions humaines de gaz à effet de serre proviennent du secteur du bâtiment. Les normes basse consommation (BBC) doivent être généralisées au plus vite. Le gisement principal d'économies, et sans doute le plus rentable, est une meilleure isolation des logements pour améliorer leur efficacité thermique : un euro investi en isolation économise vingt fois plus de CO₂ qu'un euro investi dans les énergies nouvelles ! De plus, pour réduire de deux tiers la consommation annuelle d'énergie de notre parc de bâtiments, il faut accélérer le rythme : avec la rénovation de 400 000 logements anciens par an décidée par le gouvernement, il faudrait 75 années pour mettre l'ensemble de nos trente millions de logements aux nouvelles normes thermiques ! La gauche doit proposer de doubler l'objectif pour rénover 800 000 logements par an. C'est possible sur le plan technique comme sur le plan financier. Le coût de cette rénovation serait d'environ 15 milliards d'euros par an, mais les incitations économiques doivent permettre d'en faire financer la majeure partie par le secteur privé, bénéficiaire des économies obtenues.

3) Réorienter les programmes de recherche publique.

La recherche sur les technologies propres doit évidemment devenir une priorité nationale et européenne. Un programme prioritaire supplémentaire de recherche publique de deux milliards d'euros par an (cette somme représente moins d'un quinzième du budget de recherche annuel) doit être consacré aux axes principaux : transports (électricité et hydrogène notamment) ; habitat et urbanisme ; nouveaux matériaux ; techniques modernes et dépollutions.

4) Créer l'Organisation mondiale de l'environnement et accroître notre contribution aux pays en voie de développement pour réussir Copenhague.

Pour une meilleure "gouvernance" mondiale du développement durable, nous devons proposer la création d'une véritable agence de l'environnement au sein de l'ONU, complément indispensable aux institutions financières et commerciales du système international. Cette future OME devrait être dotée de réels pouvoirs exécutifs et de sanction, accordant une juste place aux pays en voie de développement dans ses instances de décision.

Pour que les pays du Sud acceptent de s'engager au sommet de Copenhague sur des objectifs chiffrés, il faut consentir à les aider. L'Europe doit s'engager sur une aide de l'ordre de vingt milliards d'euros par an sur la période du futur accord (2012-2020) pour contribuer à financer les investissements de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses conséquences dans ces pays.

La lutte contre le changement climatique – en plus de répondre au défi écologique – doit permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives de redistribution sociale aux niveaux national et mondial que les impôts traditionnels et les politiques actuelles peinent à mettre en œuvre. En

traitant de la question écologique, nous devons résolument agir dans le champ social. Ce doit être le combat de la gauche.

Michel Destot est maire de Grenoble, député de l'Isère, président d'Inventer à gauche et coauteur de l'ouvrage Energie et Climat (Fondation Jean Jaurès, 2006).

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
 » Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du
 » Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe
 Télé

Le Monde

» Abonnez-vous au Monde à -60%



visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions

L'ÉCONOMIE VERTE

On oppose souvent, bien à tort, politiques environnementales et sociales. Grave erreur, car toutes les études montrent que les premières victimes du réchauffement climatique et des intempéries accrues qui l'accompagnent, de l'érosion et de la salinisation des terres, de la destruction des forêts et de la biodiversité, de la pollution de l'air, des sols et des eaux, de l'accumulation des déchets, sont les populations les plus pauvres – dans les pays du Sud, d'abord¹, mais aussi chez nous.

Cependant, leurs objectifs ne doivent pas être confondus : chacune a sa logique propre, qu'il ne faut pas détourner. Une véritable politique écologique nécessite des contraintes légales (plafonds d'émission de GES - gaz à effet de serre - ou de particules fines, interdiction ou tri des produits dangereux comme avec le règlement européen REACH, retrait progressif des ampoules électriques classiques, etc.) mais aussi des **incitations économiques** efficaces : taxe carbone, bonus-malus, prix d'achat majoré pour l'électricité venant de sources renouvelables, crédits d'impôts pour les voitures économes ou les logements bien isolés, par exemple.

Dénoncer systématiquement ces incitations économiques lorsqu'elles frappent (aussi, et très partiellement) les ménages défavorisés², c'est s'interdire toute action efficace. Compenser systématiquement les effets des mesures prises sur le pouvoir d'achat (en oubliant l'effet positif de l'amélioration du cadre de vie), c'est vouloir une chose et son opposé. *Il faut au contraire faire jouer en faveur de l'écologie les mêmes lois économiques* qui ont, jusqu'à présent, poussé à la destruction des « biens publics mondiaux » par la recherche systématique du profit à court terme et la négligence coupable des « externalités négatives ». C'est-à-dire :

- réguler la demande *par les prix*, pour qu'il soit plus onéreux d'avoir un mauvais comportement écologique qu'un bon, l'exhortation ne suffisant pas si on ne touche pas au portefeuille...
- et orienter l'offre pour qu'il devienne *rentable* d'économiser l'énergie, de réduire les émissions polluantes et d'investir dans les énergies renouvelables et les technologies propres.

Cela n'ôte rien, bien entendu, à la nécessité d'une politique sociale qui corrige les injustices, redistribue les revenus en faveur des plus pauvres, rétablit l'égalité des chances, bloque les comportements scandaleux en matière de rémunérations des dirigeants ou des opérateurs de marchés, et freine la spéculation – le président de l'Autorité des marchés financiers britannique, la FSA, Lord Turner, l'a lui-même admis récemment, en préconisant, comme je le fais depuis longtemps,

¹ Cf les rapports du GIEC et du PNUD, ou la déclaration très récente (1/9/09) de Rob VOS, Directeur des affaires économiques et sociales de l'ONU : « si on ne réduit pas les émissions de GES de façon significative, les dommages causés à l'économie des pays pauvres seront *dix fois supérieurs* à ceux enregistrés dans les pays développés.

² La consommation d'énergie et la production de déchets augmentent beaucoup plus vite que le revenu par tête : ce ne sont pas les plus pauvres qui roulent en 4x4 ou multiplient les voyages aériens... Les émissions de CO² par habitant sont, par exemple, vingt fois supérieures aux Etats-Unis à ce qu'elles sont en Inde : plus de 20 tonnes de CO² par habitant et par an aux USA, contre 1,2 en Asie du Sud.

une « taxe Tobin » sur les transactions financières. Mais cela est d'un autre ordre : *les aides aux plus défavorisés doivent être d'autant plus élevées que leurs revenus sont bas, et non d'autant plus élevées que leur consommation d'énergie est forte !* En opposant de très légitimes préoccupations sociales aux mesures environnementales, on ne fait que faire le jeu des plus riches et des grandes multinationales.

Alors, que faire ? Voici dix propositions, en vrac :

1) Etablir une contribution énergie-climat à un niveau suffisant

La contribution énergie-climat (taxe carbone) n'est certes pas la panacée, mais un élément indispensable d'une politique environnementale. Logique simple : pour ralentir l'effet de serre tout en faisant place à la croissance des PVD, il faut réduire nos émissions *des trois quarts* d'ici 2050. On n'y parviendra que par une combinaison de politiques incluant un freinage de la consommation d'énergie. Il faut donc majorer son coût suffisamment pour avoir un vrai effet.

Le bon niveau est connu : le rapport Quinet (2008) a montré qu'il se situe à 100€ en 2030³. Pour y parvenir, il faut à *la fois* commencer haut et monter vite. Donc, 32€ (et non 14, référence absurde à un prix de marché déprimé par la crise et qui reviendra vite à son niveau précédent de 25/30 €, ni 17) *et* une hausse programmée de 5% par an. Sans visibilité à long terme, on n'infléchira pas les comportements.

Que faire du produit (8 à 10 Mds € par an, pour une taxe de 32€/T.) ? Un « chèque vert » pour *une partie* de la somme (il faut cesser le langage démagogique et contre-productif selon lequel on va rendre à nos concitoyens tout ce qu'on leur prend par cette taxe). Ce chèque devrait être limité en fonction du critère simple et facilement vérifiable du *revenu* - en évitant surtout d'ouvrir la boîte de Pandore des exceptions sur mesure (ceux qui habitent loin⁴, qui travaillent la nuit, qui ont des charges de famille, etc.). Une étude très parlante de l'INSEE et de l'ADEME montre qu'un tel système favoriserait les plus pauvres, même en zone rurale : avec une taxe de 17€ par T. de CO² émise et un chèque vert de 74€ par ménage, les trois déciles de revenu les plus faibles seraient gagnants, même en zone rurale (et bien sûr encore plus en zone urbaine)⁵. Si la taxe est de 32 €/T, le « chèque vert » devrait être de 150 € par ménage non – imposable ou faiblement imposable⁶. *Quant au reste, il doit évidemment servir à un programme d'investissements verts* (énergies nouvelles, recherche, technologies propres) et à rien d'autre !

2) Généraliser le système du « bonus-malus »

Le système du « bonus-malus » (taxe sur les voitures émettant plus de 160g./km, subvention à celles émettant moins de 130), appliqué aux automobiles, a donné d'excellents résultats en France et dans d'autres pays – au point d'inquiéter les budgétaires parce qu'il a « trop bien réussi » ! Au lieu de s'en plaindre, il faut fixer rapidement un objectif plus ambitieux *en abaissant la*

³ Ce niveau de cent € par T., qui peut paraître élevé aux néophytes, est déjà dépassé aujourd'hui en Suède (108 €/T.), sans dommages économiques visibles....

⁴ Vivre loin et utiliser sa voiture, c'est aussi un choix économique, et pas seulement contraint

⁵ Ces chiffres doivent être transposés, dans ma proposition, à une taxe de 32€ et un chèque vert plus élevé mais réservé aux ménages les moins aisés. Cela ne changerait pas le sens du résultat, mais pèserait évidemment plus sur les plus riches.

⁶ Soit un coût de 3,6 Milliards d'€ si on prend les non-imposables + les deux tranches les plus basses de l'IR, environ 22 M. de ménages au total.

fourchette dès maintenant à 120g/150g./km. En prime, cela bénéficiera aux ménages les moins aisés et favorisera notre balance des paiements⁷ !

Mais surtout, cet excellent système doit être étendu à d'autres produits. Les propositions de J-L Borloo en ce sens ont été rapidement enterrées ; la gauche doit les reprendre. L'idée est d'imposer un supplément de prix aux produits polluants, qui permet de subventionner des substituts plus efficaces et/ou de financer leur recyclage en fin de course. Candidats : tous les appareils ménagers ; les emballages⁸ ; les couverts jetables en plastique dur (il faut favoriser le réutilisable) ; etc. Quant aux sacs de caisse en matière plastique, ils devraient être proscrits au plus vite, et remplacés par des sacs biodégradables - en papier renforcé par exemple, comme aux Etats-Unis. Même la Chine est en avance sur nous dans ce domaine !⁹

3) Doper les énergies nouvelles par les prix d'achat et un programme d'investissements publics

Les énergies nouvelles – éolienne, solaire, mais aussi géothermique, marémotrice, biocarburants, etc. – n'ont pas encore atteint le stade de la maturité¹⁰. Il faut soutenir leur développement en maintenant *de façon durable* (la prévisibilité est essentielle pour les investisseurs¹¹) des prix d'achat élevés du courant par EDF : ils sont actuellement garantis, mais à des niveaux révisables¹² et pour des périodes trop courtes. *La gauche doit prendre un engagement à long terme (huit à dix ans) dans ce domaine.*

Pour les biocarburants, une taxation réduite leur permet de concurrencer essence et diesel. Il faut résister aux demandes de réduction de cet avantage (appuyées par une campagne de presse très excessive sur leur supposée concurrence avec les productions alimentaires) et continuer à incorporer légalement une part accrue de biocarburants dans les carburants classiques, en passant rapidement du 6% actuel à 10%.

Quant au programme d'investissements publics, il est évidemment l'épine dorsale de la relance de l'économie par la « croissance verte ». Il s'agit de privilégier des installations modèles, financées sur fonds publics ou dès que possible en partenariat public-privé : transports alternatifs (ferroviaire, canaux, groupage, « autoroutes de la mer »...), fermes éoliennes, centrales solaires à concentration de chaleur, isolation et toits solaires sur les bâtiments publics, barrages hydro-électriques là où il reste des sites à équiper¹³, chauffage urbain

⁷ Les constructeurs français sont plus forts sur le créneau des petites voitures, peu consommatrices, que leurs concurrents allemands par exemple, champions des voitures de luxe plus polluantes (malgré de réels progrès récents).

⁸ Il s'en consomme pour 20 milliards d'€ – 12 millions de tonnes ! – chaque année en France, où ils représentent 40% des ordures ménagères. Il est vrai que l'écotaxe moyenne payée par les fabricants n'est que de 2 centimes par emballage – 3 fois moins qu'en Allemagne

⁹ La Chine interdit la distribution gratuite de sacs plastiques aux caisses depuis juin 2008, et prohibe la fabrication de sacs très fins.

¹⁰ Le prix de revient du kilowatt-heure éolien est encore de 5 à 8 cents (le double en off-shore), et celui du solaire autour de 30, mais le progrès technique et surtout le passage à la production de masse les font baisser rapidement. Pour mémoire le coût du kwh produit à partir de combustibles fossiles (gaz, fioul, pétrole) est voisin de 5 cents, le kwh nucléaire inférieur à 3 cents.

¹¹ La réduction brutale par l'Espagne, en 2008, pour des raisons budgétaires, des tarifs d'achat de l'électricité solaire, qui connaissait un boom remarquable, a brisé net cet élan. C'était trop tôt pour réduire les soutiens publics.

¹² Une baisse des tarifs d'achat de l'électricité solaire est déjà envisagée pour l'an prochain par M. Borloo.

¹³ Malheureusement devenus rares en France.

par co-génération ou géothermie, etc. Ce programme devrait, sur une législature, atteindre 1% du PIB annuel, soit cent milliards d'€ en cinq ans¹⁴.

4) Étendre à toutes les activités le principe « pollueur-payeur »

Le principe pollueur-payeur n'est pas entièrement nouveau en France, où la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) a été mise en place dès 1999¹⁵. Il a aussi été confirmé par les tribunaux dans le cas des « marées noires »¹⁶. Il est fâcheux que la gauche, alors au pouvoir, ait rejeté son extension, proposée en 2001. Cette erreur doit d'autant plus être corrigée que la mesure, simple et efficace, est bien comprise par l'opinion et favorisée par la législation européenne¹⁷. *LA TGAP doit donc être étendue à toutes les activités économiques*, à un taux non pas écrasant mais suffisant. Là encore, les exceptions multiples brouillent totalement le message écologique.

En outre, la loi sur la responsabilité environnementale de 2008, qui prévoit une indemnisation des victimes de pollution sans avoir à démontrer une faute de l'exploitant, doit être appliquée sans défaillance. Et *il faut étendre l'obligation de réparation aux sociétés-mères* ; ce n'est pas encore le cas¹⁸, bien que l'affaire Métaleurop¹⁹ ait montré l'importance d'une telle disposition.

5) Développer des transports en commun électriques

Les transports en commun –métros, trams, réseaux de ramassage, etc. - doivent être développés au maximum et desservir mieux campagnes et banlieues pour offrir une alternative au tout-automobile.

Plus original, il faudrait *fixer pour règle aux municipalités de convertir à l'électricité (ou, plus tard, à l'hydrogène) tous leurs réseaux de bus*. Il est incompréhensible que les transports urbains contribuent lourdement à la pollution de l'air et aux émissions de CO₂, alors que l'autonomie des nouvelles batteries est aujourd'hui largement suffisante pour des engins dont le parcours est court, fixe et répétitif...

A cela doit être associé un grand programme de développement du *co-voiturage*, en encourageant des réseaux d'offres et d'échanges publics et privés.

¹⁴ Le chiffre peut paraître énorme, mais je rappelle que les plans de relance concoctés en 2008/2009 par les Américains, les Européens ou les Chinois ont atteint de 3 à 7 points de PIB sur une seule année !

¹⁵ Elle avait été précédée, dès 1976, par des mesures partielles. La TGAP frappe les auteurs de déchets, de pollution de l'air et des eaux et de bruit, mais son application reste limitée ; notamment les agriculteurs en sont largement exemptés.

¹⁶ Voir le jugement de janvier 2008 dans l'affaire de l'Erika, qui consacre la notion de préjudice écologique, confortée par la jurisprudence de la Cour Européenne de Justice.

¹⁷ La directive européenne d'avril 2004 confirme la possibilité de poursuivre toute atteinte grave ou menace sérieuse de dommages pour les espèces, habitats naturels protégés ou la pollution de l'air, des eaux, des sols, sans qu'il y ait besoin d'identifier une victime précise.

¹⁸ N.Sarkozy avait pourtant annoncé cette extension de la responsabilité aux sociétés-mères dans un discours du 26 octobre 2007. Mais le projet présenté dès décembre 2007 par le Ministère du développement durable, contraignant « l'entreprise dominante du groupe » à « répondre, en lieu et place de l'exploitant défaillant, de ses obligations », a été reporté en l'attente d'une décision européenne, « pour éviter des distorsions de concurrence ».

¹⁹ On se souvient que l'abandon par cette filiale insolvable d'une multinationale (le groupe suisse Glencore), en 2003, d'un site gravement pollué à Noyelles, dans le Pas-de Calais, avait fait grand bruit ; il n'avait pas été juridiquement possible de poursuivre la société-mère, qui avait pourtant couvert les graves négligences de sa filiale et n'avait pris aucune mesure de remise en état du site. Six ans après, 1100 ha sont toujours pollués autour de l'usine, après que 190 000 T. de déchets toxiques en ont été évacués !

Dans bien des pays, certains axes routiers sont *réservés* à cette forme de transport en commun. Pourquoi pas chez nous ?

Il faut introduire le système du *péage pour l'accès au centre-ville*, largement pratiqué à l'étranger.

Enfin, il est indispensable d'encourager les modes de transport alternatifs au transport par camions, qui « cannibalise actuellement 80% du total : ferroutage, autoroutes de la mer. Il faudra, certes, beaucoup de courage politique pour imposer aux routiers une taxe au km parcouru sur les routes *et sur les autoroutes*²⁰, comme le font déjà Suisses et Allemands, mais rien ne réussira si la nécessité d'un effort de tous n'est pas admise...

6) Laisser augmenter le prix des énergies fossiles

Pas de « prime à la cuve », de fiscalité moindre sur le diesel, de subventions bien intentionnées aux routiers, aux pêcheurs... pour réduire leurs coûts ! Pas non plus d'intervention de l'Etat pour empêcher EDF et GDF d'augmenter leurs tarifs... Le meilleur moyen de décourager la consommation d'énergie fossile, c'est qu'elle devienne plus onéreuse : l'année écoulée a confirmé que les consommations soi-disant incompressibles diminuent quand le plein à la pompe se fait cher...

Là encore, l'aspect social doit être traité, mais à part : au lieu de geler les tarifs de l'électricité et du gaz, faire une tranche *uniforme*, la même pour tous, à prix bas (le tiers du tarif plein par exemple), qui favorisera les plus pauvres, par nécessité petits consommateurs ; mais au-delà, laisser les coûts dissuader les formes d'énergie les plus polluantes (les chaudières au fioul par exemple), sans admettre les multiples raisons avancées par les lobbies - éloignement, difficultés d'approvisionnement, etc.

7) Accélérer le programme de mise aux normes HQE des bâtiments publics et du parc HLM

20% des émissions humaines de GES proviennent du bâtiment, en France (où ce secteur émet cent millions de tonnes de CO² annuelles²¹) comme à l'échelle mondiale. L'incidence de ces besoins est d'autant plus importante qu'il s'agit d'une consommation « de pointe »²².

Les normes HQE (haute qualité environnementale)²³ doivent être généralisées au plus vite. Le gisement principal d'économies, et sans doute le plus rentable, est une meilleure *isolation* des logements²⁴ pour améliorer leur efficacité thermique : un euro investi en isolation économise vingt fois plus de CO² qu'un euro investi dans les énergies nouvelles !

²⁰ L' « écovignette » prévue pour 2012 ne concernera que les parcours sur routes classiques.

²¹ Globalement, le logement représente 42% de la consommation d'énergie française et 19% des rejets de GES. Le chauffage d'un petit appartement ancien à Paris émet 2,7 tonnes de CO² par an.

²² C'est lorsqu'il fait le plus froid (ou le plus chaud, dans les pays où la climatisation ajoute son lot, en été, à la facture énergétique) que la puissance électrique appelée est maximale, amenant la remise en marche des centrales au fuel ou au gaz. On a montré que des programmes d'économie d'énergie de 5% seulement, bien ciblés sur cet appel de puissance de pointe, éviteraient le tiers des émissions de GES de notre système électrique.

²³ La certification HQE, en place depuis 2005, évalue l'ensemble de l'impact écologique d'un ouvrage à travers 14 critères tels que l'intégration dans l'environnement, les économies d'énergie et de maintenance, la qualité de l'air. Il suffit toutefois de respecter au moins quatre de ces critères pour obtenir le label, ce qui est criticable.

²⁴ L'isolation ne nécessite que des procédés très classiques : couvrir murs et plafonds (sans oublier les combles) avec de la laine de verre ou de roche, utiliser davantage de bois, protéger les vitres par des doubles vitrages ou survitrages, des volets et des doubles rideaux, ventiler avec des systèmes « à double flux », etc.

Pour réduire des deux tiers la consommation annuelle moyenne d'énergie de notre parc actuel de bâtiments, en la ramenant de 240 Kwh/m² à 80 (objectif retenu par le Grenelle de l'environnement²⁵), il faut accélérer le rythme : avec la rénovation de quatre cent mille logements anciens par an décidée par le gouvernement, il faudrait trois quarts de siècle pour mettre l'ensemble de nos trente millions de logements²⁶ aux nouvelles normes thermiques²⁷ ! *La gauche doit proposer de doubler l'objectif pour rénover 800 000 logements par an.* C'est possible sur le plan technique²⁸ comme sur le plan financier. Le coût de cette rénovation serait d'environ 15 milliards d'€ par an²⁹, mais les incitations économiques - allègements fiscaux³⁰ et prêts à taux 0 – doivent permettre, s'ils sont renforcés, d'en faire financer la majeure partie par le secteur privé, bénéficiaire des économies obtenues.

Le coût sera plus élevé pour le parc HLM, qui doit pourtant être rénové en priorité. Il faut aussi un programme ambitieux de rénovation écologique des bâtiments publics.

8) Augmenter et réorienter les programmes de recherche publique

La recherche sur les technologies propres doit évidemment être poussée à fond. Il faut proposer :

- *Un programme prioritaire supplémentaire de recherche publique de deux milliards d'euros par an* (cette somme représente moins d'un quinzième du budget de recherche annuel, le BCRD), consacré aux axes principaux : transports - électricité et hydrogène notamment ; habitat et urbanisme ; nouveaux matériaux ; techniques modernes de dépollution (par les plantes, les bactéries) ; énergies nouvelles ; captage et stockage du carbone ; etc.

²⁵ Il existe depuis 1974 une réglementation thermique sur la qualité énergétique de toutes les constructions neuves, y compris les bureaux, dont la consommation dépasse encore couramment 300 KWh/m². Depuis 2000, les plafonds baissent de 15% tous les cinq ans. La norme actuelle RT 2005 limite la consommation à 105 KWh par m²/an en moyenne (entre 80 et 250 selon les zones climatiques). La norme BBC plafonne l'énergie consommée à **50 KWh/m²/an** ; elle s'imposera en principe à un tiers des logements neufs dès 2010, et à tous dès 2012. Mais la norme restera de 80 kwh/m²/an en rénovation.

²⁶ 25,4 millions de résidences principales, 3 millions de résidences secondaires et 1,8 millions de logements vacants. Les deux tiers de ce parc, construits depuis plus de trente ans, ne sont plus aux normes énergétiques.

²⁷ L'objectif officiel est de rénover 400 000 logements par an, notamment dans le parc HLM, en les situant à un niveau intermédiaire entre les classes A (50 KWh/m² maximum) et B (90 KWh/m²) de la nouvelle réglementation énergétique, soit en pratique environ 80 KWh/m². Comme la rénovation thermique s'étalera sur une longue période, la consommation moyenne des logements anciens restera encore longtemps élevée : l'objectif officiel est de revenir des 240 KWh/m²/an actuels à 210 en 2012, puis à 150 en 2020.

²⁸ En utilisant des procédés plus efficaces : au-delà du calfeutrage et des doubles vitrages classiques, il s'agit d'une utilisation plus large du bois (qui apporte une économie d'énergie de 40%), des matériaux isolants innovants comme les briques alvéolaires ou monomur, des murs et toits végétaux – ils assurent une bonne isolation thermique et phonique, retiennent les eaux pluviales, filtrent l'air et rafraîchissent l'atmosphère en été en l'humidifiant ; répandues en Allemagne, avec un marché de 15 millions de m² par an, les toitures végétales sont encore trop peu usitées en France (200 000 m² annuels)... La « maison passive » n'a pratiquement plus besoin d'être chauffée ; elle consomme moins de 15 KWh d'énergie par m² et par an. Les premières commencent juste à apparaître en France, après l'Allemagne, la Suisse et la Scandinavie. On commence même à voir des bâtiments « à énergie positive » (dégageant un surplus d'énergie transférable au réseau électrique).

²⁹ Quinze à vingt mille euros par foyer, soit un total approchant six cents milliards, mais étalé sur près de quarante ans.

³⁰ Outre la TVA réduite à 5,5%, les travaux d'isolation et de régulation thermique donnent droit à un crédit d'impôt de 40%, porté à 50% pour les équipements en source d'énergie renouvelable. Le coût de ces aides fiscales pour le budget de l'Etat n'est certes pas négligeable (déjà 1,9 milliard d'€ en 2006), mais il ne représente qu'une minorité de la dépense.

- *Une réorientation des programmes actuels* (qui financera en partie la mesure précédente). Par exemple, le programme de recherche sur les transports, le PREDIT, consacre quatre fois plus de crédits à l'amélioration des voitures à moteur thermique (essence ou diesel) qu'à la recherche sur les véhicules électriques ou à hydrogène ! De même, la dépense publique de recherche consacre dix fois plus de crédits au nucléaire qu'aux énergies renouvelables ³¹!

9) **Etendre largement l' « éco-certification »**

L'éco-certification (octroi d'un label aux produits fabriqués selon des normes respectant la nature) est le moyen de s'assurer que les produits vendus respectent les besoins du développement durable. Par exemple, l'éco-certification du bois et des produits forestiers – avec des labels comme celui du FSC (Forest Stewardship Council)³² - permet de vérifier qu'ils proviennent de sites gérés conformément aux règles de protection de l'environnement³³.

Dans le domaine de la pêche, un label MSC, délivré par une ONG³⁴, garantit que les pêcheurs respectent la capacité de renouvellement des stocks et emploient des techniques de pêche acceptables. L'éco-certification est aussi de plus en plus utilisée pour garantir la qualité sociale et environnementale des produits tropicaux utilisés par les grandes marques.

Pour le moment, le Grenelle de l'environnement n'a prévu que l'obligation pour l'administration française d'acheter du bois certifié. *Il faut étendre cette obligation à tous les types d'achats publics, et mettre en place des incitations pour encourager les acteurs privés à suivre cette voie.*

10) **Améliorer nos offres aux PVD pour réussir « Kyoto II » et créer l'Organisation Mondiale de l'environnement**

Il faut militer pour une meilleure « gouvernance » mondiale du développement durable.

Aujourd'hui, les questions d'environnement relèvent de plus de cinq cents accords multilatéraux et de 18 agences coordinatrices - depuis le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE) et la Commission du développement durable de l'ONU³⁵ jusqu'au Fonds pour l'environnement mondial, rattaché à la Banque Mondiale.

³¹ Chiffres de 2006 : sur un total de 797 M€ de crédits publics de recherche en énergie, 477 vont au nucléaire, 106 aux hydrocarbures fossiles (!), 52 aux énergies renouvelables (on peut, il est vrai, leur ajouter 53 M consacrés à la pile à combustible), 26 à la capture/stockage de CO₂, etc.

³² Le Forest Stewardship Council ou Conseil de bonne gestion forestière, créé en 1993 à la suite du Sommet de la Terre de Rio, est un organisme indépendant composé d'ONG (WWF, Greenpeace, Rainforest Alliance) et de forestiers. Pour obtenir son label, il faut respecter dix principes d'exploitation « environnementalement responsable, socialement bénéfique et économiquement viable ». Le cahier des charges comporte des directives détaillées et des critères éliminatoires ; il exige la traçabilité des produits phytosanitaires, le traitement des eaux usées, l'absence de cultures transgéniques, etc. Il existe trois autres labels, dont le principal est le PEFC, soutenu par France nature environnement et plus spécialement destiné aux forêts européennes.

³³ Fin 2006, plus de 250 millions d'ha., soit 7% des superficies forestières mondiales et 20% de celles dédiées à la production, bénéficiaient de ces labels. Malheureusement, moins de 10% de ces exploitations certifiées se situent en zone tropicale. Cependant, un pays comme le Brésil met en place, dans le cadre d'un « Pacte pour la valorisation de l'Amazonie » élaboré avec la Banque mondiale, WWF et d'autres ONG, des concessions appelées « unités de conservation » où la forêt est pour partie totalement préservée et pour partie exploitée de manière durable en associant forestiers et populations locales. 24 M d'ha devraient être couverts à terme.

³⁴ Il s'agit du Maritime Stewardship Council, basé à Londres

³⁵ Cette convention est chargée de suivre l'application des conventions internationales.

Nous devons proposer de *créer une véritable agence de l'environnement au sein de l'ONU*³⁶, contrepoids indispensable aux institutions financières³⁷ et commerciale (OMC) du système international, peu portées à coopérer avec les organisations sociales et environnementales³⁸. La future OME ou ONUe, chargée de coordonner actions nationales et programmes internationaux, doit être dotée de réels pouvoirs exécutifs (établir des normes) et juridictionnels (sanctionner leur violation). Accordant leur juste place aux PVD dans ses instances de décision, elle leur imposerait aussi les contraintes nécessaires pour les équilibres écologiques mondiaux.

Pour que les pays du Sud acceptent ces efforts, et notamment permettent la conclusion de l'accord « Kyoto II » sur la lutte contre le réchauffement climatique (conférence de Copenhague, en décembre prochain), en s'engageant sur des objectifs chiffrés de réduction de leurs émissions de GES, il faut consentir à les aider³⁹. Nous devons *promouvoir l'offre par l'Union européenne d'une enveloppe de cent milliards d'€*⁴⁰ couvrant la période du futur accord (2012-2020) pour financer les investissements de dépollution et d'économie d'énergie dans ces pays.

Nous devrions également soutenir l'appel lancé dès 2005 pour *établir un « GIEC de la biodiversité »*, chargé de coordonner les efforts de préservation des espèces⁴¹.

Philippe Jurgensen

³⁶ La demande de transformer le PNUE – qui ne dispose que d'un budget très faible : environ 60 M de \$ annuels, couverts par des contributions volontaires des Etats - en une « véritable organisation internationale à vocation universelle » a été exprimée à l'occasion de la Conférence pour une gouvernance écologique mondiale réunie à Paris en février 2007. 46 pays ont signé la déclaration finale, qui prévoit un « groupe des amis de l'ONUe » pour la lancer. L'Appel de Paris demande aussi l'établissement d'une Déclaration universelle des droits et devoirs environnementaux.

³⁷ Il s'agit de la Banque Mondiale et du FMI. Même si le FMI évolue actuellement, sous la direction de « DSK », et si la Banque Mondiale prend de plus en plus en compte dans ses programmes la nécessité de préserver l'environnement, auquel elle consacre désormais un cinquième de ses interventions (soit environ 5 milliards de \$ par an), le fossé reste grand entre ces institutions et celles en charge du développement durable.

³⁸ Ceci alimente une remise en cause de la légitimité de ces institutions – celles qui encadrent l'économie étant soupçonnées de soutenir une mondialisation sans contrôle, tandis que les organisations sociales ou environnementales sont critiquées pour leur faiblesse. On peut s'étonner par exemple de l'absence d'experts de l'environnement dans les « panels » désignés par l'OMC pour le règlement des différends lorsqu'ils mettent en cause des accords internationaux. L'article 20 des statuts de l'OMC devrait être modifié pour reconnaître aux accords multilatéraux sur l'environnement l'égalité avec les autres règles.

³⁹ La seule *adaptation* au changement climatique leur coûterait au moins cent milliards de \$ par an.

⁴⁰ La Commission Européenne vient (septembre 2009) d'avancer une proposition d'apport *de 2 à 15 milliards d'€ annuels* aux PVD à l'horizon 2020 pour financer leur lutte contre le réchauffement climatique. Cette fourchette très large correspond à 16 à 120 Mds d'€ en huit ans, mais la Commission ne propose, semble-t-il, d'atteindre ce niveau qu'à partir de 2020 !

⁴¹ Cette proposition, lancée lors de la conférence sur la biodiversité réunie à Paris en janvier 2005, a été précisée lors d'une réunion du mécanisme mondial d'expertise sur la biodiversité IMoSEB à Montpellier, en novembre 2007. Organisée par le PNUE, la conférence réunirait gouvernements, scientifiques, et acteurs économiques. Le but serait de lancer le futur GIEB (Groupe international sur l'évolution de la biodiversité).

Les espoirs déçus de la réforme de l'action culturelle extérieure de la France, par Catherine TASCA

Depuis des années, ceux qui s'intéressent à l'action du Ministère des Affaires étrangères et en particulier à son action culturelle extérieure ont analysé ses manques et ses faiblesses, tout en réaffirmant le rôle essentiel de notre politique culturelle extérieure à l'appui de la politique d'influence de la France.

Le Livre blanc sur la politique étrangère de la France, comme les travaux des commissions de la Culture et des Affaires étrangères du Sénat ont suscité beaucoup d'attentes et l'espoir d'une véritable rénovation et consolidation de notre réseau culturel à l'étranger.

Mais le projet de loi présenté par le Ministre des Affaires étrangères a profondément déçu. Il est très en deçà de toutes les préconisations, et les correctifs apportés par la Commission des Affaires étrangères n'ont pas suffi à donner à ce texte la chair et l'ambition qui lui manque singulièrement.

A l'origine, la principale innovation de cette réforme consistait en la création d'une grande agence chargée de la promotion de notre culture à l'étranger, qui regrouperait à la fois CulturesFrance et les centres et instituts culturels à l'étranger. Après plusieurs atermoiements, le Ministre des Affaires étrangères a décidé de ne pas trancher et de reporter à trois ans sa décision sur ce rattachement. Ainsi, dès le départ, la principale nouveauté de cette réforme a été vidée de substance.

On est donc loin de la réforme d'ampleur souhaitée.

La création de cette agence, nommée Institut Victor Hugo, pourrait contribuer à rationaliser notre action culturelle à l'étranger, à lui donner davantage de cohérence et de visibilité. Toutefois, elle ne suffira pas à elle seule à lui donner un sens si elle ne s'accompagne pas de mesures dans trois directions : une stratégie claire, des moyens adaptés et une remobilisation des personnels qui finissent par douter de la volonté réelle du gouvernement de poursuivre cette mission.

Tout d'abord, la création de cette agence ne dispense pas – bien au contraire – l'Etat, et, au premier chef, le ministère des Affaires étrangères et européennes, de définir **les objectifs stratégiques** de notre diplomatie culturelle.

Avec la nouvelle Agence, ne risque-t-on pas d'aboutir à un organisme autonome, sans véritable pilotage stratégique ? La création du Conseil d'orientation stratégique dans lequel le Ministre des Affaires Etrangères et le Ministre en charge de la Culture siégeront et travailleront de concert est certes une bonne orientation mais cela suffira t-il à assurer un véritable pilotage ?

En fait, l'idéal serait la création d'un secrétariat d'Etat chargé de l'action culturelle et de l'audiovisuel extérieur, ainsi que de la Francophonie.

En deuxième lieu, se pose **la question des moyens** consacrés à l'action culturelle.

Les crédits alloués au Ministère des Affaires étrangères ont connu une diminution drastique ces dernières années.

Faut-il rappeler qu'environ un tiers de nos centres et instituts culturels situés en Europe ont été fermés depuis 2000, dont plus de la moitié en Allemagne, qui est pourtant notre premier partenaire au sein de l'Union européenne ?

L'action culturelle extérieure sert depuis trop longtemps aux gestionnaires du Quai d'Orsay de variable d'ajustement à la cure d'amaigrissement qui leur est imposée.

Au moment où nos partenaires et concurrents britanniques, avec le British Council, allemands avec le Goethe Institut, espagnols avec les Instituts Cervantès, augmentent fortement les moyens consacrés à la diplomatie d'influence, où la secrétaire d'Etat américaine Mme Hillary Clinton a fait de la diplomatie dite de l'intelligence une priorité de son action, comment expliquer que notre pays soit le seul à réduire fortement les crédits consacrés à l'action culturelle ?

Enfin, toute réforme de notre action culturelle ne peut faire l'impasse sur la question de **la gestion des ressources humaines**.

A l'inverse de l'Institut Goethe allemand ou du British Council, les personnels employés dans les centres et les instituts culturels français, qu'ils soient fonctionnaires détachés ou contractuels, ne font pas de carrière dans le réseau culturel.

Soumis à l'arbitraire de la procédure de nomination, qui dépend généralement du bon vouloir du ministre, n'étant pas formés ni aux tâches de gestion, ni à la culture locale et ne pouvant espérer rester plus de trois ans au même poste, ni faire carrière, ces personnels, qui accomplissent pourtant un travail remarquable avec de faibles moyens, ne sont pas suffisamment valorisés.

Sans une profonde modification du recrutement, de la formation et de la carrière des personnels, toute réforme de l'action culturelle extérieure ne pourra avoir que des effets limités. Or, la réforme proposée, dans sa rédaction initiale, était muette sur cette dimension, ce qui constituait à l'évidence un mauvais signal envoyé aux personnels de notre réseau culturel à l'étranger.

Enfin, je veux croire que le report à trois ans du rattachement des centres et instituts culturels à l'Agence Victor Hugo n'est que transitoire. L'impulsion de l'ensemble du système dépendra forcément du bon branchement entre l'administration centrale, la nouvelle Agence et l'ensemble des Instituts et des Centres. Une des critiques majeures adressée au dispositif actuel visait la difficulté de liaison entre CulturesFrance et les éléments du réseau. Pour le moment, la réforme proposée ne surmonte pas ce défaut. C'est pourquoi, la Commission des Affaires étrangères a tenu à introduire la nécessité d'engager dès l'adoption de la réforme, des expérimentations qui permettront d'évaluer les modalités et conséquences du rattachement du réseau culturel de la France à l'étranger à l'Institut Victor Hugo.

Il incombe au Ministre des Affaires étrangères de mettre à profit ces trois années pour préparer le rattachement et associer les diplomates et les professionnels du réseau à la définition des conditions et moyens d'un tel rattachement.

Catherine Tasca

Vice-présidente du Sénat

Sénatrice des Yvelines

Ancienne ministre de la culture